



L'AUTOROUTE À PÉAGE ARRIVE P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Importation
**LA FACTURE
DU MÉDICAMENT
RECULE DE
PRÈS DE 30%** P.2



Le général Hassan en prison

UNE MISE SOUS MANDAT DE DÉPÔT ET DES QUESTIONS P.3

Ministère-syndicats

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PAS COMME LES AUTRES ! P.2

**Intempéries à Djelfa
et Khenchela**

**Deux
adolescents
morts et un
corps repêché**

P.4

Mondiaux d'athlétisme

**TAOUFIK
MAKHOULFI
SE CONTENTE
DE LA 4E PLACE** P.17



Ph.: APS

Ministère-syndicats

Une rentrée scolaire pas comme les autres !



Yazid Alilat

Pour la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, l'année scolaire 2015-2016 sera une année charnière dans la mise en place d'un modèle citoyen dans l'enseignement. C'est un peu pour cette raison qu'elle a déclaré hier dimanche en marge d'un regroupement des directeurs de wilayas de l'éducation, préparatoire à la rentrée, que l'enjeu pour cette année scolaire réside dans la consécration des principes de "citoyenneté, de qualité de l'enseignement, de l'équité et l'égalité des chances pour tous les élèves". Passablement attaquée de front et sur les flancs sur sa conception d'introduction de la langue maternelle pour les élèves en 1^{ère} année primaire, Benghebrit veut innover tout en ayant à ses côtés les syndicats du secteur. Avec comme thème pour cette rentrée «la solidarité dans toutes ses dimensions», Benghebrit est revenue sur certains de ses objectifs prioritaires pour réformer l'école algérienne. Elle a ainsi confirmé que l'enseignement préscolaire sera généralisé dans toutes les wilayas où, dans certaines, l'enseignement préparatoire est à 100% contre 25% dans d'autres. Pour généraliser ce processus, elle a donc invité les directeurs de wilayas à faire plus d'efforts pour mettre en place les classes préscolaires en 2017. Pour l'enseignement du tamazight, elle a indiqué que le ministère veille à l'élargir, car il est déjà enseigné dans 20 wilayas contre 11 auparavant. Revenant sur la place importante que doit prendre dorénavant l'enseignement primaire, la ministre a indiqué avoir donné des instructions aux responsables de wilayas pour donner la priorité à ce palier, "étape essentielle dans l'enseignement de l'enfant", et lui consacrer davantage d'efforts afin d'assurer les meilleures conditions d'enseignement aux élèves, a-t-elle préconisé. La formation du corps enseignant n'est pas en reste, tout autant que le principe de citoyenneté à inculquer aux jeunes potaches. Ainsi, «l'identité algérienne», selon elle, sera présente dans les ouvrages scolaires à travers des extraits d'écrivains et auteurs algériens, outre des sorties culturelles aux sites historiques sur la base d'accords conclus avec le ministère de la Culture. Il s'agit, dès lors, a-t-elle estimé, «d'un pacte éducatif pour préserver l'école et l'inté-

rêt de l'élève, avec en premier lieu un volume horaire scolaire minimum de 32 semaines d'activités effectives, la promotion des mathématiques et des langues étrangères, en plus du soutien à la création d'associations de parents d'élèves dans l'ensemble des établissements scolaires du pays.

MAIN TENDUE AUX SYNDICATS

Cette approche est également une «main tendue» aux syndicats pour assainir le secteur et discuter pour trouver des solutions à toutes les questions encore en suspens concernant les revendications socioprofessionnelles des travailleurs du secteur. Elle a sur ce dossier rappelé la tenue de rencontres bilatérales avec tous les syndicats du secteur à partir du 15 octobre prochain, et ce dans le cadre de la poursuite des réunions initiées par la tutelle avec les partenaires sociaux. La ministre de l'Education nationale a rappelé que «le dialogue avec les partenaires sociaux se poursuivra par la tenue de rencontres bilatérales avec tous les syndicats et les associations des parents d'élèves à partir du 15 octobre» en vue d'étudier leurs revendications et garantir une rentrée scolaire sereine. Avant de s'engager à «satisfaire les principales revendications» contenues dans les procès-verbaux des réunions précédentes, signés en mars dernier avec les syndicats du secteur, comme la révision du statut particulier de 700.000 fonctionnaires, dont les enseignants, elle s'est "félicitée du grand sens de responsabilité» dont ont fait preuve les syndicats et l'intersyndicale, (CLA, Snapest, Satef, Unpef, Snapap, Snapep, SNTÉ) lors de la dernière réunion avec les responsables du ministère autour de leurs revendications socioprofessionnelles.

Le «satisfecit» de Benghebrit fait suite en réalité à l'engagement, la semaine dernière, des dix syndicats du secteur à garantir «une rentrée scolaire sereine». Concession de la ministre: organisation d'un examen à la rentrée scolaire pour la promotion de 45.000 enseignants dans les trois paliers, en plus du transfert systématique à d'autres postes pour les enseignants qui ne sont pas positionnés dans la grille actuelle. Dans ces conditions, tout est mis en œuvre pour que l'année scolaire 2015-2016 soit plus «calme» que les précédentes.

Importation

La facture du médicament recule de près de 30%

La facture d'importation des produits pharmaceutiques a reculé de près de 30% durant les 7 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, tandis que les quantités importées ont baissé de près de 1%, a appris hier l'APS auprès des douanes.

Sur le plan coût, les importations sont passées à 998,75 millions de dollars (usd), sur la période janvier-juillet 2015 contre 1,42 milliard usd sur la même période en 2014, soit une baisse de 29,83%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Quant aux quantités importées, elles ont affiché une légère baisse passant à 16.074,5 tonnes contre 16.229,54 tonnes (-0,96%). La baisse en valeur des impor-

tations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché uniquement les médicaments à usage humain, alors que celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques affichent une nette hausse. Pour ce qui concerne la facture des médicaments à usage humain, qui représente près de 95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques, elle s'est chiffrée à 947,49 millions usd contre 1,36 milliard usd (-30,4%), tandis que les quantités importées sont passées à 14.730 tonnes contre 15.126,47 tonnes (-2,62%).

Pour les importations des produits parapharmaceutiques (3,4% de la facture globale), elles se sont établies à 34,41 millions usd (903,44 tonnes) contre 42,22 millions usd (750,61 tonnes), soit une baisse de 18,51% en valeur et une hausse de 20,36% en quantité. Quant aux médicaments à usage vétérinaire (1,6% de la facture globale), leurs importations ont atteint 16,85 millions usd (441 tonnes) contre 19,68 millions usd (352,45 tonnes), soit un recul de 14,38% en montant et une hausse de 25,13% en quantité. A rappeler que la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Quand ils sont confrontés à des situations dont ils perdent le contrôle, les gens du

Le temps de la diversion

réveil ne doivent pas s'interpréter comme impuissance de sa part à y mettre un terme. Sans imputer au pouvoir d'avoir favorisé en sous-main

le pouvoir recourent dans presque tous les cas à la vieille mais inusable et souvent efficace ruse de la diversion. Les dirigeants algériens sont passés maîtres en la matière et leur expertise est telle que quand ils s'adonnent à l'exercice, la réussite est quasi systématique au rendez-vous.

Ce bon vieux procédé, ils sont déjà en train d'en peaufiner un scénario à mettre en scène pour emmener les Algériens à moins se préoccuper de la situation économique et financière du pays dont la gravité est susceptible de devenir le déclencheur chez eux d'un mouvement de contestation anti-pouvoir de la force d'un tsunami ravageur. Nous l'avons déjà évoqué, le scénario pourrait consister en des initiatives politiques de la part du pouvoir au but que l'opinion publique et les acteurs politiques se focalisent sur elles et en oublient ce faisant que le pays à la dérive économique et paralysé politiquement n'a plus rien à attendre de salvateur de ceux qui l'ont mis en cet état.

La relance du projet de révision de la Constitution nous apparaît à ce titre l'astuce dont le pouvoir va se servir et qu'il nous servira très prochainement. Mais ce n'est pas la seule cartouche dont il dispose. Il a aussi celle de créer l'illusion que l'Algérie est autrement plus menacée par le réveil de l'islamisme intégriste que par la crise économique et financière qu'elle subit. Sa passivité et son silence face aux manifestations et agitations annonciatrices de ce

le réveil et l'agitation de ce courant islamiste intégriste, l'on peut néanmoins avancer qu'il y trouve son intérêt qui est qu'il constitue un «bourourou» qui par le danger qu'il représente aux yeux des Algériens les dissuadera d'entendre les voix qui prêchent le changement du système politique et le départ du pouvoir qui en est l'émanation.

C'est donc probablement avec ce calcul que les autorités laissent faire et dire les islamistes intégristes qui s'agitent. Leur agitation a pour lui l'avantage d'entretenir la peur d'un retour à la décennie rouge sanglante, mais aussi celui de semer la «zizanie» au sein du courant islamiste dont les composantes légales ont manifesté la velléité de se rassembler contre le pouvoir. Madani Mezrag et les comparses au nom desquels il parle font en effet autant peur à ces composantes légales de l'islamisme politiques qu'aux citoyens qui ont en aversion ce courant.

La question est de savoir comment s'y prendre pour faire échec à la stratégie de la diversion du pouvoir et le ramener à revenir aux fondamentaux à l'origine de la crise nationale multidimensionnelle qui sont que c'est le pouvoir par son aveuglement et sa gouvernance calamiteuse qui sont le problème dans cette crise. Sans solution en premier de ce problème, une révision constitutionnelle n'aboutirait qu'à redonner souffle au pouvoir ainsi considéré et Madani Mezrag et ses affidés persisteront dans la provocation du peuple algérien.

Plus de 55 millions de manuels scolaires distribués

Plus de 55 millions d'exemplaires des manuels scolaires ont été tirés par l'Office national des publications scolaires (ONPS) et distribués pour la première fois à tous les établissements éducatifs avant la rentrée scolaire, a indiqué hier la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit. La ministre a précisé que l'ONPS a publié 55 500 000 exemplaires

de 167 titres pour la rentrée scolaire 2015-2016, soulignant que certains établissements qui n'ont pas procédé à la distribution des livres en juillet dernier, le feront au courant de la semaine, soit avant le début de l'année scolaire.

Près de 4 millions d'élèves (la moitié des scolarisés) bénéficieront de la gratuité du manuel scolaire.

La ministre a en outre annoncé l'introduction du livre d'informatique pour les élèves du secondaire, précisant que l'opération sera généralisée à l'avenir aux autres cycles d'enseignement.

Elle a par ailleurs indiqué que le livre de la première et deuxième année primaire sera mis en usage à la rentrée scolaire 2016-2017.

Tirage du N° 6316
119.025 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Le général Hassan en prison
Une mise sous mandat de dépôt et des questions

Moncef Wafi

Le général Hassan, l'ancien chef des services de renseignement en charge de la lutte contre le terrorisme et du contre-espionnage, a été placé sous mandat de dépôt, ce jeudi, et incarcéré à la prison militaire de Blida, a rapporté hier le quotidien El Watan. Mis à la retraite, fin 2013, le général Hassan a été interpellé à son domicile sur les hauteurs d'Alger, selon la même source d'informations qui cite les chefs d'inculpation retenus contre lui «nombreux» qui vont «de l'insubordination à la création d'une organisation armée en passant par la rétention d'informations et la détention d'armes à feu» pour lesquels la peine encourue est la plus lourde et peut aller jusqu'à la condamnation à mort. Quant aux circonstances de cette affaire, le journal, citant «certaines sources d'informations» croit qu'elles remontent au début de l'année 2014, lorsque «le général a dépêché à la frontière algéro-malienne quelques-uns de ses éléments pour avorter une opération d'infiltration sur le territoire algérien d'un groupe de terroristes avec un arsenal d'armement. La mission est entourée d'une totale discrétion et l'arsenal est récupéré. Mais sur le chemin du retour, l'équipe est arrêtée à un checkpoint des militaires qui avisent aussitôt leur supérieur, lequel leur donne l'ordre de les mettre aux arrêts. Le général Hassan saisit son chef, le général-major Toufik, informé de la mission» relate la même source. Le patron du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) intervient alors et deux ou trois jours après, ordre est donné de relâcher l'équipe. «Pour tout le monde,

l'affaire était close. Mais, quelques mois après, elle resurgit et est utilisée pour pousser le général à quitter son poste», poursuit la source d'informations. Au mois de juillet 2014, le dossier est transmis au tribunal militaire de Blida, devant lequel le général est déféré. Le juge d'instruction le place alors sous contrôle judiciaire, alors que le procureur requiert le mandat de dépôt. Ce jeudi, le mandat de dépôt a été mis à exécution. Citant d'autres sources, El Watan évoque les «luttes de clans» au sommet de l'Etat ainsi que la situation politique actuelle. Pour ces sources, «le général Hassan subit les dommages collatéraux» de cette guerre des tranchées entre El Mouradia et le DRS. Cette arrestation est ainsi étroitement liée à l'affaire de trois colonels de la Gendarmerie nationale poussés à la retraite. Une vengeance qui passe par le dossier du général Hassan et portant un coup direct contre le patron du DRS, à l'origine des enquêtes sur la corruption au centre desquelles se trouvent ceux qu'on appelle les hommes du président, poursuit le quotidien. Pour Noureddine Ait Hamouda, ancien député RCD et chef patriote, l'arrestation du général Hassan «n'est qu'une suite logique de toutes les autres décisions prises depuis 2013». Il revient sur la mise à la retraite d'officiers supérieurs de l'armée à l'âge de 45 ans, rappelant les derniers événements qui ont secoué le monde feutré des renseignements. Il estime que l'arrestation du général Hassan «sent le règlement de comptes». Rappelons que depuis plus d'un an, le chef de l'Etat a entrepris une réforme des services de renseignement qui ont été délestés de nombreuses missions désormais placées sous le contrôle direct de l'état-major de l'armée.

Le président malien à Alger



Le président de la République du Mali, Ibrahima Boukari Keita, a entamé hier une visite de travail et d'amitié de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef d'Etat malien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, et des membres du gouvernement. Lors de son séjour à Alger, M. Keita s'entretiendra avec le président Bouteflika ainsi qu'avec de hauts responsables algériens. «Les entretiens qu'auront à cette occasion les deux chefs d'Etat leur permettront d'échanger leurs vues sur les questions régionales et internationales, au pre-

mier chef desquelles la mise en oeuvre de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali et au bénéfice de ses voisins ainsi que de la sécurité dans la sous-région», avait souligné samedi un communiqué de la présidence de la République. «Les orientations des présidents Bouteflika et Keita guideront aussi les travaux des délégations des deux pays pour la promotion de la coopération bilatérale et des échanges dans tous les domaines au bénéfice des deux peuples», a précisé la même source. «Cette visite confortera une longue tradition de fraternité, de solidarité, de coopération et de bon voisinage, qui existe entre l'Algérie et le Mali», a noté le communiqué de la présidence de la République.

Habitat
Le logement reste une priorité



Ph.: Arch.

Yazid Alilat

De tous les secteurs qui ne seront point affectés par la crise née de la baisse des recettes pétrolières, l'habitat reste toujours au devant des préoccupations de l'Etat. C'est ce qu'a affirmé hier à la radio nationale le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Il ajoute, au lendemain de la rencontre Gouvernement-walis que «la crise du logement doit être résorbée». Ayant pris «la part du lion» avec 100 milliards de dollars pour le programme quinquennal 2015-2019, le secteur de l'habitat reste prioritaire, selon M. Tebboune, car pour lui «le problème n'est pas les dépenses, mais la mise à niveau du pays». «La crise du logement doit être résorbée, c'est une priorité; on doit construire des logements, car sans résorption de la crise du logement, la société reste déséquilibrée, et cela va déteindre sur la démarche économique et sociale et sur la stabilité du pays», a affirmé le ministre de l'Habitat. Sur les chiffres de la demande réelle en logements, il a indiqué que son

ministère détient des statistiques selon lesquelles il y a en Algérie actuellement «720.000 demandes à satisfaire, dont 350.000 dans les Hauts-Plateaux». Selon M. Tebboune, les habitants de ces régions ont demandé non pas des logements mais des lots de terrain à bâtir, ce qui fait que «la crise du logement se résume à satisfaire le reste de cette demande. Faites une soustraction de 350.000 de 720.000 demandes, et vous aurez le chiffre de la demande en logements», a-t-il ironisé. Il poursuit : «on a livré depuis l'arrivée de Bouteflika (à la présidence) près de 2,5 millions de logements, et on va livrer les 1,2 million et on aura bouclé la boucle». Pour le programme Logement promotionnel public (LPP), le ministre de l'Habitat a par ailleurs expliqué qu'à la fin de l'année, les souscripteurs seront fixés sur leur logement. «Nous sommes passés à la phase active avec l'entrée en vigueur de la pré-affectation (des logements)», et la remise des clés est prévue, selon lui, à la fin 2016. «Tout ce qu'on a affirmé depuis 2012, on le suit pas à pas. On ne s'engage pas dans des projets

qu'on ne peut réaliser», a encore souligné M. Tebboune, selon lequel «d'ici à 2016, il y aura des cités achevées avec leurs établissements scolaires et tout ce qui sera nécessaire à la vie sociale», avant de préciser que «personne ne pourra pré-affecter des logements pas réalisés avant 60%». Mais, «la formule LPP est en train de s'essouffler», a-t-il ajouté. Par contre «l'AADL est la formule idoine pour le cadre et le citoyen moyens», a-t-il relevé avant de préciser qu'il n'y aura pas pour le moment un troisième programme AADL. «On ne va pas s'engager sur l'AADL 3 sans avoir terminé le programme en cours», a-t-il expliqué en indiquant que pour le moment «nous sommes à 155.000 logements (AADL, Ndlr) dont 75.000 à 80.000 déjà sortis du sol, les autres étant en cours de terrassement. Et, à la fin de l'année, on aura lancé tout le programme, y compris une partie du programme 2015». Enfin, le ministre de l'Habitat a prévenu que les demandes seront filtrées, même en cas d'affectation, pour débarrasser les « fraudeurs ».

Raïna Raïkoum

Ahmed Farrah

Parler, ça ne coûte pas cher

Probablement, l'Algérie est le seul pays au monde qu'on critique et qu'on dénigre avec ses gouvernants et où l'on traite sa représentation nationale de tous les qualificatifs, que ce soit en public ou en privé, sur les réseaux sociaux, dans la presse, dans les cafés ou dans les salons de coiffure, peu importe où, sans que l'on risque quoi que ce soit. **L'Algérie est-elle un pays démocratique ? Dans un sens, oui, et largement ! L'Algérien se permet d'avoir son opinion, son avis et sa vision des choses sur tout ce qui concerne les affaires de la cité, du football à la politique, sans aucun doute. Peut-il changer le cours des choses ? Pas si sûr ! Le pouvoir politique est tellement centralisé, que les décisions ne peuvent venir que d'en haut et les assemblées élues ne sont en réalité que des caisses d'enregistrement. Souvent ces décisions prises sans l'assentiment ou l'approbation des citoyens ne sont pas concrétisées sur le terrain à cause de leur blocage et**

de leur rejet par ceux qui ne les avaient pas demandées ou acceptées. Ca passe ou ça casse, tel est le mode d'action en politique algérienne, ainsi la casse est partout étendue dans le paysage quotidien. En Suisse, le peuple est très impliqué dans le processus décisionnel. Le citoyen n'est plus cantonné dans un rôle d'électeur, qu'on mobilise une fois tous les cinq ans pour élire ses représentants. La démocratie directe suisse lui permet de s'investir pleinement dans la vie politique de son pays, par la possibilité de s'exprimer sans passer par le truchement de représentants. Le peuple suisse peut déclencher un référendum pour modifier la constitution ou rejeter une loi, à condition de réunir un certain nombre de signatures exigées. Et ça passe sans casse ! Mais peut-on transposer la démocratie participative dans un pays écartelé sans régionalisation (à ne pas confondre avec le repli régionaliste) ? Là est la question !

Un nouveau dispositif annoncé L'autoroute à péage arrive



Ph.: Arche

Abdelkrim Zerzouri

La gratuité de la circulation sur l'autoroute Est / Ouest devrait marquer sa fin au début de l'année 2016. Tout un dispositif, visant une profonde transformation de la gestion des infrastructures autoroutières, est en cours d'exécution. Il y a, déjà, dans le fil du développement de cette option cette fusion entre l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA), «qui sera opérée avant fin 2015», annonce-t-on, et donner naissance à une nouvelle entité dénommée Algérienne des autoroutes (ADA). Ce redéploiement était prévu pour la fin 2015 mais, vu l'état de dégradation de plusieurs parties de l'autoroute Est/Ouest et le lancement de chantiers de réhabilitation des tronçons endommagés, la consolidation du système de gestion a été, légèrement, différée, et avec elle le procédé de l'exploitation des autoroutes à péage, dont l'application était, pareillement, prévue pour la fin de l'année, en cours. En tout cas, cette future agence (ADA) sera chargée de la réalisation et de l'exploitation du réseau autoroutier national «en se substituant, totalement, dans sa mission de service public, aux établissements existants, actuellement, à savoir: l'ANA et l'AGA», et elle sera dotée du statut d'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), comme l'a indiqué, à l'APS le directeur des Affaires juridiques et du Contentieux du ministère des Travaux publics, Toufik Mossli. Non sans préciser que «les missions dévolues à l'ADA porteront, non seulement sur l'étude, la réalisation, l'exploitation et l'équipement des autoroutes et de leurs dépendances, l'entretien des autoroutes et des voies express, mais aussi la réalisation des infrastructures et équipements destinés à l'exploitation des autoroutes à péage». Dans ce contexte on indiquera que l'Algérie prévoit, dès 2016, la réception des premiers centres de péage, notamment sur l'autoroute Est-Ouest, dont les usagers devraient être soumis à une tarification calculée sur la base du nombre de kilomètres parcourus et de la catégorie de véhicules. Selon les explications fournies par M. Mossli, à propos des raisons de la fusion en question, en sus de l'évidence d'un passage à l'exploitation des autoroutes à péage, «il s'agit d'une exigence, au vu du volume d'investissements publics «considérable» enregistré, depuis 2001, dans le secteur des Travaux publics», relèvera-t-il. Pour rappel, afin de mener à bien ces projets, le secteur s'est appuyé sur l'ANA qui a été rejointe, plus tard, par l'AGA, afin de garantir le développement optimal de l'infrastructure autoroutière

du pays. La politique de l'époque visait, selon le même responsable, à la séparation de deux missions principales: la réalisation des infrastructures autoroutières, qui a été confiée à l'ANA, d'une part, et la gestion des réalisations attribuée à l'AGA. Mais à l'approche de l'achèvement des travaux de l'autoroute Est-Ouest, qui coïncide avec le lancement de plusieurs pénétrantes sur le territoire national, «il est temps, donc, d'opter pour une fusion entre les deux agences». La recherche d'une meilleure efficacité et cohérence, dans la prise en charge des missions de réalisation et de gestion a, également, motivé ce choix qui permettra, aussi, «une meilleure rationalisation des moyens existants», considère-t-il. L'ADA devra s'aligner sur des normes d'organisation et de gestion internationales pour améliorer son efficacité, dans les meilleurs délais, enchaîne le même responsable. Questionné sur le sort du personnel des deux entités fusionnées, il rassure que «tous les personnels liés au fonctionnement et à la gestion de l'ensemble des structures de l'ANA et de l'AGA seront transférés au nouvel établissement public», en soulignant que l'ADA procédera, si nécessaire, à leur redéploiement afin de mieux tirer profit de leur expérience. Créée en 1992, rappelle-t-on, l'ANA a été chargée de mener, au nom et pour le compte de l'Etat, maître d'ouvrage, toutes les opérations concourant à la réalisation du programme d'investissement autoroutier et assure, à ce titre, l'exécution des missions d'études, de travaux, de contrôle et de suivi des projets. Par la suite, l'Etat avait mis en place, en 2005, l'AGA pour mettre en oeuvre les plans et programmes relatifs à la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du réseau autoroutier national, ainsi que de ses infrastructures et dépendances autoroutières, avec pour objectif d'assurer, pour l'ensemble des usagers de l'autoroute, des services de qualité optimale. Pour rappel, concernant la question des équipements accompagnant le tracé des autoroutes, des sources proches du dossier ont affirmé que «les travaux ont été lancés au mois d'avril dernier et qu'ils consistent, notamment, en la réalisation de 48 postes de péage, 22 centres d'entretien et d'exploitation et l'installation d'un réseau d'appels d'urgence». On souligne, dans ce sillage, qu'on procédera, au tout début de l'année prochaine, à l'installation, tout le long de l'autoroute, d'un réseau de caméras destiné à détecter tout éventuel incident, des stations météorologiques, des stations de pesage de véhicules lourds et des panneaux d'informations chargés d'informer, régulièrement «et en temps réel», les usagers durant leur parcours.

Intempéries à Djelfa et Khenchela Deux adolescents morts et un corps repêché

Deux adolescents sont décédés samedi à Djelfa suite aux inondations, selon le site de la radio nationale. Les deux victimes, âgées de 16 et 17 ans, ont été emportées par la crue d'un oued, selon la protection civile, citée par la même source. Une troisième personne a été sauvée. A Khenchela, le corps de l'homme emporté à bord de sa voiture par les eaux de pluies, recherché depuis jeudi dernier,

dans la région d'oued Chejra à la commune d'El Mahmel a été repêché hier après midi par les pompiers, a indiqué la direction de la protection civile. Alerté par les citoyens de la localité de Rakhoucha dans la commune de Chechar, sur l'existence d'un cadavre, les agents de la protection civile se sont aussitôt dirigés vers le lieu indiqué (à 45Km du lieu de l'accident) pour repêcher le corps sans vie

du sexagénaire, a précisé la même source.

La protection civile a rappelé que les opérations de recherches entamées depuis jeudi dernier ont été secondées par la brigade cynotechnique de la protection civile de la wilaya de Constantine. Le corps sans vie de l'homme a été évacué vers la morgue de l'hôpital Maâmar Saâdi de la commune de Chechar, précise la même source.

Contrebande

Près de 25.000 litres de carburant saisis



Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi, durant les dernières 24 heures, d'importantes quantités de carburant qui étaient destinées à la contrebande au niveau des zones frontalières du pays, rapporte dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel

d'El Oued (4ème région militaire) a saisi, le 29 août 2015, un véhicule tout-terrain, 1200 litres de carburant et 4800 unités de feux d'artifice», relève la même source. De même, «des éléments des Gardes-frontières à Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi 3960 litres de carburant destinés à la contrebande». Au niveau de la 5ème région militaire, «des détachements de l'Armée nationale populaire «ont déjoué des

tentatives de contrebande via les frontières Est du pays, d'une quantité de carburant s'élevant à 19.678 litres». Par ailleurs, un détachement du secteur opérationnel de Tamanrasset (6ème région militaire) «a appréhendé 11 contrebandiers et a saisi 4 détecteurs de métaux. De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Silet à Tamanrasset ont arrêté 6 immigrants clandestins de nationalités africaines», ajoute la même source. (APS)

DGSN

Près de 70 personnes impliquées dans des crimes arrêtées

Vingt-neuf affaires criminelles ont été traitées tandis que 67 personnes impliquées dans des homicides volontaires et coups et blessures occasionnant la mort ont été arrêtées en juillet dernier par les brigades criminelles de la police au ni-

veau national, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale. Pour ce qui est des homicides volontaires, les enquêteurs de la police ont pu élucider 23 affaires ayant permis l'arrestation de 59 personnes dont 23 princi-

paux auteurs et 36 acolytes, ajoute le communiqué. S'agissant des affaires de coups et blessures volontaires entraînant la mort, 6 affaires ont été enregistrées ayant conduit à l'arrestation de 8 présumés qui ont été présentés devant la justice.

Batna

Un camion se renverse, un mort

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée à la suite du renversement d'un camion, survenu samedi soir près du village d'Agradou, dans la commune de Merouana (Batna), a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Le drame s'est produit lorsque le camion a percuté un mur en béton avant de se précipiter dans un ravin, tuant sur le coup le conducteur (un homme de 32 ans), et blessant son convoyeur (son frère), précise la même source, soulignant qu'une enquête a été diligente

tée par les services compétents pour établir les circonstances précises de cet accident. La victime blessée se trouve actuellement sous surveillance médicale dans les services de l'établissement hospitalier de la localité d'Ali N'meur (Merouana), a ajouté la même source.

Le moudjahid Haddad Youcef n'est plus

Le moudjahid Hamada Haddad, dit Youcef, est décédé hier à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie. Le défunt, natif de Ain Miila (Oum El-Bouaghi), le 5 octobre 1928, a intégré l'organisation civile du Front de libération nationale en 1954. Il fut un membre très actif du ré-

seau Jeanson. Auparavant, il militait au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) à Constantine. Arrêté en 1952 par l'administration coloniale, il est libéré en 1954 date à laquelle il intègre les cellules du FLN en exil. Au lendemain de l'indépendance, le

défunt a assumé plusieurs fonctions et responsabilités au service de la nation notamment celle de commissaire national du FLN à Constantine. L'organisation nationale des moudjahidine a rendu hommage à l'un des plus actifs éléments de la fédération du FLN en France.

Un camion de migrants intercepté en Autriche

Une nouvelle tragédie évitée

Deux jours après la découverte d'un camion charnier contenant 71 cadavres, probablement des réfugiés syriens, la police autrichienne a annoncé samedi qu'un nouveau drame lié à la crise migratoire semblait avoir été évité de justesse avec l'interception d'un autre poids lourd transportant des migrants.



Par Peter Murphy avec Serene Assir de l'AFP

Ce nouveau camion a été intercepté vendredi matin dans l'ouest de l'Autriche avec 26 migrants à bord, dont trois jeunes enfants souffrant de «déshydratation sévère» et dont l'état a été qualifié d'«extrêmement mauvais», d'après un communiqué des forces de l'ordre. «Si le voyage s'était poursuivi la situation aurait probablement pu devenir critique», a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police de l'Etat de Haute Autriche. Le camion a été pris en chasse lorsque son chauffeur a refusé de s'arrêter à un contrôle de routine près de la ville de Braunau am Inn, à proximité de la frontière allemande. Le véhicule transportait «26 étrangers en situation illégale» venant de Syrie, du Bangladesh et d'Afghanistan et disant vouloir aller en Allemagne, selon la police. Ce camion a été intercepté au lendemain de la découverte d'un poids lourd abandonné sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute de l'est de l'Autriche, près de la Hongrie, et contenant 71 cadavres de migrants en décomposition. Quatre hommes - trois Bulgares et un Afghan - arrêtés vendredi en Hongrie dans le cadre de l'enquête sur ce camion charnier, ont été présentés samedi devant le tribunal de Kecskemét, ville située à mi-chemin entre Budapest et la frontière serbe. La justice les soupçonne d'être les «petites mains» d'un gang de trafic d'êtres humains et le parquet réclamait que les quatre hommes soient maintenus en détention en raison de la «nature exceptionnelle» du crime dont ils sont accusés. Le ministère public a obtenu gain de cause : la période de détention préliminaire des suspects a été prolongée, au moins jusqu'au 29 septembre. Selon les premiers éléments de l'enquête, les 71 morts - 59 hommes, huit femmes et quatre enfants - ont péri asphyxiés dans le camion.

La découverte macabre jeudi en Autriche n'est que la dernière d'une série de tragédies, plus souvent en mer Méditerranée, qui ont causé la mort ces derniers mois de milliers de migrants, parfois des familles entières fuyant la guerre ou la misère et qui ont livré leur sort aux réseaux de passeurs sans scrupules. Samedi, un migrant de 17 ans a «probablement» été tué par balle lors d'une intervention de la police portuaire grecque en mer Egée contre un bateau passeur, a indiqué le ministère grec de la Marine marchande. Selon les premières informations, des affrontements et des tirs ont eu lieu à bord du bateau entre les policiers et trois passeurs turcs avant l'arrestation de ces derniers. Alors que plusieurs Etats européens rechignent à donner asile aux dizaines de milliers de réfugiés fuyant notamment la guerre en Syrie, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a notamment appelé à la mise en place de «canaux légaux et sûrs de migration». Pour M. Ban, la crise migratoire en Europe est une «crise de solidarité, pas une crise de chiffres». La «route des Balkans de l'Ouest», dont venaient probablement les migrants retrouvés morts en Autriche, est quant à elle surtout empruntée par des réfugiés syriens ou des Irakiens voulant échapper à la guerre mais aussi par des Albanais, Kosovars ou Serbes en quête d'une vie meilleure. Samedi matin, des groupes de plusieurs dizaines de personnes - «environ 1.500 par jour», selon le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) - continuaient de traverser la frontière entre la Grèce et la Macédoine, a constaté une journaliste de l'AFP sur place. Pour la plupart, les migrants continuent leur route à pied à travers la Macédoine, puis la Serbie, avant d'arriver à la frontière de la Hongrie, pays de l'UE, qui a enregistré plus de 140.000 arrivées depuis le début de l'année. Pour tenter d'empêcher leur

entrée, la Hongrie a fini d'installer une clôture constituée de trois spirales superposées de fils de fer barbelés, le long de ses 175 km de frontière avec la Serbie, a annoncé samedi le ministère de la Défense. Une palissade de quatre mètres de haut doit ensuite compléter le dispositif. Cela ne suffit toutefois pas à décourager les réfugiés les plus résolus : «Ce n'est rien comparé à ce que nous avons traversé en Syrie, assure ainsi Nasreen, une Syrienne de 29 ans. Notre pays a été détruit, nous avons connu quotidiennement les bombes, les assassinats, le sang et les morts.» Parmi les réfugiés interrogés par l'AFP, aucun n'a exprimé le désir de rester en Hongrie. Pour eux, une seule destination : l'Europe de l'Ouest.

MANIFESTATION ANTIXÉNOPHOBES À DRESDE

En Allemagne, pays qui s'attend à 800.000 demandes d'asile en 2015, de nombreux manifestants - 1.000 selon la police, 5.000 selon les organisateurs - ont défilé samedi à Dresde (Saxe, est) pour souhaiter la «bienvenue» aux réfugiés dans cet Etat régional, théâtre de récents incidents xénophobes. Eva Mendl, institutrice présente dans le cortège, était présente pour montrer son opposition à «la haine contre des réfugiés qui viennent ici parce qu'ils ne peuvent plus vivre chez eux, parce qu'ils ont vécu la guerre». Après une semaine marquée par plusieurs incidents ayant visé les réfugiés en Allemagne, médias et personnalités se mobilisent en leur faveur, soucieux d'offrir le visage d'un pays terre d'accueil. «Nous aidons», proclamait samedi la une du quotidien populaire Bild, le plus lu d'Europe, qui a choisi de déclencher «une grande opération d'aide» en faveur des réfugiés pour «montrer que les brailleurs et les xénophobes ne gueulent pas en notre nom».

Enquête sur l'attentat de Bangkok La piste de trafiquants de faux papiers

L'enquête sur l'attentat de Bangkok s'est concentrée dimanche sur l'interrogatoire du suspect étranger interpellé samedi, la police privilégiant la piste d'un réseau de trafiquants de faux papiers au terrorisme international.

Par Booradom Chitadron de l'AFP

Les enquêteurs espèrent faire enfin la lumière sur cette attaque inédite en Thaïlande, qui reste non revendiquée près de deux semaines après. L'armée détient l'homme, qui voyageait avec un passeport turc, sur un site militaire tenu secret. Elle «a autorisé la police à participer à l'interrogatoire avec un traducteur», a déclaré à l'AFP le chef de l'armée, le général Udomdej Sitabutr, après avoir regretté que «l'interrogatoire ne progresse pas» dans la matinée. «Nous pensons qu'il parle anglais et d'autres langues», a précisé le porte-parole de la police nationale, Prawut Thavornsiri, devant la presse, assurant travailler «avec plusieurs ambassades dont il pourrait être un ressortissant», sans jamais citer la Turquie, dont l'homme détenait des dizaines de passeports. En parallèle, les enquêteurs analysent les preuves réunies la veille lors de son interpellation dans un appartement d'une lointaine banlieue de Bangkok, traces ADN sur ses vêtements (où ont déjà été découvertes la veille des traces de TNT) et données de son téléphone. Le chef de l'armée a assuré que les autorités thaïlandaises étaient désormais «sûres à 100% de son implication» dans l'attentat qui a fait 20 morts et plus de 120 blessés en plein centre de Bangkok le 17 août, mais sans pouvoir encore établir son rôle exact.

Au-delà, la police a annoncé la mise sous surveillance d'un millier de téléphones portables et a organisé plusieurs raids dimanche dans la même banlieue, sous les caméras des journalistes, en vain. «Nous ne pouvons pas juste arrêter quelqu'un et connaître ses mobiles immédiatement», a plaidé Prawut.

DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES DE LA POLICE

«Mais le chef de la police nationale pense que c'est dû à la colère de certains groupes qui ne sont pas contents de la répression de leurs activités de passeurs de migrants et de fournisseurs de faux passeports», a insisté le porte-parole. Après avoir évoqué des hypothèses variées depuis deux semaines, la dernière piste privilégiée est ainsi celle d'un groupe de trafiquants spécialisé dans la fabrication de faux passeports souhaitant se venger de la politique répressive de la junte arrivée au pouvoir en Thaïlande après le coup d'Etat de mai 2014. Le chef de la police nationale, Somyot Poompanmoung, évoquait samedi soir «une querelle privée», disant «peu probable qu'il s'agisse d'un terroriste international». Le suspect «avait plus de 200 faux passeports» lors de son arrestation, «c'est un réseau qui crée de fausses identités» et aide des migrants illégaux à transiter «vers des pays tiers», a affirmé le porte-parole de la police dimanche. La police et la junte ont à plusieurs reprises exclu la possibilité que l'attaque soit le fait d'un groupe terroriste international, mais certaines de leurs déclarations ont ensuite semblé moins affirmatives. Ajoutant aux doutes émis sur le sérieux des autorités thaïlandaises, elles ont admis dimanche qu'avait été diffusée par erreur une photo de veste de kamikaze lors de l'annonce officielle de l'arrestation de l'homme samedi. Alors que le porte-parole de la junte annonçait l'arrestation de l'homme samedi après-midi sur les chaînes publiques de télévision, a été diffusée une photo d'une veste de kamikaze, avec charges intégrées reliées par des fils électriques. «L'image n'a rien à voir avec la bombe», a finalement annoncé la police sur son compte Twitter. Cette photo a été publiée en 2013 sur le site de l'agence américaine chargée de la sécurité aéroportuaire, la Transportation Security Administration (TSA). Habituee aux longues crises politiques, la Thaïlande a connu plusieurs épisodes de manifestations violentes mais jamais d'attentat à la bombe de ce type, comme ont pu en connaître des pays de la région visés par des militants islamistes.



«La gestion de la ville»

Par Berkane Larbi*

Faisant suite à mon article intitulé « l'espace public, l'urbanisme et l'embellissement de nos villes », paru dans le Quotidien d'Oran le samedi 15 août 2015, et pour une complémentarité, il est important de traiter les méthodes de : « gestion d'une ville » et/ou « gestion de l'espace urbain ».

En effet, la gestion de l'espace urbain nécessite une maîtrise de l'étalement urbain. Cette maîtrise se gère par anticipation à travers les outils et/ou instruments d'urbanisme comme le plan d'occupation des sols qui fixe les orientations politiques dans le domaine de l'urbanisme.

La gestion de l'espace urbain se fait actuellement en passant de la ville étalée à celle compacte et dense organisée autour d'une utilisation plus intensive du sol, gérée à partir d'une meilleure intégration entre les politiques de transports en commun et la planification de la croissance urbaine. Dans de nombreux pays, la ville compacte devient un modèle car les fortes densités et la compacité permettent non seulement de limiter la consommation du sol par le biais de stratégies variées, mais traduisent aussi un degré d'intervention assez fort sur le développement urbain : limite de l'étalement urbain par des actions de réhabilitation, rénovation, requalification urbaine ; développement d'un réseau de transport en commun comme alternative à l'automobile ; valorisation du cadre bâti et du patrimoine.

La gestion de l'espace urbain passe par le développement de nouvelles stratégies en matière de construction. La terre est un élément vital dont dépend le processus de développement urbain. Par conséquent, la gestion de l'espace urbain est un facteur déterminant de l'intégrité et de succès d'une urbanisation maîtrisée.

Aussi, les réseaux ou les services situés à l'intérieur du tissu urbain constituent donc un appendice nécessaire de la propriété privée ; c'est le cas des réseaux d'électricité, de gaz, téléphone, d'assainissement, ou encore de liaisons ou de lieux de repos, d'hygiène publique; de sécurité par le biais des espaces verts, de la collecte des déchets, de l'éclairage public, de l'état des trottoirs, des voies, de la signalisation.

Un certain nombre de textes réglementaires traitent de ces différen-

tes situations. Certains sont d'ordre général, d'autres comme le P. O. S., la publicité, les arrêtés communaux sont applicables sur la commune et leur mise à jour nécessite donc la consultation des services concernés.

L'administration des voies publiques en général, des voies ouvertes à la circulation publique en particulier, met en œuvre au niveau de la personne publique deux pouvoirs :

CELUI RELATIF À LA POLICE DE CIRCULATION CELUI RELATIF À LA POLICE URBAINE

Le pouvoir de police de la circulation vise à assurer la sécurité, la commodité et la tranquillité des usagers et riverains.

Le pouvoir de police urbaine vise à garantir l'intégrité matérielle du domaine public par des mesures administratives -réglementaires ou individuelles- ou par des mesures de police en raison de la protection pénale dont bénéficie le domaine public. Cette police spéciale appelée police d'urbanisme est assortie de sanctions particulières : les contraventions de voirie.

LES MODES DE LA GESTION URBAINE

La gestion de la ville consiste à améliorer les infrastructures et les services urbains afin d'accroître le développement de la ville et d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Elle couvre plusieurs aspects dont la gestion de l'espace urbain, la gestion économique, la gestion administrative, la gestion des équipements ou infrastructures.

Les communes, notamment les élus locaux, doivent planifier en priorité leurs capacités économiques et financières pour bien gérer leurs villes. En effet, les moyens et les res-

sources d'une commune constituent ce qui permet à la commune de gérer son territoire et d'agir pour le bien de la collectivité.

Pour son fonctionnement annuel, la commune doit déterminer son budget qui prévoit les recettes et les dépenses en accord avec les priorités de la politique communale et ne se contente pas de l'aide financière de l'état car la plupart des communes ont montré pendant longtemps peu d'intérêt pour le volet économique en pensant que l'économie est l'affaire de l'Etat.

Pour la gestion économique, la commune doit assurer son financement à travers l'exploitation des sites culturels, des sites économiques comme les marchés, les parkings, le droit de stationnement, les taxes publicitaires et le recouvrement des taxes communales.

La gestion administrative des villes est assurée par la commune qui comprend l'assemblée populaire communale et sa composante ainsi que l'administration communale. L'assemblée populaire communale règle par ses délibérations les affaires de la commune mais la bonne gestion administrative du milieu urbain exige un personnel ayant les compétences administratives, techniques et financières voulues.

Le bon fonctionnement d'une ville, et la réussite de tout projet d'aménagement urbain, repose ainsi sur la capacité de la collectivité à planifier son développement, en s'appuyant sur un ensemble d'infrastructures de qualité, modernes et adaptées aux besoins. La gestion des infrastructures nécessite aussi un accès aux ressources nécessaires pour fournir des services de qualité acceptable.

La gestion des infrastructures nécessite en sus des capacités de diagnostic des dysfonctionnements, de définition précise des contrats et des commandes passées aux entreprises

prestataires de la maintenance, de programmation et de contrôle de leurs travaux, de coordination des différents intervenants.

La création de villes meilleures ou l'amélioration de celles existantes requiert de la part des acteurs locaux et étatiques la mise en place de bonnes infrastructures de transport, d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

Le transport urbain est un secteur clé de l'économie d'une ville, c'est un outil au service de la production et de la consommation, il présente une activité qui constitue l'une des bases du développement économique et social de la ville et conditionne par conséquent la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens.

La gestion du trafic de transport recouvre l'ensemble des dispositions visant, dans le cadre d'objectifs prédéfinis, à répartir et contrôler les flux de trafic dans le temps et dans l'espace, afin d'éviter l'apparition des perturbations et d'en atténuer les effets.

Dans le domaine du transport, la gestion consiste à planifier, coordonner et contrôler les travaux de réfection majeure du réseau routier. Les blocages et les embouteillages recensés quotidiennement vont conduire à entreprendre un certain nombre d'actions avec l'objectif affiché de permettre un écoulement facile et rapide du trafic.

Il s'agira aussi d'élaborer des solutions simples et peu coûteuses tirant le meilleur parti des infrastructures actuelles et ayant une efficacité d'ensemble sur la circulation.

On peut aussi dire que gérer le trafic routier revient à une meilleure exploitation des routes en essayant d'adapter au mieux la demande (trafic) et l'offre (la capacité des voies). La gestion du trafic de transport vise donc à l'atteinte des objectifs économiques, objectifs écologiques et objectifs médico-sociaux de toute collectivité.

La commune doit utiliser des outils de gestion urbaine qui peuvent être classés en fonction des objectifs et contenus. Il y a ainsi les outils de planification et programmation.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget est un document comptable prévisionnel distinguant les recettes et les dépenses. Le budget des collectivités locales regroupe pour une année l'ensemble des recettes et des dépenses publiques.

Le budget constitue une procédure de gestion intéressante et novatrice. Il a été conçu progressivement, avec des impératifs relevant autant d'un souci de contrôle que d'une volonté d'efficacité.

Au moment des prévisions, les communes utilisent les objets de dépenses pour des estimations plus justes et l'exécution opérationnelle du budget se fonde sur ces mêmes objets de dépenses.

LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (P.C.D)

Le Plan Communal de Développement (P.C.D) définit l'ensemble des programmes et projets cohérents de développement à mettre en œuvre en adéquation avec les grandes orientations nationales, régionales et les aspirations et attentes locales. Il est aussi un program-

me à portée politique et stratégique qui définit les objectifs de développement poursuivis par la commune. A ce titre, il traduit et précise « la politique de la ville », le programme de politique générale des autorités communales.

C'est le programme qui synthétise la procédure et les projets qui doivent favoriser le développement de la commune. Le programme suppose une stratégie fondée sur des objectifs, concrétisée par des actions ; donc des projets, une marche à suivre, un calendrier, un financement. Il permet de croiser les conclusions de l'analyse socioéconomique réalisée sur la commune avec les attentes de la population.

Le Plan Communal de Développement n'est pas un outil d'encadrement, mais un outil d'orientation et de gestion visant le développement local. C'est le résultat d'un processus d'analyse, de détermination et d'arbitrage des priorités au plan local, un cadre stratégique et un guide pour assurer la cohérence et la synergie des décisions et actions.

En dernier ressort, c'est un outil de communication qui permet également de faire le suivi et l'évaluation de l'action communale. Il est établi sur la base de la participation citoyenne des élus et des habitants.

LES OPÉRATIONS D'URBANISME

Les opérations d'urbanisme regroupent l'ensemble des procédures visant à rendre une ville plus attractive et mieux équipée. Les opérations d'urbanisme comprennent le lotissement, la restauration, la rénovation urbaine, etc.

Elles visent à éviter l'habitat spontané, résoudre les litiges issus des lotissements antérieurs, accompagner les populations de manière particulière dans le développement et enfin, améliorer leur cadre de vie. Les lotissements sont aujourd'hui les seuls outils opérationnels de la politique d'aménagement de nos villes.

Ils constituent les composantes principales de la structure urbaine et génèrent l'offre essentielle en matière d'habitat, donc il faut prévoir des lotissements.

La restauration urbaine est la restitution à un espace, à une zone ou à un immeuble urbain ancien son cadre historique et culturel initial tout en tenant compte du nouveau contexte social, environnemental et économique de la localité.

La rénovation urbaine consiste en une démolition en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte.

Elle se définit aussi comme une opération d'ensemble qui concerne la totalité ou l'essentiel du bâti d'un secteur.

Elle peut être motivée par la mauvaise qualité des bâtiments, par leur inadaptation, leur insuffisante occupation du sol. Elle nécessite une intervention massive des pouvoirs publics sur le plan institutionnel, juridique et financier.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le plan d'occupation des sols (P.O.S) est un document d'urbanisme qui détermine l'affectation des sols selon l'usage principal qui doit en être fait, au regard de leur constructibilité (habitats, loisirs, activités, espaces naturels à protéger).

Suite en page 7



Ph.: Arch.



Ph.: Areh.

Suite de la page 6

Il est consultable à la commune et a pour objectif d'organiser et planifier le développement urbain, de protéger l'espace agricole et fixe les règles applicables aux terrains compris dans les diverses zones du territoire couvert par le plan ».

Il a aussi pour objectif de prévoir les équipements futurs : routes, auto-roues, écoles, terrains de sport, et de prendre en compte le paysage et les richesses naturelles.

Le P.O.S est un document réglementaire de portée générale qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols comme les permis de construire et de démolir et les déclarations préalables.

Le P.O.S se présente comme un instrument opérationnel et de composition urbaine permettant de prendre en charge les actions d'urbanisation nouvelle et les opérations d'urbanisme spécifique ; il est un document sans perspective, envisageant l'urbanisme uniquement au travers d'une simple police de l'occupation du sol.

Le Plan d'Occupation des Sols est devenu au fil des temps et des évolutions législatives et institutionnelles l'outil de référence dont disposent les élus locaux pour leurs politiques de développement et de protection.

Ainsi, la plupart des orientations en matière de programmation, d'organisation spatiale, d'environnement et de construction trouvent une traduction dans un P.O.S. De nos jours, Le P.O.S se présente comme un moyen de densification de l'espace urbain et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Le projet d'une bonne ville doit être fondé sur un plan stratégique, fruit d'une large concertation sociale en déterminant les objectifs généraux de la ville et l'engagement à moyen et à long terme par une planification (plus technique) et une gestion (plus administrative).

La commune doit avoir et/ou prévoir un schéma directeur d'aménagement urbain à moyen et à long terme élaboré en localisant l'emplacement des principaux

équipements et en tenant compte également de la croissance de la ville, le renforcement de sa fonction et les infrastructures primaires ainsi que les équipements projetés.

Ce schéma directeur permet à la commune de maîtriser la croissance urbaine et de concilier le développement urbain, économique et la protection de l'environnement. Il oriente le développement économique d'une ville et permet aux acteurs locaux et aux élus de répondre aux problématiques d'aménagement. Il sert enfin de document à caractère stratégique traduisant les ambitions de développement d'une ville.

Le schéma directeur sert de « cadre de référence » à la planification du développement urbain d'un territoire donné. Il se présente de nos jours comme un important document d'urbanisme pour une organisation fonctionnelle et la création de secteurs relativement homogènes en dépit des difficultés auxquelles il fait face dans son élaboration et sa mise en œuvre.

Il serait donc judicieux que les responsables communaux des villes veillent à l'application des grandes orientations pour un développement harmonieux de leurs cités.

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (S.I.G)

Pour tout pays, l'information géographique est un élément central de l'infrastructure nationale, au même titre que les réseaux de transports et de communication. Elle est de nos jours un élément de plus en plus important en terme de croissance économique.

Le S.I.G est avant tout un système d'information, c'est-à-dire un ensemble organisé de ressources permettant d'acquérir, de stocker, de structurer et de communiquer des informations. En matière de gestion urbaine, les S.I.G offrent de multiples possibilités d'analyse ou de simulation. Ils ont d'abord trouvé d'importantes applications pour la gestion urbaine, qui constitue aujourd'hui encore un domaine très important de leur utilisation.

Le recours aux sciences de l'information géographique permet de modéliser et d'analyser l'espace

géographique à l'aide de représentations numériques. La création de cartes et l'analyse géographique à l'aide des S.I.G procurent une plus grande vitesse et proposent des outils sans cesse innovant dans l'analyse, la compréhension et la résolution des problèmes.

Les S.I.G permettent de nos jours de mieux appréhender les problèmes urbains complexes. Ils permettent aussi d'établir la carte de l'occupation des sols sur laquelle apparaissent les retenues d'eau et barrages, la végétation, les habitats, les zones industrielles et les équipements.

Dans le cadre d'un suivi du foncier sur un territoire communal, par exemple, le S.I.G peut servir à identifier des parcelles libres afin de créer des réserves foncières. Il peut également servir à gérer les terrains encore disponibles sur certaines zones spécifiques comme des zones d'activités commerciales.

Il permet aussi, en phase amont, de recenser les zones susceptibles d'accueillir des projets d'implantation de lotissements ou de logements sociaux. Le S.I.G peut permettre de gérer beaucoup plus de données : la voirie (afin d'en gérer l'entretien), les espaces verts et les arbres, les lignes de transport public, le mobilier urbain, les périmètres de la ville, les réseaux communautaires (eau, assainissement, éclairage public).

Les S.I.G sont aussi utilisés en tant qu'outil dans de nombreuses tâches telles que la présentation d'études sur le terrain, la résolution de problèmes territoriaux et tous les sujets concernant l'intégration dans un site.

LES ACTEURS DE LA GESTION URBAINE

La gestion urbaine consiste à coordonner les actions des différents intervenants : Etat, wilaya, commune, partenaires techniques et financiers et la population.

L'ETAT

L'Etat définit en premier lieu les principes nationaux et les outils qui régissent l'urbanisme et la construction. Il anime et soutient les recherches en matière de gestion urbaine dans les domaines économiques, sociaux, techniques, etc.

L'Etat doit aussi assurer la diffusion de campagnes de sensibilisation et d'appropriation par les acteurs de la gestion urbaine et par les usagers des villes des divers textes juridiques accompagnant la planification urbaine.

L'intervention de l'Etat peut être plus directe et plus concrète dans la gestion urbaine dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités. C'est ainsi que l'Etat intervient en soutien méthodologique et financier dans les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine urbain, dans les actions en faveur des sociaux en difficulté, dans la protection du commerce et de l'artisanat, etc.

LA COMMUNE

La commune accomplit de nombreuses actions : elle contrôle et planifie son urbanisme, pilote directement son développement et son aménagement, à l'aide du P.D.A.U, P.O.S et délivre les différentes autorisations relatives aux actes d'urbanisme.

L'appareil communal est incontournable, c'est un acteur de la société civile ; il est le mieux apte à se charger de la gestion de la ville qui devient, dans ce contexte, un nouveau territoire de mission. La commune est donc l'organe chargé de la gestion de la ville.

La commune, organe de gestion de la ville est censée offrir des services aux citoyens, mais aussi planifier l'organisation et l'exploitation des espaces urbains, concevoir et réaliser des projets de développement économique générateurs de ressources pour la gestion de la ville, animer la vie culturelle urbaine, soutenir les organisations non gouvernementales, assister les catégories les plus démunies et veiller à une certaine cohésion sociale. Le corps des employés de la commune est l'organe essentiel qui met en application les décisions prises par l'assemblée populaire communale.

Une meilleure gestion des villes dépend des collectivités qui à travers les décentralisations, doivent être animatrices du développement. Elles sont en effet supposées orchestrer des dynamismes catalyseurs jusqu' alors occultés par des bureaucraties technocratiques et centralisées.

Compte tenu de l'absence de moyens humains et matériels que connaissent la majorité des communes du territoire national, il est préférable que les responsables communaux optent pour la concession de certaines tâches notamment : la collecte des déchets solides, l'éclairage public, l'élégage des arbres, le désherbage et le balayage des rues et voies ainsi que le curage et le nettoyage des regards et cuvettes.

Cette concession doit être réglementaire avec des clauses et les secteurs concernés. Cette solution permettra aux responsables communaux de mettre fin aux multiples problèmes qui en découlent dans nos villes et laisse ces responsables libres pour d'autres tâches aussi importantes et qui rentrent dans le cadre de la bonne gestion de leurs villes.

Aussi, il est à mon avis impératif que ces responsables communaux et certains présidents de commissions (élus) des assemblées populaires communales fassent des stages notamment : P.C.D, budget communal, services publics, etc.

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Il existe une multitude de partenaires avec lesquels les communes peuvent travailler pour élaborer des actions et projets de développement.

Les partenaires financiers et/ou les ONG contribuent pour la mo-

bilisation des fonds financiers en vue de la mise en œuvre des programmes ou pour l'achèvement des projets déjà engagés. Ils apportent un soutien nécessaire et permanent afin d'atteindre le développement de proximité à travers la gouvernance locale.

Les partenaires techniques assurent la formation des agents communaux, de la population bénéficiaire et veillent à l'exécution des travaux en conformité avec les normes et les termes de référence.

LA POPULATION

La population est la bénéficiaire de tous les investissements et réalisations. Dans un contexte de décentralisation et de démocratisation, les pouvoirs publics sont plus sensibles à l'égard de la participation des habitants à la gestion de la ville.

Dans toutes les actions de gestion urbaine, les populations doivent être impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet (formulation, financement, passation des marchés de services et de travaux, validation des plans, suivi des travaux, gestion des équipements).

La participation de la population à la gestion urbaine implique d'abord qu'elle ne soit pas une manière déguisée de l'utiliser comme une main d'œuvre gratuite pour les services urbains. Il faut que les populations aient une claire vision du rôle qu'elles peuvent jouer. Dans le domaine de la gestion environnementale, la population participe aux activités de salubrité et d'hygiène du quartier et contribue à la sensibilisation pour une meilleure préservation du cadre de vie.

Il faut tout de même remarquer que dans beaucoup de nos communes, la population bénéficiaire est souvent oubliée dans la réalisation des projets, entraînant du même coup une absence d'implication et/ou de participation de leur part. La gestion urbaine met ainsi l'accent sur la nécessaire collaboration entre les populations concernées, l'administration locale, les partenaires techniques et financiers, l'Etat. Ainsi, le développement et l'amélioration du cadre de vie en ville incombent à tous les acteurs et nécessitent un dialogue permanent.

La gestion urbaine apparaît comme une gestion réelle de la ville en marge des normes urbanistiques. Les outils de gestion urbaine et les plans d'urbanisme ne peuvent suffire à assurer le bon fonctionnement de la ville. La gestion urbaine doit s'appuyer sur tous les acteurs afin de contribuer au développement de la ville. Outre les compétences en matière d'urbanisme et de construction, la commune exerce la plupart des responsabilités liées à la vie quotidienne des citoyens. Les actions les plus valorisées concernent la construction d'équipements, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la promotion du développement économique.

Enfin, j'espère que nos élus prennent au futur en considération la gestion de la ville en traçant tout au début de leurs mandats un programme riche et fructueux en tenant compte des conseils des différents acteurs notamment par l'installation dès le début de leurs mandats « un conseil consultatif » composé d'ingénieurs toutes catégories confondues, d'architectes, d'avocat, de médecins et toutes autres personnes jugées utiles pour une bonne gestion de la ville.

* Directeur de l'urbanisme et de l'équipement de la commune de Saïda

TÉBESSA

Des projets à l'abandon

A. Chabana

Lors de sa dernière sortie, dans la commune de Cheria, le wali de Tébessa n'était pas du tout content de certains projets réalisés et livrés ou en cours de réalisation, des nombreux retards, des normes de construction suspectes. C'est le cas, de la toute « neuve » (mais déjà dégradée), gare routière, type C de Cheria, pour laquelle l'Etat a dépensé 130 millions de dinars, achevée depuis 4 ans, déjà, mais pour des raisons d'absence de gestionnaire, l'installation reste inexploitée, pire la structure, censée ren-

dre de grands services aux habitants de la cité est dans un état pitoyable de détérioration et d'abandon ; point de gardiennage, des équipements simplement saccagés.

De l'argent public jeté par la fenêtre, au moment où, les ressources financières font défaut et que d'autres projets risquent de se faire annuler. A ce sujet, le wali a déclaré vouloir contacter la société des gares routières algériennes (Sogral) pour trouver une solution à ce cas de dilapidation de deniers publics. Ses sœurs jumelles, de Bir El Ater et Ouenza sont paradoxalement dans la même situation d'incurie

et de négligence et pendant ce temps-là, le citoyen continue d'endurer les conditions d'accueil déplorables, réduites à presque rien.

De même, la nouvelle gare routière type A, dont les travaux avancent à un rythme insignifiant, résultat : le projet traîne depuis des années, alors que l'enveloppe financière déjà de 460 millions de dinars, risque de se faire réévaluer, à cause des surcoûts. Notons que durant sa visite à Tébessa, le ministre des Transports, M. Boudjemaâ Talai avait insisté sur l'impérative livraison de la structure dans les plus brefs délais.

Une trentaine de moutons volés

Mettant à profit, les mauvaises conditions météorologiques, des voleurs de bétail s'étaient introduits dans un enclos pour subtiliser une centaine de têtes de mouton.

Ayant constaté les dégâts, le propriétaire du troupeau, originaire de Bekkaria, à l'est de Tébessa porta plainte

auprès des services de la Gendarmerie nationale de la localité. Ceux-ci ouvrirent aussitôt une enquête pour déterminer les circonstances du vol et arrêter ses auteurs. Notons qu'en pareille période de l'année, c'est-à-dire, à l'approche de la fête de l'Aïd El Adha, les cas de vol de cheptel s'accroissent. La

Gendarmerie nationale a annoncé dernièrement, la mise en place d'un dispositif pour endiguer ce phénomène, notamment à travers le contrôle systématique des troupeaux d'animaux transférés vers les marchés à bestiaux, mais aussi ceux dérobés et acheminés vers les frontières.

A. Chabana

ANNABA

9 vols programmés pour 2.600 hadjis

Tayeb Zgaoula

Ils sont plus de 2600 'hadjis' de la région de Annaba et des wilayas avoisinantes qui vont être transportés par des avions d'Air Algérie et de la compagnie saoudienne, à partir de l'aéroport international 'Rabah Bitat' de Annaba vers les deux villes saintes Médina et La

Mecque, pour accomplir leur pèlerinage. Toutes les conditions et facilitations pour l'accomplissement du 5^{ème} pilier de l'Islam semblent réunies.

Pour Annaba, 517 pèlerins ont retiré leurs passeports dans les délais souhaités. Une journée d'information et de sensibilisation sur le mode opératoire du pèlerinage a été également orga-

nisée, ainsi que d'autres conseils prodigués.

Le premier vol de la compagnie d'Air Algérie a eu lieu samedi dernier à l'aube, avec à son bord 240 pèlerins. Au total 9 vols sont programmés vers Médina et La Mecque, a indiqué avant-hier le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs M. Amrouche Messaoud.

JIJEL

Clôture de l'université d'été de l'UNFA

Les participantes à l'université d'été de l'UNFA ont réitéré, samedi, à Jijel, leur détermination et leur implication dans la défense de l'Algérie et appelé au renforcement de l'unité nationale.

Les militantes ont, particulièrement, souligné l'intérêt et l'importance accordés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la promotion, l'émancipation et l'insertion de la femme algérienne. Un vibrant hommage a été, également, rendu à l'Armée nationale populaire (ANP) et à l'ensemble des services de sécurité pour la défense et la sécurité du pays.

Dans leurs recommandations finales, adoptées à main levée, les participantes à cette 7^{ème} université d'été ont, également, souligné la nécessité de renforcer le volet de l'alphabétisation et de la formation des femmes, celui de la solidarité nationale et salué les efforts du gouvernement pour l'application du programme d'action présidentiel.

L'accent a été, par ailleurs, mis sur la nécessité de produire et de consommer davantage algérien et de promouvoir l'économie fa-

miliaire, facteur non négligeable dans la macro-économie nationale.

Lors de son discours de clôture, la secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafi s'a souligné, qu'en organisant cette université à Jijel, l'organisation féminine entend, à travers ce défi, rendre un hommage à cette wilaya et à sa population. Elle a saisi l'occasion pour rappeler à l'assistance le nom de feu Lahziel Farida, native de Jijel et militante émérite de l'UNFA.

Quelque six cents participantes, venues de 46 wilayas du pays, ont pris part aux travaux de cette université d'été qui a eu pour cadre le pôle universitaire de Tassoult, à une dizaine de kilomètres, à l'est du chef-lieu de wilaya. Cette rencontre a été une « parfaite réussite », ont indiqué, à l'APS, plusieurs participantes dont nombre

d'entre elles foulent, pour la première fois le sol des Kotama. L'ordre du jour de ces assises, organisées sous le slogan de « la femme algérienne, partenaire actif dans le renforcement de l'unité nationale » a comporté une série d'activités et de conférences axées, notamment, sur la lutte contre la violence, la bonne gouvernance, la protection de l'enfant, la santé de la femme, la culture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-on appris des organisatrices. Outre l'organisation d'expositions dans cette université, les militantes de l'UNFA ont été conviées à des excursions pour la découverte de la corniche jijelienne, qui connaît un rush de plus de huit millions d'estivants, selon un décompte provisoire de la Protection civile.

BLIDA

La terre a tremblé

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, samedi, à 17h 23 (heure locale) dans la wilaya de Blida, indique le

Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud de la ville d'El Affroun, précise la même source.

Ouargla

Des jeunes formés dans l'installation des lignes téléphoniques et de la fibre optique

Cinquante jeunes de la wilaya de Ouargla ont bénéficié, cette année, d'une formation en matière d'installation des réseaux téléphoniques et de fibres optiques, à l'initiative d'Algérie-Télécom (AT), a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'entreprise. Initiée dans le cadre de la mise en oeuvre d'une convention signée, en 2011, par la direction générale d'A.T et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'opéra-

tion vise à accompagner les jeunes porteurs dans la création d'entreprises et leur dotation de projets, dans le domaine des Télécommunications, notamment l'installation de lignes téléphoniques et de fibre optique, a précisé le responsable de la cellule de communication et des relations extérieures, à la direction d'AT de Ouargla. M. Omar Thelib a expliqué que les bénéficiaires de cette formation, gratuite, se sont vus accorder de petits projets à titre expérimental, couronnés par la remise de certifi-

cats reconnus, à l'échelle nationale, dans le domaine des installations de réseaux téléphoniques et de fibre optique. Le programme de l'entreprise, axé notamment sur la modernisation des réseaux de Télécommunications, accorde une priorité aux jeunes dans l'exécution des futurs projets, en vue de contribuer au développement de ces entités versées dans le domaine et porter leur nombre de 50 à près de 400 entreprises, dans les prochaines années, selon la même source.

BOUIRA

Deux accidents mortels en 24 heures

Deux accidents de la route se sont produits dans la wilaya de Bouira, en espace de 24 heures et se sont soldés par la mort de 6 passagers et des blessures à 5 autres.

Le premier accident s'est produit aux limites de la wilaya de Bouira, à l'est et qui a vu un camion de gros tonnage percuter un véhicule de tourisme. L'intensité du choc

a provoqué la mort de 5 passagers et des blessures à 2 autres. Le deuxième accident s'est déroulé à l'extrême nord-ouest de la wilaya de Bouira, où est survenue une collision entre un camion semi-remorque et une voiture légère.

La forte percussion a causé la mort d'un passager et des blessures à 3 autres. Décidément, les accidents de la

route n'arrêtent pas de se produire à un rythme effrayant, vu leurs lots de morts, et au moment où les institutions, directement concernées, s'apprennent à faire participer tous les organismes et associations à caractère préventif, afin convenir sur une stratégie de lutte contre cette catastrophe assimilée à un terrorisme routier.

F. H.

Un homme poignardé par 2 individus

Un homme, dans la trentaine environ, a été poignardé par deux individus, dans la nuit d'avant-hier, au lieu-dit 'Château d'eau', situé dans la ville de Bouira. La

victime a été admise aux urgences de l'hôpital 'Mohamed Boudiaf,' avant d'être transféré au CHU, sans doute après que son cas eut été jugé grave. Nous ignorons

encore si les auteurs de cette agression ont été arrêtés, et son mobile qui reste à éclaircir par les enquêteurs qui ont pris en main cette affaire.

Farid Haddouche

MÉDÉA

En hommage à «H'mimiche»

Rabah Benaouda

Il y a moins d'une année, le 13 novembre 2014, décédait, dans un tragique accident de la circulation, survenu dans la wilaya de Blida, «H'mimiche El-Bahlaouane» comme aimaient l'appeler les enfants dont il était l'ami fidèle et qu'il égayait lors de ses différents spectacles humoristiques à travers le pays. «H'mimiche» à la mémoire de qui est dédiée cette sixième édition des «Journées nationales du clown» de Médéa, du 02 au 04 de ce mois de septembre. Organisée par «l'Association 'El-Amel' pour la protection et la promotion de l'enfance» de la ville de Médéa, sous le patronage du ministre de la Culture et du wali de Médéa et sous l'égide de la direction de la Culture de la wilaya de Médéa, cette manifestation théâtrale pour enfants est abritée par la Maison de la Culture 'Hassan El-Hassani' de Médéa. Une sixième édition des «Journées nationales du clown» dédiée, donc, à la mémoire de cet inoubliable acteur, humoriste, animateur mais aussi et surtout «clown qui faisait tellement rire les enfants» que fut «H'mimiche». De son vrai nom Chérif Hadjam, cet enfant de la

ville d'Oran où il est né, en 1955, avait «osé» mettre fin prématurément à ses études supérieures en chirurgie dentaire pour, justement, «embrasser» cette carrière d'humoriste et plus précisément de «clown» qu'il chérissait par-dessus tout. Car il avait toujours aimé être au contact des enfants pour leur apporter chaleur et joie, plus particulièrement durant cette longue période des tragiques événements qui avaient secoué, tout le pays, durant la décennie noire de 1990. «H'mimiche» dont la famille est attendue, pour la cérémonie officielle d'ouverture, à la Maison de la Culture 'Hassan El-Hassani' de Médéa où elle sera honorée, à cette occasion, par les autorités locales. Pour en revenir à ces «Sixième journées nationales du clown» de Médéa, elles verront la participation de pas moins de huit troupes venues de différentes wilayas du pays dont notamment Adrar, Blida, Tlemcen... et seront caractérisées par un programme riche et varié. Une manifestation culturelle et théâtrale qui profitera, également, aux enfants de certaines communes de la wilaya dont notamment Hannacha, Moudjebour, Ouamri et Ouzera où se produiront des troupes

participantes. Parallèlement à ces représentations théâtrales pour enfants, il y aura, également, deux ateliers de formation différents qui plancheront, respectivement sur «El-alâab elbahlawania» et «El-kinaâ oual' maquillage» ainsi qu'une journée d'études portant sur le thème : «Le clown entre activité divertissante et activité éducative» qui sera animée par MM. Mokhtar Laadjel et Mohammed Boukerras, deux figures locales, bien connues, dans le monde de la Culture et du Théâtre, plus particulièrement. Une sixième édition dont les organisateurs n'ont pas oublié de programmer une sortie touristique, au profit des troupes participantes, au Musée national public des Arts et des Traditions populaires (ex-Dar El-Emir Abdelkader) de Médéa ainsi qu'une visite de bienfaisance aux enfants malades de l'Etablissement public hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Médéa.

La cérémonie d'ouverture officielle aura lieu, en milieu d'après-midi de mercredi prochain, la clôture étant prévue en fin d'après-midi de vendredi prochain. Comme il reste à rappeler, pour conclure, que toutes les représentations théâtrales auront lieu entre 10h et 16h, aussi bien à la Maison de la Culture 'Hassan El-Hassani' que dans les quatre autres communes retenues.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 dhou el qida 1436				
El Fedjr 04h47	Dohr 12h49	Assar 16h28	Maghreb 19h22	Icha 20h44



Revalorisation de la pension

Des retraités réclament leur argent
Des membres d'un groupe de retraités de la wilaya de Constantine qui se sont présentés hier à notre bureau, se plaignent de n'avoir pas reçu, jusqu'à présent (août), la prime de revalorisation de la pension de retraite de 5% au titre du mois de mai 2015.

A. Mallem

Ils ont affirmé qu'ils sont au nombre de 5.000 retraités concernés par cette « anomalie ». « C'est incompréhensible et bizarre que sur les 110.000 retraités de la wilaya, 5.000 ont été exclus du bénéfice de cette prime. Aussi, nous demandons des clarifications, sinon des justifications de la caisse nationale des retraites (CNR) à propos de cet oubli », ont-ils indiqué. « S'agit-il d'une omission, d'une erreur administrative ou carrément d'une exclusion qui ne dit pas son nom ? », se sont-ils exclamés.

Sur un autre registre, le même groupe de retraités n'a pas compris pourquoi les services de la CNR, lorsqu'ils les sollicitent, ne donnent qu'un simple bout de papier sur lequel ils font figurer tout simplement le montant net de la prime mensuelle. « Ce n'est pas réglementaire car la loi fait obligation à chaque employeur de délivrer une fiche de paie comportant les rémunérations détaillées du salaire résultant d'un travail effectivement accompli et donne plein droit au travailleur d'exiger cette fiche de paie », dénonce-t-on. « Les services de la CNR exigent, aussi, de certains retraités la production d'un justificatif délivré par leur entreprise d'origine pour leur délivrer la fiche de paie demandée. C'est aussi aberrant dans la mesure où la plupart de ces entreprises ont été dissoutes. Aussi, nous considérons ces pratiques introduites par la CNR dans la gestion des pensions de retraite comme une attitude irrespectueuse envers les retraités », ont protesté ces derniers qui exigent des responsables de la caisse, à différents niveaux, de respecter leurs droits.

Toutes ces réclamations et plaintes ont été communiquées hier à M. Bouazza Mustapha, directeur de l'agence de la CNR de Constantine, et ce dernier a répondu point par point aux doléances présentées par les retraités. Pour ceux qui n'ont pas perçu la prime de revalorisation du mois de mai dernier, il a contesté tout d'abord le nombre de 5.000 avancé par les contestataires.

Deux motocyclistes gravement blessés

Deux jeunes à moto ont été gravement blessés avant-hier à Sidi Mabrouk inférieur suite à la collision avec un véhicule, apprend-on auprès de la Protection civile. Selon le chef de service « prévention » à la direction de ce corps constitué, le capitaine Lagraa, une collision entre un véhicule et une motocyclette de marque « Vespa » survenue aux environs de 12 heures 05 minutes, dans le quartier de Sidi Mabrouk inférieur, a

« C'est un chiffre erroné et je peux vous le prouver facilement en vous montrant les états de virement », affirme-t-il. « Il s'agit de pensionnés dont les fichiers sont informatisés mais qui contiennent des anomalies. C'est pour cela qu'à chaque fois qu'il y a des revalorisations ils ne sont pas touchés. Aussi, nous sommes en train de faire le travail manuellement et chaque mois il y a un nombre de retraités, compris entre 300 et 400, qui sont régularisés. Nous pensons terminer ce travail de régularisation au mois d'octobre prochain », a assuré M. Bouazza.

Pour la question de fiches de paie, notre interlocuteur estime que celle-ci est discutable car la délivrance, chaque mois, de 110.000 fiches de paie pour la seule région de Constantine coûte énormément d'argent à la caisse, surtout si l'on considère que chaque bulletin coûte environ 15 dinars. « On donne une fiche de paie à quelqu'un qui doit constituer un dossier administratif et non pas pour la mettre simplement dans sa poche, ou la détruire une fois sorti des bureaux de la caisse. Nous avons mis en place ce système de ticket pour permettre au retraité d'avoir l'information essentielle le concernant ». Commentant cette exigence des retraités, M. Bouazza a estimé que ces derniers n'ont aucun besoin à contrôler, chaque mois, le mouvement de leur pension. « La pension évolue et constitue un historique, et il y a plusieurs positions à contrôler. Et le retraité n'a besoin que de la dernière position », a expliqué le directeur de l'agence de la CNR.

Interrogé à la fin sur la possibilité d'avancer la date de virement des pensions avant l'Aïd El-Adha, M. Bouazza a répondu que c'est tout à fait possible, mais c'est une décision qui sera prise au niveau central. « Toutefois, il se pourrait que les retraités touchent leurs pensions à partir du 15 ou 16 du même mois. En tout cas, à notre niveau, nous nous sommes préparés pour cette éventualité, la procédure de versement sera prête à être enclenchée à partir du 7 septembre », a conclu notre interlocuteur.

A. E. A.

Incendies à Beni Hmidène et Ain Abid

Deux feux se sont déclarés dans les communes de Beni Hmidène et de Ain Abid, selon la Protection civile. Le premier s'est produit dans la localité de Ouled Nia, commune de Beni Hmidène, où les flammes ont ravagé deux hectares de chaume et 1000 bottes de foin. Alors que le second s'est déclenché au lieu-dit Zahana au douar Zlabha,

commune de Ain Abid, où 60 bottes de foin et 500 tuyaux d'irrigation ont été brûlés. L'intervention des hommes de la Protection civile a permis de circonscrire l'incendie et empêcher sa propagation aux habitations. La gendarmerie a ouvert une enquête pour en déterminer les causes exactes.

A. E. A.

Les réserves n'ont pas été levées

L'ouverture du stade Benabdelmalek encore différée

A. Mallem

L'insuffisance des infrastructures sportives, surtout les stades de football, est une donnée constante qui revient à chaque début de saison. Cette semaine, les responsables des clubs et ceux de la ligue que nous avons rencontrés n'ont pas manqué de souligner les nombreuses contraintes qu'ils rencontrent pour la programmation des nombreuses équipes de la ville de Constantine, que ce soit pour les entraînements ou pour la compétition officielle. Il est indéniable que la question touche de plein fouet les équipes de jeunes catégories qui se trouvent sacrifiées car, pour s'entraîner ou recevoir leurs adversaires, ces jeunes sont obligés de « nomadiser » entre les stades des communes de la périphérie : Hamma-Bouziane, Didouche Mourad, Ain-Smara, El-Khroub. Et cette situation ne manque pas d'inconvénients pour ces sportifs qui sont assez souvent exposés au manque de moyens de transports, aux dangers résultants des déplacements et même aux risques d'évoluer dans des arènes ouvertes à tous les vents. « C'est pourquoi, nous a déclaré hier le responsable des

catégories de jeunes dans un club de la ville, il est indispensable que la nouvelle arène du stade Benabdelmalek soit ouverte à la compétition sportive dans les plus brefs délais ».

Car, a-t-il encore plaidé, « cela permettrait de desserrer, un tant soit peu, l'étreinte que subit le petit stade de la cité Daksi Abdesslem où se bousculent plus d'une dizaine d'équipes, toutes catégories confondues ».

Pour revenir au stade Benabdelmalek, signalons qu'il avait ouvert ses portes il y a plusieurs mois, mais seulement pour les entraînements des équipes phares de la ville, notamment le CSC et le MOC, qui utilisent sa pelouse synthétique de 5ème génération pour se préparer aux matches. Pour la compétition officielle, l'ouverture du stade reste encore tributaire de la levée des réserves émises par la commission technique ad hoc composée des services de sécurité, la Protection civile, de la direction de la jeunesse et des sports et de la commune. Réserves dont la levée est à la charge de l'entreprise du métro d'Alger responsable de sa réalisation. Il y a deux mois environ, le 9 juillet dernier, le président de l'APC de Constantine,

M. Seif-Eddine Rihani, nous avait déclaré sans ambages que « le stade Benabdelmalek ne sera pas prêt pour accueillir les compétitions sportives au début de la saison prochaine comme cela avait été espéré ». Il cite à l'appui de sa déclaration que du travail reste encore à faire sur la structure en béton du stade, la finition des vestiaires. Et pour ce qui concerne les spectateurs et les pratiquants, toute la question de leur sécurité demeure posée.

Interrogé hier pour savoir si toutes les réserves évoquées ont été levées, le président de l'APC par intérim, le Dr. Messai, a répondu qu'il est « quasiment impossible que le stade Benabdelmalek soit homologué et puisse fonctionner cette saison ». Car, a-t-il dit, « il y a énormément de réserves qui ont été formulées par les différents secteurs concernés et que l'entreprise du métro d'Alger n'a pas encore bougé pour les lever ». Et pour pallier au manque de terrains de football, notre interlocuteur a annoncé que l'APC va saisir la ligue de football pour autoriser les jeunes catégories à utiliser le stade Zighoud-Youcef du plateau du Mansourah, et ce dans le but de desserrer l'étreinte sur les autres stades.

Solidarité

Des promesses pour la rentrée scolaire



A. El Abci

À la veille de la rentrée scolaire 2015-2016, les préparatifs vont bon train au niveau de la direction de l'éducation sur les plans pédagogique et organisationnel, en sus du lancement d'une opération de solidarité envers les élèves des familles nécessiteuses des zones reculées de la wilaya, mais aussi des nouvelles cités où ont été transférés dernièrement de nombreux habitants.

Ainsi et selon le directeur de l'éducation de la wilaya de Constantine, Mohamed Bouhali, la rentrée des classes de cette année se présente sous l'enseigne d'une action de solidarité, qui aura pour effet de renforcer davantage les actions d'appui à la scolarité des élèves des

familles nécessiteuses. Actions d'appui, dira-t-il, qui sont « représentées par la construction de cantines scolaires en nombre suffisant et ce, pour la prise en charge effective de tous les élèves des écoles primaires, qui auront ainsi droit à des repas chauds, d'une part, et l'attribution de la prime de scolarité de 3.000 dinars, d'autre part ».

Et notre interlocuteur d'indiquer que « cette prime qui est octroyée par le ministère de tutelle, a compté 52.532 bénéficiaires l'année dernière, alors qu'il est attendu qu'ils seront au nombre de 54.000 enfants à en profiter pour cet exercice 2015-2016 ». Concernant le nombre de livres qui seront délivrés à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, il l'estimera à « pas moins de 368.000 exemplaires et ce, sou-

lignera-t-il, aux enfants des familles pauvres et qui sont en même temps les bénéficiaires de la prime de scolarité ». Pour sa part, la direction de l'action sociale (DAS) a décidé de consacrer près de 3 milliards de centimes, au titre de la solidarité envers les enfants handicapés et aux nécessiteux.

Somme d'argent qui a été répartie sur les 12 communes et les centres spécialisés de la DAS, lors de la dernière réunion de la commission de wilaya en charge de ce dossier pour que la distribution se fasse avant la rentrée. Et dans son communiqué, reçu hier à notre rédaction, la direction de l'action sociale (DAS) indique que « plus de 37.000 élèves au niveau de la wilaya bénéficieront, ainsi, d'effets scolaires de bonne qualité pour aussi bien les garçons que les filles ».

L'aide en question consiste en une vingtaine d'articles, dont notamment des tabliers, cartables, plumiers, cahiers de différents volumes, papiers et différents accessoires pour dessin.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

16 dhou el qida 1436

El Fedjr 03h35	Dohr 12h31	Assar 16h20	Maghreb 19h44	Icha 21h21
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Les habitants demandent le renforcement de la sécurité Encore une bataille rangée à Oued Tlélat

K. Assia

Les habitants de la paisible localité de Oued Tlélat sont sous le choc après la bataille rangée ayant opposé tard dans la nuit de samedi deux bandes rivales. Des individus munis d'armes blanches se sont donnés en spectacle provoquant un véritable climat de terreur au sein de la population, selon des habitants qui se sont déplacés hier à notre rédaction. Ces derniers ont tenu à dénoncer ces scènes de violence devenues de plus en plus fréquentes. En interpellant les autorités locales, nos interlocuteurs ont demandé le renforcement du dispositif de sécurité afin de mettre hors d'état de nuire des bandes de malfaiteurs. Ces derniers se sont dispersés quelques instants après l'arrivée des services de sécurité sur les lieux, indique-t-on. Du côté des

services de sécurité, on saura que les auteurs ont réellement rejoint leurs domiciles et aucune poursuite judiciaire n'a été lancée. Il s'agit d'une rixe qui fort heureusement n'a occasionné aucun dégât. Toutefois, les riverains souhaitent un renforcement du dispositif de sécurité. De simples rixes peuvent entraîner l'irréparable, estime-t-on. Dans ce registre et en vue de répondre aux doléances de la population et surtout les habitants des localités ayant connu plusieurs opérations de relogement à l'exemple de Oued Tlélat et Gdyl, les autorités locales ont inscrit deux projets de réalisation de sûretés urbaines. Les travaux ont été achevés pour la sûreté de Gdyl alors que pour celle de Oued Tlélat les travaux sont encore en cours. Ce projet initié dans le cadre d'un meilleur rapprochement entre les citoyens et la police vient à la demande

de nombreux habitants qui en ont exprimé le vœu. Ces infrastructures seront également implantées dans d'autres localités, à savoir Sidi El-Bachir, Belgaïd, Chahid Mahmoud, la nouvelle cité 800 logements de Oued Tlélat, Gdyl, Bousfer, Mers El-Hadjad et une BMPJ à Cahid Mahmoud. Par ailleurs, ces nouvelles sûretés font partie de l'important programme de modernisation initié par la DGSN.

Sept sûretés urbaines et une brigade mobile de la police judiciaire BMPJ sont prévues à Oran dans le cadre de ce programme. D'autre part, la sûreté de la wilaya d'Oran s'est renforcée de trois nouvelles structures qui ont été réceptionnées en mai dernier.

Il s'agit de trois sûretés urbaines implantées respectivement à Ain El-Beida, le quartier d'El Emir ex-Les Plateaux sur les hauteurs d'Arzew et à Fellaoucene El-Barki.

Elargissement de l'axe Arzew-Cap Carbon

Les travaux lancés avant la fin de l'année

K. Assia

Les travaux d'élargissement et d'aménagement de l'axe routier reliant Arzew à Cap Carbon seront lancés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier de sources proches du dossier. Ce projet, confié il y a plus d'un mois à la direction des travaux publics, a connu un énorme retard dénoncé à maintes reprises par les usagers de la route. Annoncés depuis plusieurs années, les travaux devant s'étendre sur une distance de 9 km ont connu un véritable retard dû en partie à des contraintes d'ordre technique, indique-t-on. L'étude a été déjà établie de sorte que les travaux doivent cibler le bitumage de tout l'axe routier, la réfection de la chaussée et l'éclairage public et élargissement de la voie. Un doublement de l'axe est également prévu dans le cadre de ce projet tant

attendu par la population. Cette voie jugée très exiguë fait craindre le pire aux usagers de la route qui ont interpellé plusieurs fois les pouvoirs publics pour lancer des travaux d'extension. Les habitants de la corniche d'Arzew, quant à eux, se disent livrés à eux-mêmes compte tenu de l'état de dégradation avancée de ce tronçon routier. Les difficultés rencontrées sont énormes surtout en hiver où la population est contrainte de porter des sachets en plastique pour traverser certaines pistes non goudronnées. Du côté de l'APC d'Arzew, on saura que ce projet figure parmi les préoccupations de l'heure puisque sa réalisation permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants et surtout de minimiser le danger lié aux accidents de la route. Arzew est un pôle économique stratégique et le lancement de projets de développement est une

priorité pour une commune en pleine expansion démographique et urbanistique. Les habitants aspirent à ce que le tourisme côtier soit une autre source de revenus pour de nombreux opérateurs en quête d'investissement. Les riverains souhaitent que d'autres sites reliant Arzew à Madagh en passant par Kristel soient exploités, des projets ambitieux qui pourront créer de l'emploi et surtout donner une nouvelle vocation à une ville connue pour son énergie gazière. C'est dans cette optique que la réalisation de ce projet d'élargissement et réfection de l'unique voie qui mène vers le village côtier de Cap Carbon devient plus que jamais indispensable. Un avis d'appel d'offres sera lancé pour retenir l'entreprise qui sera chargée de la concrétisation de ce projet. Le montant de l'opération est estimé à 50 milliards de centimes.

Hadj 2015

Départ du premier groupe de pèlerins à partir d'Oran

Le premier groupe de pèlerins de la région ouest du pays a embarqué samedi après-midi en direction des Lieux Saints de l'Islam à partir de l'aéroport international d'Oran Ahmed Benbella. Une cérémonie a été organisée en l'honneur de ce premier contingent régional de hadjis, composé de 210 voyageurs, sous le nouveau chapiteau de l'aéroport doté de commodités qualifiées d'excellentes par les passagers.

L'importance du pèlerinage et la bonne ligne de conduite à tenir par les hadjis pour l'accomplissement du

cinquième pilier de l'Islam ont été mises en exergue à cette occasion par le directeur de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), Youcef Aziza. Ce responsable a également présenté les quatre membres, dont un médecin, désignés par les secteurs compétents (Protection civile, Santé et Affaires religieuses) pour assister les hadjis durant leur séjour aux Lieux Saints. La cérémonie s'est également tenue en présence des autorités locales et de représentants des institutions partenaires à l'instar du Croissant-Rou-

ge algérien (CRA) qui a mobilisé une soixantaine de jeunes bénévoles pour accueillir et assister les voyageurs jusqu'à leur embarquement. Ce premier groupe de pèlerins a pris le vol en direction des Lieux Saints de l'Islam à bord d'un appareil de la compagnie nationale Air Algérie. «Au total, 27 vols (départ et arrivée) sont programmés à l'aéroport international Ahmed Benbella au profit de quelque 7.200 hadjis», a fait savoir le chargé de communication de l'entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA), Salah Chaalal.

7 milliards pour les centres de formation



Ph.: Arch.

J. Boukraa

La direction de la formation professionnelle a programmé plusieurs opérations de réhabilitation et d'aménagement des structures. Les travaux vont toucher les centres de Misserghine, Hassi Bounif, le centre métaux au boulevard colonel Benabderezak à Oran et l'institut d'Es-Senia. Trois entreprises ont été désignées par le service de suivi des investissements et des biens de la direction de la formation pour concrétiser les travaux. Ces établissements de formation professionnelle bénéficieront d'équipements et autres moyens pédagogiques pour améliorer la qualité de la formation. Il s'agit de la réfection, des salles de cours, des ateliers, des travaux extérieurs et d'autres actions. Une enveloppe de 7 milliards de centimes a été débloquée pour ces travaux, qui seront suivis par une opération d'équipement afin de permettre aux stagiaires d'étudier dans des conditions favorables. En 2014, quelque 675 millions de dinars ont été débloqués pour la réhabilitation des infrastructures existantes. D'autre part, plusieurs infrastructures dédiées à la formation professionnelle viendront renforcer le parc du secteur dans la wilaya d'Oran dans le cadre du plan quinquennal. Pour la prochaine rentrée, deux nouveaux instituts et un centre ouvriront leurs portes à Oran. Il s'agit de l'institut de formation professionnelle d'Arzew, l'institut national de l'impression et de l'audiovisuel qui sera ouvert à El-Hamri et le centre de formation de Ain El-Beida, commune d'Es-Senia. D'une capacité globale de 1.300 postes pédagogiques, ces infrastructures vont permettre d'augmenter l'offre et répondre à la demande. D'autres structures sont en cours de réalisation, comme l'institut de formation professionnelle et de l'apprentissage (CFPA), en cours de

construction dans la commune de Béthioua avec une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et 120 lits. Le futur établissement de formation de Béthioua fait partie des infrastructures en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya d'Oran, réparties en 6 CFPA et 3 instituts nationaux spécialisés (INSFP). La livraison de ces équipements publics portera la consistance totale du secteur local de la formation et de l'enseignement professionnels à 23 CFPA et six INSFP. Notons que pour la rentrée de septembre, le secteur prévoit 10.100 postes de formation diplômantes et qualifiantes pour toute personne qui veut acquérir des compétences lui permettant de s'intégrer dans la vie professionnelle ou d'améliorer ses connaissances professionnelles en proposant des modes de formation, à savoir le résidentiel, l'apprentissage, les cours du soir, la formation continue et celle dite de la femme au foyer, avec un encadrement technique et pédagogique qualifié dans les différentes spécialités.

Toutes les dispositions ont été prises par la direction de la formation professionnelle pour le bon déroulement de la rentrée de la session prochaine dont les inscriptions, lancées en juin, prendront fin le 17 septembre. Les sélections et l'orientation sont prévues les 21 et 22 du même mois. La proclamation des résultats est prévue le 23 septembre et, enfin, la rentrée officielle des stagiaires, apprentis et élèves de l'enseignement professionnel, reconduits et nouveaux, le dimanche 27 septembre. Une campagne d'information et de sensibilisation sur les différentes offres et spécialités a été organisée le mois d'août en cours par la direction de la formation. Dans ce cadre, la caravane a sillonné les plages d'Oran à la rencontre des jeunes estivants pour les informer et les motiver pour les différents métiers.

Bouisseville

Un quinquagénaire découvert mort dans sa ferme

Un homme de 52 ans a été retrouvé sans vie dans une ferme dans la localité de Bouisseville, commune d'Ain El-Turck. Selon des informations de la Protection civile, le dénommé K. A. a été découvert mort samedi dans la ferme. Son corps ne présentait aucune trace de violence. Sa dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital de cette commune. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes du décès.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Amri Amaria, 62 ans, Larbi Tebessi
Benzidour Amina, 72 ans, Médioni
Adda Aziza, 49 ans, 22 rue Zougar Amar
Lasmache Larbi, 70 ans, Gambetta

Horaires des prières pour Oran et ses environs

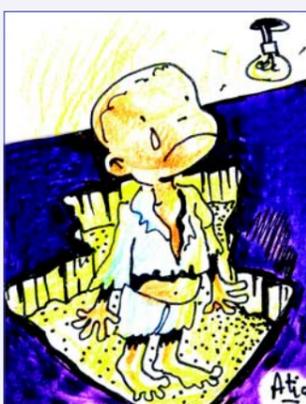
16 dhou el qida 1436				
El Fedjr 05h06	Dohr 13h04	Assar 16h43	Maghreb 19h37	Icha 20h58



Tranche de Vie

Par El-Guellil

La terreur



ment déjantés par la misère, l'alcool et autres stupéfiants ne peuvent faire face à l'éducation des enfants. Une situation tragique dans laquelle un enchaînement fatal peut

tuer malgré l'intention de ne pas donner la mort. Ces gens vivent dans des bidonvilles sans boîte aux lettres pour recevoir des convocations des services sociaux. L'aveuglement de ces services qui passent à côté de situation flagrante. Le lien biologique est sacré chez nous, on privilégie le fait de laisser l'enfant dans sa famille. Cette façon de voir les choses n'est pas vraie dans d'autres pays qui privilégient la fonction parentale sécurisante à la place d'avoir un père ou une mère. Ces parents incapables doivent être pris en charge et laisser leurs enfants apprendre la sécurité affective ailleurs, loin d'eux. Ces enfants, pour se construire et être des adultes accomplis, doivent être pris en charge pour ne pas réitérer le schéma dévastateur. N'oublions pas que 80% de ces actes de maltraitance se passent dans le milieu familial. La survie d'un enfant ne doit plus dépendre de la seule chance. Cet enfant maltraité n'en a pas de fait.

Le problème de certains monstres, c'est qu'ils ressemblent à n'importe qui de normal. La violence faite aux enfants est insupportable. Ce sont des êtres fragiles. Souvent, lorsqu'ils arrivent aux urgences à l'hôpital, parfois les marques de maltraitance sont évidentes. Alors, on commence l'interrogatoire auprès de l'enfant qui, même si jeune, est dans un rôle de composition. Il protège ses parents. Comment pouvons-nous attendre d'un enfant qu'il dénonce ses parents, une situation si aliénante. Oser se séparer de personnes qui sont censés vous protéger, c'est difficile. De toute manière, qui croira un enfant ? On devrait faire une loi qui exige l'assistance à personne en danger et ainsi prôner l'alerte au service social qui doit aider la famille à sortir d'une situation délicate. Trop jeune, l'innocent n'a pas la parole tout en se trouvant dans un calvaire inimaginable. Des parents complète-

Après une brève accalmie sur les marchés Envolée subite des prix des fruits et légumes

Les prix des fruits et légumes ont connu une hausse importante cette dernière semaine du mois d'août. Le consommateur qui s'est réjoui, il y a quelque temps, de constater une légère baisse sur les étals des marchés s'est vite résigné.



J. Boukraa

Un tour au niveau de quelques marchés de la ville d'Oran nous a permis de constater qu'après une accalmie de courte durée, les prix des fruits et légumes ont repris leur envol. En cette période c'est le paradoxe, même les produits de saison ont connu une hausse, malgré la production abondante. Samedi en fin d'après-midi, en plein mois d'août où la production est censée répondre à la demande, au marché de la rue Maupas au quartier El Makkari, ex-Saint Eugène, la tomate était cédée entre 80 et 100 dinars le kilo, selon le calibre et la qualité. La pomme de terre a augmenté d'une quinzaine de dinars et a de nouveau atteint la barre des 60 voire 65 dinars sur les marchés de détail. Si pour la tomate cette hausse est inexplicable, selon un mandataire, la hausse du prix de la pomme de terre est due à la période creuse de la production. L'essentiel de la consommation en-

tre août et octobre provient de la production stockée entre mai et juillet. Celle-ci couvre la consommation jusqu'à l'arrivée sur le marché de la primeur de l'hiver. C'est donc la période la plus difficile de l'année, celle qui voit traditionnellement les prix flamber. Selon notre interlocuteur, «la première récolte de la pomme de terre primeur est attendue pour le mois de novembre, alors que la pomme de terre de la réelle saison (celle cultivée en été) sera récoltée vers la fin du mois de décembre». Pour les autres produits, l'oignon oscille entre 50 et 60 DA, alors que les carottes sont affichées à 70 et 80 DA. La laitue, très consommée durant cette période, est cédée à 200 DA, les haricots verts à 150 voire 200 DA, le poivron entre 120 et 140 dinars.

Selon un commerçant ambulant installé au marché de la rue Maupas, «les producteurs et certains intermédiaires ont recours au stockage des produits dans les entrepôts frigorifi-

ques. Et en cette période estivale où la demande est très importante, les spéculateurs saisissent l'occasion, surtout que certains producteurs qui n'ont pas de dépôt frigorifique ont perdu leurs récoltes à cause de la canicule de ce mois d'août». Le consommateur ayant perdu ses repères saisonniers, s'est habitué aux variations brutales de prix. En l'absence d'une politique de régulation et de protection des consommateurs, les chefs de famille se retrouvent livrés à eux-mêmes. Les autorités semblent incapables de réguler le marché des fruits et légumes, laissant le consommateur livré à la seule loi ultralibérale de l'offre et de la demande.

En effet, cette année est sans doute une année fort désagréable pour les ménagères, car les hausses de prix de certains produits agricoles ont commencé depuis le début d'année, en dépit d'une bonne production. D'autres hausses sont appréhendées par les ménagères à l'approche de l'Aïd El Adha.

Le réseau routier saturé

Embouteillages monstres sur la corniche

Rachid Boutlélis

Un rush record de véhicules ve nus des différentes contrées du pays a complètement saturé le réseau routier de la daïra d'Aïn El Turk, notamment les deux principaux axes en l'occurrence la RN 2 et la route de la corniche supérieure et ce, au cours de l'avant-dernier week-end précédant la rentrée scolaire. Des embouteillages monstres ont été enregistrés sur ces deux voies et ont perduré jusqu'à un court laps de temps avant les premières lueurs de l'aube. Nombreux sont les automobilistes, venus en famille dans cette région côtière, à avoir dénoncé les manœuvres et les dépassements dangereux de certains conducteurs, qualifiés de «chauffards».

En effet, en dépit du renforcement de la sécurité routière par les forces de la gendarmerie et celles de la police, des transgressions au code de la route, les plus inimaginables, sont allègrement commises sur les deux axes routiers en question par certains conducteurs. Nos interlocuteurs ont été unanimes à suggérer «plus de rigueur, à titre dissuasif, contre les contrevenants qui exposent souvent la

vie des autres au péril». Lun d'eux s'est insurgé avec une pointe de consternation, «je me suis rabattu in extremis sur la gauche lorsqu'une voiture m'a subitement dépassé en empruntant le terre-plein longeant le côté droit de la route. Je ne l'ai pas vu venir avec l'épaisse brume qui a recouvert une grande partie de la route de la corniche supérieure. Je l'ai échappé belle en réussissant à éviter sans dégâts les véhicules qui venaient en sens inverse».

Les automobilistes qui ont emprunté la route de la corniche supérieure ont également beaucoup insisté pour dénoncer l'absence de l'éclairage public, «la saison estivale est synonyme d'affluence considérable de véhicules sur cette route, réputée de surcroît pour ses dangereux virages, alors pourquoi n'a-t-on pas inscrit en priorité l'éclairage public, avant son ouverture, pour éviter ainsi multiples désagréments à nous autres vacanciers ? La majorité est venue des autres régions et certains ont emprunté pour la première fois cette route sinueuse. Dans l'obscurité, nous distinguons très difficilement les panneaux de signalisation annonçant l'amorce d'un vi-

rage dangereux. C'est aberrant pour une région côtière qui accueille chaque été des millions de vacanciers», a commenté un estivant originaire d'une ville de l'Est du pays.

Notons l'épaisse brume additionnée à l'absence de l'éclairage public a obligé les automobilistes, qui ont emprunté le soir la route de la corniche supérieure, à allumer leurs feux de détresse et ce, pour être visibles de loin aux autres usagers. Signalons dans ce contexte que la RN 2 a été logée à la même enseigne durant le week-end. En effet, un véritable goulot se forme dès la fin de l'après-midi à la sortie de la municipalité de Mers El Kébir, à hauteur du chantier du projet de réalisation d'un échangeur. Les infractions au code de la route sont également légion sur cet axe routier où les embouteillages ont commencé à s'estomper quelques instants avant l'aube, en cette fin de week-end. Il importe aussi de noter que les forces de la gendarmerie et celles de la police ont eu beaucoup de pain sur la planche sur le réseau routier de ladite daïra où certaines contraintes devraient être éradiquées pour le bien-être des automobilistes.

Des travaux effectués après le bitumage Dégradation de la voirie à Es-Sénia et Aïn El-Beïda

D. B.

Les travaux de réhabilitation de la voirie dans la localité de Aïn El-Beïda et dans la cité Cdt Cherif Yahia ex-200 logements dépendants de la commune d'Es-Sénia ont été achevés, apprend-on auprès de l'APC d'Es-Sénia. Ces travaux de bitumage ont touché la majeure partie des artères à l'intérieur des cités et les grands axes menant à l'entrée de Aïn El-Beïda et à la cité des 200 logements. Toutefois, les habitants de la cité des 200 logements et ceux de Aïn El-Beïda ont tenu à attirer l'attention sur la dégradation de la voirie après les travaux de bitumage, du fait de l'intervention des gestionnaires des divers réseaux et de certains citoyens, qui ne remettent pas la chaussée à son état initial.

Malgré les efforts des services communaux et des différentes opérations de bitumage, les automobilistes et les usagers de la route ont constaté qu'une bonne partie des routes et des ruelles de la commune d'Es-Sénia se sont dégradées et non appropriées pour une circulation automobile sans cesse croissante. Les incessantes interventions des gestionnaires des différents réseaux, souvent après les travaux de bitumage, sont à l'origine des crevasses et des nids-de-poule, notamment au niveau des ruelles du quartier Kara 1, la coopérative Mahieddine Boukhlof, Aïn El-Beïda et la cité Commandant Cherif Yahia entre autres. Une situation péniblement ressentie par les automobilistes qui, de peur d'endommager leurs véhicules, sont obligés de faire tout le temps des manœuvres, parfois dangereuses, et de bien «négocier» les nids-de-poule afin d'éviter d'éventuels accidents.

A Oran, pas un seul quartier ou cité n'échappe, désormais, à la dégradation continue de parcelles entières de l'asphalte qui se trouve dans un piteux état. Au jour d'aujourd'hui, il est difficile de citer l'ensemble des axes routiers touchés par la dégradation, lorsqu'on sait que presque aucun tronçon de la ville n'est épargné. Des opéra-

tions de revêtement sont à chaque occasion et sans occasion programmées. Malheureusement, ces opérations successives de réfection de la voirie à coups de milliards n'arrivent pas à donner les résultats tant espérés et les Oranais se plaignent toujours de l'état dégradé de la chaussée.

Première cause de cette situation, les travaux effectués par les différentes entreprises chargées des réseaux en raison de la multiplication des chantiers de pose de canalisations et de réseaux divers, de travaux sur les chaussées et leurs dépendances. Ces interventions représentent une gêne et un danger pour les riverains, lorsque la chaussée n'est pas remise en état. Sur le terrain, des trottoirs refaits à neuf avec du pavé ont encore une fois été endommagés par les entreprises intervenant dans certains endroits. Pour ce qui est de la remise en l'état des lieux après les travaux effectués, ni la réglementation ni les arrêtés de wilaya ne semblent inquiéter outre mesure les services chargés de ces travaux, laissant de nombreux tronçons de route dans un état déplorable. C'est le cas dans certaines ruelles des quartiers de Boulanger, Yagmouracen, centre-ville...

Les incessantes mises en garde et les instructions du wali d'Oran, quant à la remise en état de la chaussée, juste après les travaux, ne semblent pas avoir d'échos auprès de certaines entreprises et sociétés qui ne semblent guère se soucier des dommages que subit la collectivité et moins encore des désagréments causés aux citoyens. Il y a quelques mois, la wilaya d'Oran a débloqué 60 milliards de centimes qui ont été consacrés pour la rénovation d'une bonne partie de chemins de wilaya et de chemins communaux. Il a été ainsi consacré 10 milliards de centimes pour les chemins communaux d'Oran, 10 milliards pour Sidi Chami et le même montant pour Chtéïbo. Concernant les chemins de wilaya, 22 milliards de centimes y ont été consacrés.

Hassi Bounif

La principale artère, un véritable point noir

J. Boukraa

Les habitants de la commune de Hassi Bounif viennent de lancer un appel pressant aux autorités de la wilaya pour trouver une solution au problème de la principale artère qui traverse le village devenue un véritable point noir au vu des embouteillages à longueur de journée. Dans une correspondance adressée au wali d'Oran, les habitants signalent que la circulation est tout le temps bloquée tout au long de cette artère empruntée chaque jour par de milliers de véhicules et surtout les camions se dirigeant ou quittant la zone industrielle de Hassi Ameur.

Cette situation est accentuée par le stationnement anarchique des deux côtés de la voie et par les nombreux camions de gros tonnage qui empruntent cette artère comme parcours de déviation quand la circulation est bloquée au

niveau de la RN 11 pour rallier Arzew ou Bethioua.

«Nous sommes carrément asphyxiés par ces embouteillages qui durent parfois jusqu'à la tombée de la nuit. Nous avons à maintes reprises interpellé les responsables concernés, mais nos appels sont restés vains», affirment les habitants. Sachant que les moyens financiers de la commune sont très limités, les habitants interpellent le wali d'Oran pour l'inscription d'une opération d'aménagement et d'élargissement de cette voie, ou carrément la réalisation d'un pont pour dévier la circulation. Un appel est aussi lancé en direction des responsables concernés à interdire le stationnement sur les deux côtés de cet axe. Outre le problème de la voie principale, les habitants ont tenu à signaler, à travers leur correspondance, la prolifération des constructions illicites qui ont déformé le tissu urbain.

SEBDOU

150 personnes victimes d'une intoxication alimentaire

Vendredi après-midi vers 17h, cent cinquante personnes, parmi les invités à une fête de mariage, à la cité «Boumedane» à Sebdo, ont ressenti les premiers symptômes d'une intoxication alimentaire, peu après le déjeuner.

Khaled Boumediene

Prises de nausées et de vomissements, les victimes ont été longuement auscultées par le personnel médical et paramédical de l'établissement public hospitalier (EPH) de cette ville, située à environ 40 kilomètres au sud de Tlemcen. Selon le directeur de l'EPH de Sebdo, Fodil Bouchaour, près de vingt personnes, présentant des nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, fièvre et déshydratation, sont toujours sous observation à l'EPH et suivent des soins intensifs. Alors qu'une fillette âgée de sept ans, dont l'état de santé

présentait un réel danger (en état comateux), a été évacuée en urgence vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen. «L'intensité du malaise varie selon le germe et la fragilité de chacun. Certaines victimes n'ont qu'un ou deux signes, parfois très discrets, alors que d'autres sont atteints de façon plus brutale.

Notre but est de déterminer rapidement l'aliment ou plutôt le germe responsable de cette vague de malaises, survenue quelques heures après l'ingestion du plat contaminé dans la fête de mariage. Pour le moment, on attend les résultats du laboratoire de contrôle de la sécurité sanitaire

des aliments de la direction du commerce de Tlemcen, qui va effectuer des analyses sur la viande, la mayonnaise et l'eau consommées par les victimes lors de la célébration du mariage », a expliqué par téléphone, ce samedi à notre journal, le directeur de l'EPH de Sebdo.

Selon d'autres sources, la sûreté de la daïra de Sebdo a ouvert une enquête et ce, suite à une instruction déclenchée par le procureur de la République près le tribunal de Sebdo, pour situer les responsabilités de chacun dans cette affaire d'intoxication collective, qui a causé une grande panique aux victimes et leurs familles.

MOSTAGANEM

Une tribune pour briser un tabou

«Wesmet Aar» (L'opprobre), pièce de théâtre de la Coopérative «Sindjab» de Bordj Ménaïel, a été présentée samedi soir à la Maison de la Culture Ould Abderrahmane-Kaki, dans un élan dramatique invitant à la réflexion autour d'un sujet qui demeure encore socialement inaccessible. Pour la deuxième journée de compétition du 48ème Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA), la scène des troupes «A» en compétition a accueilli un spectacle qui aura servi de tribune pour briser un tabou qui pèse encore de tout son poids sur les mentalités. Devant un public nombreux et recueilli, une dizaine de jeunes comédiens dont une femme, (Aïcha Issad dans le rôle de l'infirmière), se sont donné la réplique, durant plus d'une heure, dans un spectacle intelligemment écrit et conçu par Rafik Fetmouche, un jeune metteur en scène en devenir, promis à une belle carrière.

La scène d'exposition s'ouvrant sur une surface commerciale où chacun vaquait à ses occupations, Brahim, personnage principal campé par Islam Rebai, cherchait avec un ami dans les ordures d'un hôpital des objets de récupération pour les vendre, lorsqu'il se fait piquer jusqu'au saignement par une seringue. Parti en urgence à l'hôpital pour désinfecter sa blessure et se faire soigner, il est confronté à un tas de négligences et de manquements rendant sa prise en charge quasi impossible. La rumeur et la médisance faisant leur effet, Brahim est suspecté d'avoir contracté le virus du Sida, ce qui provoqua son rejet immédiat et sa mise en quarantaine par ses propres voisins devenus de véritables

ennemis. La jeune infirmière tenait un discours scientifique sensé convaincre du caractère infondé de toute la cabale menée contre le pauvre Brahim, affaibli et de plus affecté par les regards accusateurs et obliques de ses amis.

Servis par une scénographie fonctionnelle faite d'abris amovibles pouvant facilement suggérer plusieurs situations de jeu, les comédiens ont réussi à porter le texte avec une intensité dans les échanges qui a donné lieu à un rythme ascendant et soutenu. L'éclairage a également été d'un apport favorable au spectacle, générant les atmosphères nécessaires aux différentes phases de la trame, de même pour la musique, oeuvre du grand Bazou, composée parfois et revisitée dans d'autres, soutenue par de belles figures chorégraphiques et des textes au fait du spectacle. Dans une prestation utile, préparée avec minutie, le jeune Rafik Fetmouche a fait montre de toute l'étendue de son talent déclarant à l'APS que «la force de ce travail réside dans le groupe qui l'a porté, ainsi que dans la complémentarité des ateliers de la scénographie et de la bande son avec la mise en scène, elle-même faisant corps avec le scénario».

Dix sept troupes théâtrales sont au programme du 48ème Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'au 2 septembre prochain, avec au programme de la journée de dimanche, une troupe de Tlemcen, «El Ahlem» et deux autres d'Adrar, «Nibras» et «Fen El Khachaba» qui présenteront respectivement: «El Oqda», «Safar» et «Milad Es'Sarakhat».

Il y a lieu de rappeler que le coup

d'envoi artistique du 48e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA) a été donné jeudi soir par la troupe de l'Association culturelle «Iburen» de Tizi Ouzou, au Théâtre El Moudja, lieu chargé d'histoire qui retrouve ainsi ses lettres de noblesse après avoir été le tremplin de plusieurs générations d'artistes. Préférant pour le premier jour du festival, réserver la salle de spectacles de la maison de la Culture Ould Abderrahmane-Kaki uniquement à l'annonce officielle de l'ouverture, faite par le représentant du wali de Mostaganem en présence des autorités locales, le commissariat du 48e FNTA entend donner un signe fort sur sa volonté de «revenir aux fondamentaux» avec pour priorité absolue la formation. «Mohend U Châabane», première pièce à entrer en compétition dans la catégorie B, composée de cinq troupes, desquelles une seule sera retenue pour participer au concours final avec les formations de la catégorie A, est une tragédie comédie marquée par une quête de soi très prononcée.

Mise en scène par Belounis Djamel sur un texte de Mohia, Mohand U Yahia de son vrai nom, le spectacle d'une durée d'une heure, raconte les mésaventures de Mohand U Châabane (campé par Ibrahim Chaba) qui, après avoir trouvé un os, se pose un tas de questions sur son appartenance et ses origines. Tourmenté de savoir d'où il vient, Mohand U Châabane implore le saint Sidi Abdalkader Djillali pour que le propriétaire de l'os trouvé (incarné par le jeune Hadbi Massinissa), mort déjà depuis cinq siècles, soit resuscité, ce qui fut ...

SIDI BEL-ABBÈS

Le public à l'origine du succès du festival du raï



Le Commissaire du festival national de la chanson raï, Toufik Adda-Boudjellal, a estimé, samedi, à Sidi Bel-Abbès, que le public qui a assisté en grand nombre aux différentes soirées musicales, a été à l'origine du succès de cette 8ème édition qui a pris fin à une heure avancée de la nuit du vendredi.

Dressant le bilan de cette manifestation culturelle, lors d'une conférence de presse, tenue à la maison de la culture de Sid Bel-Abbès, le commissaire du festival a indiqué que le public et les familles présents en grand nombre chaque soirée au stade des frères Amarouche, sont à l'origine du succès de cette 8ème édition. «Le public, notamment les jeunes, a fait preuve d'un comportement irréprochable et d'un grand respect pour les artistes», s'est félicité Toufik Adda-Boudjellal, qui a mis en exergue les efforts déployés par les membres du commissariat et les différentes structures de la wilaya pour la réussite de ce festival. «Nous avons réussi à reconquérir le public fin connaisseur qui sait apprécier les bonnes choses. Nous avons proposé un programme varié en incluant les autres tempos du patrimoine national en respectant les familles et les traditions algériennes», a-t-il ajouté. Cette 8ème édition a réuni un grand

nombre d'artistes et de chanteurs. «Le groupe «Raïna Raï» s'est reconstitué pour monter sur scène, lors du festival. Ses membres se sont séparés en 2003 pour se retrouver face au public à l'occasion de notre festival. Ces retrouvailles sont une bonne augure à l'art et au patrimoine national», a souligné le Commissaire du festival. Le même responsable a également ajouté que la préparation de la prochaine édition débutera dès le mois prochain pour éviter les insuffisances enregistrées cette année, en raison de la préparation tardive de la 8ème édition. «Nous escomptons donner une dimension internationale au festival du raï», a-t-il souligné. De son côté, le responsable de la communication du festival, le journaliste Ouenzar Mohamed, s'est montré satisfait de la collaboration et de l'implication des gens de la presse dans la réussite de l'évènement, en dépit des moyens limités dont disposait le Commissariat et de l'absence d'une salle de spectacle dotée de tous les moyens pour abriter un tel évènement musical.

Cette 8ème édition placée sous le slogan «Raï Bladi», a vu la participation d'une soixantaine d'artistes qui ont animé des soirées musicales une semaine durant, rappelle-t-on.

EL-AMRIA

Décès par noyade d'un enfant à S'Biât

Mohamed Bensafi

Un enfant d'une dizaine d'années s'est noyé, dans la journée de vendredi, à S'Biât, une plage autorisée à la baignade et située à l'est d'El-Amria dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, a-t-on appris de source locale. La victime, originaire de la wilaya d'El Oued, était, au moment du drame, accompagnée de sa famille venue, peut-être spécialement, pour

découvrir les caprices de la grande bleue. Ce jour-là, la mer était légèrement houleuse. La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital Ahmed Medeghri d'Aïn-Temouchent avant son acheminement vers sa ville natale, El Oued-Souf. Dans une semaine, ses ex-copains de classe seront certainement très peinés de ne pas le revoir parmi eux. Une enquête a été prise en charge par les services concernés.

SASSEL

Un feu ravage 10 hectares d'espaces forestiers

Mohamed Bensafi

Près de 10 hectares de forêt ont été ravagés, ce samedi, par le feu survenu à Sassel, située dans la commune d'Ouled-Boudjemaa relevant de la daïra d'El-Amria, a indiqué notre source. La présence de broussailles et de végétations sèches a concouru à la propagation des incendies que les pompiers de la wilaya d'Aïn-Temouchent ont vaincus au prix de

beaucoup d'efforts avec l'implication d'une centaine d'éléments dont ceux de la colonne mobile. Des unités de la Protection civile et de la Conservation des forêts, venues en renfort des wilayas d'Oran et de Tlemcen, ont participé à une lutte sans merci contre ce feu dont la cause serait, selon notre source, l'incivisme de certains campeurs. Le feu ne fut maîtrisé qu'aux alentours de 19h. Une enquête a été ouverte.

EL BORDJ

Un marché couvert de proximité

Abid djebar

La commune d'El Bordj a bénéficié dans le cadre du programme sectoriel d'un projet pour la réalisation d'un marché couvert de proximité de 28 stands au niveau de la ville en vue de mettre un terme au marché informel, apprend-on.

Ce projet, déjà réceptionné dernièrement, a nécessité une enveloppe financière de 3 milliards de centimes pour sa concrétisation. A rappeler que douze marchés ont été programmés au niveau de la wilaya dont sept ont été inaugurés lors de la visite de l'ex-ministre Amara Benyoune à Mascara depuis cinq mois environ et cinq

autres étaient en cours. La wilaya de Mascara a débloqué un montant de 36 milliards de centimes pour leur concrétisation.

Par ailleurs, la commune d'El Bordj a aussitôt bénéficié récemment d'un quota de 100 logements sociaux localifs (LSL) à réaliser au profit des démunis, indique t-on.

AIR ALGÉRIE

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h45
Oran - Alger	19h35
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Béchar	15h45
Oran - Constantine	18h35
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	17h45
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Annaba - Oran	18h10
Béchar - Oran	13h05
Constantine - Oran	16h00

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Oran - Oran	09h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50

INTERNATIONAL

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Medine	22h45

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h20
Paris-CDG - Oran	20h10
Casablanca - Oran	18h00
Alicante - Oran	18h15
Madrid - Oran	12h00

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Alicante - Oran	18h15
Istanbul (+1) - Oran	04h30

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Paris-Orly - Oran	Lun 16h00/17h25
Paris-CDG - Oran	Lun/Mer/Ven 15h15/16h45
Lyon - Oran	Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven 09h00/10h05
Marseille - Oran	Lun 09h00/09h40
Oran - Paris-Orly	Lun 18h25/21h45
Oran - Marseille	Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven 17h45/20h20

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
09h45	Lundi / Jeudi 10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Dim 30 - 23h00	Lun 31 - 07h00
Lun 31 - 23h00	Mar 1 ^{ER} - 07h00
Mar 1 ^{ER} - 23h00	Mer 02 - 07h00
Jeu 03 - 23h00	Ven 04 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Lun 31 - 11h00	Lun 31 - 19h00
Mar 1 ^{ER} - 11h00	Mar 1 ^{ER} - 19h00
Mer 02 - 19h00	Jeu 03 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mer 02 - 12h00	Jeu 03 - 15h00
Sam 05 - 12h00	Dim 06 - 13h00
MARSEILLE / ORAN	
Mar 01 - 12h00	Mer 02 - 12h00
Lun 07 - 12h00	Mar 08 - 14h00
Ven 11 - 12h00	Sam 12 - 12h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

W Mardi 1er septembre à 15h au T.R.O
«El ASSAD OUEL HATTABA»
 Auteur : Mourad SENOUCI
 Mise en scène : Samir BOUANANI (T.R.O)

W Mercredi 02 septembre 15h à 14h au T.R.O
Après-midi poétique
 Avec : Doctorat : Oum Sihem/ Aida saadi
 Rouan Ali Chérif/ Mohamed Abdelkrim Benyamina
 Samir Moibarek/ Cherif Hafida (ACE/El Fadhl)

W Vendredi 04 septembre à 19h
et samedi 04 septembre à 15h au T.R.O
El Assad Ouel Hattaba
 Auteur : Mourad Senouci
 Mise en scène : Samir Bouanani (T.R.O)

W Mardi 08 septembre à 18h au T.R.O
Vendredi 11 septembre à 10h au T.R.O
«Ma Assghara Meni»
 Auteur : Cheggag Safia
 Mise en scène : Chaggag Safia
 et Boualem Abdelhafid (T.R.O)

W Mercredi 09 septembre à 14h au T.R.O
Après midi littéraire
 Avec Haouat Abdeldjalil/ Haroun Ahmed Bessam
 Abderrahmane CHAOUKI/ Fatima BOUAJMIA/
 BEKOUCH Abdellatif/ HAKIKI Abdelkader
 (Union des Ecrivains Oran)

W Mardi 15 septembre à 15h au T.R.O
Vendredi 18 septembre à 10h au T.R.O
«EN NAHLA»
 Adapt et mise en scène : Abdelkhalek Houari

W Jeudi 17 septembre et
vendredi 18 septembre à 18h au T.R.O
 Dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe
«CIRTA»
 Auteur : Chahla HARKAT
 Mise en scène : Azzedine Abar

W Samedi 19 septembre à 18h au T.R.O
 Dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe
SPECTACLE FRANÇAIS
 O.N.C.I

CINÉMATHEQUE D'ORAN

W Aujourd'hui
15h00 : «Le journal de Bridget Jones» / de Sharon Maguire/Royaume-Uni 2001.
18h00 : «Le dernier trappeur»/de Nicolas Vanier (Fr/2001).

W Mardi 01 Septembre
-14h00 : Séance Pour Enfants
«Le Royaume Des Chats»
 De Hiroyuki Marita / Japon 2002.
-15h30 : «Le Chaperon Rouge» De Catherine Hardwicke / Usa 2011.
-18h00 : «L'attentat» De Ziad Doueiri / (Koweït-Egypte-Qatar 2011).

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène
MUSIQUE CLASSIQUE
«L'Orchestre Lamoureux»
► Lundi 14 septembre à 19h au Théâtre National Algérien (Alger)
 Dans le cadre du Festival Culturel International de Musique Symphonique. Fondé en 1881, L'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Élysées. L'Orchestre Lamoureux a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècles (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.).

Conférence
Littérature : les limites de la liberté dans l'écriture
► Samedi 19 septembre à 18h00 à l'IF d'Alger

Par Chawki Amari et Kamel Daoud, écrivains
 Modérateur: Nordine Azzouz, journaliste, directeur de la rédaction du quotidien "Reporters".
 Chawki Amari (né en 1964) et Kamel Daoud (né en 1970) sont presque jumeaux : ils sont tous deux journalistes/ chroniqueurs stars, commentant sans concession l'actualité de leur pays et suivis par un jeune public nombreux (notamment sur les réseaux sociaux).

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.31 -Min.23	Ensoleillé Max.31 -Min.22
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.35-Min.22	Peu nuageux Max.34-Min.22
TLEMCEM	
Ensoleillé Max.33-Min.22	Peu nuageux Max.34-Min.22
MASCARA	
Ensoleillé Max.36-Min.21	Peu nuageux Max.34-Min.20
TIARET	
Ensoleillé Max.36 -Min.19	Averses éparses Max.32 -Min.18
CHLEF	
Ensoleillé Max.38-Min.27	Ensoleillé Max.38-Min.27
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.38- Min.26	Peu nuageux Max.37- Min.26
ALGER	
Ensoleillé Max.33 -Min.22	Peu nuageux Max.33 -Min.22
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.35- Min.18	Ensoleillé Max.34- Min.18
ANNABA	
Ensoleillé Max.33-Min.21	Ensoleillé Max.32-Min.21

RETOUR AUX SOURCES
 الباهية في احتفال
 El Bahia en fête
 Du 27 au 31 AOUT 2015
 20h
 DEMOCRATOZ > EI DEY > RIM K IMZAD > KAYNA SAMET > SINK FREEKLANE > HAYCE LEMSI > DIJANE EL BAHJA > MISTER YOU TOX > KARIM EL GANG > LACRIM

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	97,66	103,63
1 EUR	107,89	114,50
1 CAD	75,37	79,98
1 GBP	152,31	161,64
100 JPY	78,96	83,79
1 SAR	26,04	27,63
1 KWD	322,42	342,34
1 AED	26,59	28,21
100 CHF	10.130,86	10.750,71
100 SEK	1.136,84	1.206,90
100 DKK	1.445,87	1.534,41
100 NOK	1.195,13	1.270,22
Chèques de voyage		
de voyage	Achat	Vente
1 USD	98,65	103,63
1 EUR	108,98	114,50
1 CAD	76,13	79,98
1 GBP	153,86	161,64
100 JPY	79,76	83,79
100 CHF	10.233,71	10.750,71
100 SEK	1.148,38	1.206,90

Birmanie

L'étrange vie de député



Par Hla-Hla HTAY de l'AFP

Avec le raz de marée prédit de l'opposition aux législatives du 8 novembre, les députés du parti d'Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, risquent de se retrouver à l'étroit. Pour l'heure, ils sont 45 à être hébergés dans des logements ressemblant à une cité universitaire rudimentaire, Aung San Suu Kyi bénéficiant quant à elle d'une maison privée de deux étages, dans le quartier VIP de la capitale. Mais, faute d'alternatives immobilières à part les grands complexes hôteliers accueillant hommes d'affaires et hôtes étrangers, les autres députés d'opposition sont logés dans des bâtiments municipaux à 2.000 kyats (1,4 euro, payé par l'Etat) la nuit. Cela leur donne droit à une petite chambre individuelle dans la zone sécurisée du Parlement, où ils sont acheminés par minibus, comme d'autres centaines de députés. A l'époque où la junte mettait de nombreux dissidents politiques en prison, «j'ai passé 17 années en prison. C'est la même chose maintenant, à la différence près que ma famille est avec moi», témoigne Ohn Kyaing, député du parti d'Aung San Suu Kyi âgé de 72 ans. En dépit de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement réformateur quasi-civil depuis 2011, après l'auto-dissolution de la junte, certaines choses n'ont pas changé, comme les conditions de logement des députés, où officiellement

les discussions politiques sont interdites. La plupart vivent en effet à Rangoun, la capitale historique, à cinq heures de route de là, qui reste de facto la grande ville du pays. Naypyidaw, construite dans le plus grand secret par le régime militaire alors au pouvoir, n'est en effet sortie de terre qu'en 2005. Depuis, nombre de fonctionnaires des ministères logent dans des dortoirs attenants à leurs administrations, retournant à Rangoun au moindre congé. Alors que la dernière session parlementaire s'est achevée vendredi, pour laisser place à une campagne électorale devant débuter le 8 septembre, les députés sont sur le départ.

DES CHAMBRES EXIGUËS, SANS CUISINE

«Nous voulons rentrer à la maison», explique Than Than, l'épouse du député Ohn Kyaing, qui a décidé de vivre avec son mari, malade, dans la petite chambre individuelle, avec salle de bain mais sans cuisine, mise à la disposition de son mari le temps de la dernière session parlementaire. Leur fille, leur petit-fils et une nièce s'entassent avec eux, faisant la cuisine sur un réchaud d'appoint. Outre l'exiguïté des logements de fonction, la vie à Naypyidaw n'est guère réjouissante pour les députés. En dix ans d'existence, la capitale administrative n'a jamais vraiment pris vie et ressemble à un parc d'attractions en

A Naypyidaw, la capitale administrative birmane, les députés partagent leur vie entre parlement et logements collectifs rudimentaires rappelant aux plus anciens leurs cellules de prison du temps de la junte, dans une capitale aux gigantesques avenues vides, sortie de terre il y a dix ans.

hiver, avec ses rues monumentales désertes et son immense complexe parlementaire. Moins de 400.000 personnes résident dans la ville même de Naypyidaw, contre plus de cinq millions à Rangoun. Et la gare routière fourmille de fonctionnaires retournant en bus à Rangoun le temps d'un congé. Win Htein, porte-parole de la LND (Ligue Nationale pour la démocratie) à Naypyidaw, âgé de 74 ans, compare sa vie ici à celle de «cadets dans des baraques militaires». Son logement exigu est constamment encombré de visiteurs venus de Rangoun. Il reconnaît cependant que ces logements collectifs renforcent les liens entre élus, certains n'hésitant pas à faire des parties de chinlone, un jeu de balle traditionnel. Les députés militaires, qui ont un quota réservé d'un quart des sièges, ne sont pas à meilleure enseigne. «Nous n'avons même pas de magasin dans notre zone et nous devons faire plus de 30 minutes de voiture pour pouvoir aller prendre un thé avec des amis», témoigne un député militaire sous couvert de l'anonymat. Les 331 députés du parti au pouvoir, l'USDP, ont plus de chance. Ils bénéficient du confort des logements au sein du gigantesque complexe abritant le siège de leur parti. «Les logements de l'USDP sont bien mieux que les autres. Il y a l'air conditionné, internet fourni par fibre optique et de grandes chambres. En plus, c'est gratuit», confirme Shwe Maung, un député du parti au pouvoir.

Arabie Saoudite

11 morts dans l'incendie d'une résidence d'Aramco

Au moins onze personnes sont mortes et 219 ont été blessées dans un incendie ayant ravagé dimanche un bâtiment résidentiel réservé aux employés de la compagnie pétrolière Aramco, dans l'est de l'Arabie saoudite, selon un nouveau bilan de la défense civile. Un précédent bilan faisait état de 6 morts et 206 blessés dans l'incendie de cet immeuble de six étages dans la ville de Khobar. Le feu s'est déclaré tôt dimanche dans le sous-sol du bâtiment, utilisé comme parking et dépôt de meubles, avant de se propager aux étages, a précisé la défense civile. Certains blessés sont dans "un état critique" et les victimes sont de nationalités différentes, selon la même source. Des images publiées sur Twitter par la défense civile montraient des colonnes de fumée s'échappant des fenêtres du bâtiment et des hélicoptères participant aux opérations de lutte contre l'incendie. Les autorités ont procédé à l'évacuation d'autres immeubles de ce complexe résidentiel. Aramco a confirmé que l'incendie s'était déclaré dans un immeuble loué et réservé à son personnel, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer les causes du sinistre. Aramco est la plus grosse compagnie pétrolière du monde en termes de production et d'exportation. Elle emploie plus de 61.000 personnes de différentes nationalités à travers le monde.



Inde

Le calvaire des femmes guerrières



Par Abhaya Srivastava de l'AFP

Un frisson parcourt l'échine d'Anjali Hembrom chaque fois qu'elle se remémore les viols qu'elle a subis pendant ses six mois passés avec des membres de la guérilla maoïste en pleine jungle dans l'est de l'Inde. Hembrom, 20 ans, a été enlevée il y a quatre ans lors d'une descente de ces rebelles, en quête de nouvelles recrues, dans un village tribal de l'Etat du Jharkand. Emmenée dans l'autoproclamée «zone libérée» où les maoïstes règnent, Hembrom a enduré des viols à répétition pour punir son refus de rejoindre les rangs de ces guérilleros, avant de réussir à leur fausser compagnie. «Je me réveille encore avec des sueurs froides au milieu de la nuit», raconte Hembrom à l'AFP depuis la ville de Giridih lors d'une interview filmée avec le visage flouté pour qu'elle ne puisse être reconnue. Avant de fuir, elle a vu des femmes combattantes contraintes d'assurer «cuisine, nettoyage et les plaisirs de leurs supérieurs». Tandis que la jeune femme explique avoir été forcée de leur obéir, des centaines de femmes ont rejoint les combattants maoïstes volontairement afin de fuir une pauvreté épouvantable dans des communautés au fonctionnement patriarcal profondément ancré. Mais leur existence est périlleuse car elles sont exposées au risque d'être abusées par les forces de sécurité si elles sont arrêtées mais également d'être violées par leurs «frères d'armes», comme c'est souvent le cas. «Elles ont rejoint leurs rangs avec de nobles idées révolutionnaires», dit Hembrom mais «ce n'est pas la vie qu'elles avaient pu imaginer».

«FEMME OBJET»

Les maoïstes, qui tiennent d'importantes zones du «corridor rouge» traversant le centre et l'est de l'Inde, affirment combattre pour défendre les terres des communautés tribales marginalisées. Cette insurrection a causé la mort d'environ 10.000 personnes et est considérée comme l'une des principales menaces à la sécurité intérieure de l'Inde. Les propos d'Hembrom font écho au récit d'une ancienne cadre maoïste qui a évoqué la violence sexuelle endémique régnant dans les rangs de la guérilla. Dans «Diary of a Maoist» (Journal d'une maoïste), Shobha Mandi, qui a rendu les armes en 2010, raconte avoir été violée à de nombreuses reprises par ses chefs pendant sept ans.

«Chaque femme est considérée comme un objet à même de satisfaire le désir sexuel des cadres hommes. Ce que j'ai vécu est horrible, pire que l'oppression subie par les femmes de l'Inde rurale», écrit-elle. Les femmes combattantes, qui seraient environ 4.000, sont fréquemment cantonnées aux activités de soutien. Mais elles sont nombreuses à être formées aux armes. Une vidéo saisie récemment par la police dans un camp de rebelles et visionnée par l'AFP montre ainsi de jeunes femmes en treillis vert olive avec des armes de combat en bandoulière rejoindre leurs homologues masculins pour un parcours du combattant.

STYLE «ROBIN DES BOIS»

Dayamani Barla, une politique de 49 ans défendant les droits des groupes tribaux, a été un temps brièvement incarcérée pour soutien à la cause maoïste. Elle explique que les femmes s'engagent souvent dans la guérilla pour l'argent et la nourriture. «Les maoïstes s'affichent en Robins des Bois. Leur idée de prendre aux riches et aux puissants résonne chez ces femmes fréquemment exploitées par la police ou les propriétaires fonciers», dit-elle à l'AFP. Pour elles, «c'est un appel du diable et une descente en eaux profondes». Ces femmes de tribus ont aussi longtemps été victimes de violences extrêmes de la part de la Salwa Judum, une milice créée et financée par l'Etat pour contrer les maoïstes en 2005 qui a ensuite été démantelée. Les accusations de brutalité policière et de viol en détention abondent mais peu d'affaires ont eu des suites, en raison de craintes de représailles et de la culture d'impunité au sein des forces armées. Le meurtre en 2006 d'un membre d'une tribu et le viol en réunion de sa femme pendant plusieurs jours dans un poste de police de l'Etat du Chhattisgarh est l'un des rares cas documentés. La célèbre romancière indienne Arundhati Roy a fait le récit de son séjour avec les rebelles dans un livre «Walking with the Comrades», racontant que les femmes maltraitées par l'Etat n'avaient d'autre choix que de rejoindre la guérilla. «Quand vous avez 800 membres des CRPF (une force paramilitaire) qui marchent pendant trois jours dans la forêt, cernent un village, le brûlent et violent les femmes, que font les plus pauvres?», a-t-elle lancé lors d'une interview en 2010 à la chaîne indienne CNN-IBN.

Football - Ligue 1

L'USMA confirme, le RCR se rebiffe, la JSK et le MCA déçoivent



Ph.: Arch.

Adjal Lahouari

Par rapport à la dernière journée, cette étape aura été prolifique en buts bien que six équipes n'aient pas su trouver le chemin des filets. Sur les dix-huit réalisations, six ont été enregistrées au stade Ahmed Zabana dans un match fou où les renversements de situation ont été légion. Après le CRB qui a frappé fort au stade Mustapha Tchaker de Blida où, précisons le, il avait le statut de visiteur, c'est au tour de l'USMA de signer un exploit en allant battre la JSK. Si l'on insiste sur ce résultat, c'est parce que les Usmistes ont raflé la mise face à un onze kabyle qui a été crédité d'une bonne prestation avant de mettre les genoux à terre suite à une magistrale action de Belaïli alors que Zemmamouche, non convoqué en EN, a voulu sans doute donner quelques remords au sélectionneur Gourcuff. Grâce à cette victoire, le club de Soustara talonne le duo CRB-USMH, ces deux formations ayant pris le meilleur en matches avancés respectivement sur le NAHD et l'ASMO. On attendait avec curiosité deux rencontres. A Sétif, les gars du CSC ont cru pouvoir réaliser un autre exploit en ouvrant le score, mais ils ont déchanté pour la suite face à une entente laborieuse au premier half mais plus entreprenante en seconde période.

Cette victoire vient à point nommé et permettra sans doute aux protégés du désormais ex-entraîneur démissionnaire Madoui de retrouver quelque peu plus d'esprits.

La seconde curiosité concernait le débat à huis clos au stade Omar Hamadi. Ce match a confirmé d'une part, que le MCA n'est pas encore l'épouvantail annoncé ça et là. En effet, le Mouloudia constellé de très

bons joueurs, n'a pas évolué en véritable équipe, les éléments du milieu, notamment, se marchant sur les pieds. Dans ce cas d'espèce, les regards des observateurs se tournent vers le staff technique qui est réduit à sa plus simple expression en raison de non compléments de dossier auprès de la DTN. En tous cas, Arthur Jorge est tenu de revoir sa copie. D'autre part, la JSS a prouvé sa solidité hors de ses bases et devrait au terme de la prochaine journée, faire partie du wagon de tête. Comment analyser le prolifique match entre le MCO et le MOB, deux formations dont les défenses constituaient leur atout majeur la saison écoulée ? C'est plus préoccupant chez le Mouloudia d'Oran que celui de Béjaïa en ce sens que le onze de Cavalli possède actuellement le secteur défensif le plus friable en compagnie de ceux du NAHD et du RCA, si l'on se base sur leurs plus récents déboires. Il faudra donc que le coach du MCO repense son dispositif avec des retouches au niveau du gardien et de l'axe central. Heureusement qu'il y a eu tout de même des satisfactions avec un Zaâbia étincelant et un Moussi buteur. On commettrait une injustice si l'on ne signalait pas le comportement exemplaire des joueurs du RCR qui, en dépit de toutes les vicissitudes vécues en semaine, ont su se transcender et ramener trois précieux points de leur sortie à l'Arbaâ. « Mes joueurs ont cru en leurs possibilités et ont sorti le grand jeu et on a su contrer notre adversaire », a souligné le coach du Rapid Omar Belatoui. Samedi soir, il y avait de la joie dans les vestiaires du Rapid. Enfin, on a craint, à un moment donné, que le match DRBT-USMB ne soit arrêté définitivement à cause des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région. Quoi qu'il en soit et en dépit de ces mauvaises conditions, les équipes de Tadjenanet et de Blida ont pratiqué du bon football avec un jeu ouvert des deux côtés. Finalement, les trois points ont été raflés par le Difaâ plus déterminé que son adversaire du jour. La prochaine journée nous offrira d'autres affiches tout aussi alléchantes. On citera CRB-JSK, USMH-NAHD, USMA-MCO et MOB-CSC. Beaucoup d'émotions en vue...

USM Harrach

Encore des lacunes à corriger

L'entraîneur de l'USMH Boualem Lcharef a évité d'encenser ses joueurs malgré leur victoire méritée contre une excellente formation de l'ASMO. En fait, c'est peut-être une façon de les pousser à redoubler d'efforts dans les prochaines rencontres, et ce, d'autant plus que son équipe est encore à la recherche de la cohésion qui ne viendra qu'avec l'accumulation des matches. Les joueurs recrutés cette saison et qui forment l'ossature de l'équipe, devront améliorer leur entente avec les anciens tels que Ait-Ouamer, Younès, Boulekhoua, Gherbi, Benachour et tirer profit de l'expérience de ces derniers lors des prochaines journées. Toujours est-il que cette éta-

pe du championnat s'est avérée bénéfique pour les harrachis qui, à la faveur de cette victoire, grimpent à la première place du tableau, ce qui va relever le moral du groupe et lui donner plus de confiance pour continuer sur sa lancée.

Charef entend éliminer les aspects négatifs du jeu de son équipe. A savoir que, face à l'ASMO, la défense s'est montrée fébrile alors que l'attaque a manqué d'efficacité.

En conséquence, le staff technique veut contribuer à relever le niveau du jeu en organisant cette semaine deux matchs amicaux.

Le premier aura lieu aujourd'hui contre l'US Béni Douala au stade du

LIGUE 1

NAHD	0-3	CRB
USMH	1-0	ASMO
DRBT	2-1	USMB
MCA	0-0	JSS
RCA	0-1	RCR
MCO	3-3	MOB
JSK	0-1	USMA
ESS	2-1	CSC

CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1- CRB	7	3
- USMH	7	3
3- CSC	6	3
- USMA	6	3
- DRBT	6	3
6- MCA	5	3
- MOB	5	3
- JSS	5	3
9- ESS	4	3
- ASMO	4	3
11- NAHD	3	3
- RCR	3	3
13- MCO	2	3
14- USMB	1	3
- JSK	1	3
16- RCA	0	3

1er Novembre de Mohammadia, alors que le second de déroulera à Boufarik contre le WAB. Ceci au moment où beaucoup de problèmes qui minaient la vie du club sont sur le point d'être résolus, à commencer par le réchauffement des relations entre le président Mana et l'entraîneur Charef. Ce dernier a compris que son président n'a, à aucun moment, voulu lui mettre la pression, mais ne cesse de solliciter la direction pour résoudre les problèmes des joueurs, ce qui est légitime pour un entraîneur désireux de réunir les meilleures conditions pour que son équipe évolue dans une grande sérénité.

M. Lamine

Amal Boussaâda

Un résultat encourageant

L'entraîneur de l'Amel de Boussaâda, Abdelhak Bouguerra nous a annoncé samedi que les salaires des joueurs seront probablement réglés au courant de cette semaine. Mais il ne pense pas que ce problème a influé sur leur rendement et à l'origine du match nul que son équipe a concédé vendredi à domicile face à l'ASO Chlef. « Nous avons fait un grand match contre une grosse cylindrée qui évoluait la saison passée en Ligue 1, et mes joueurs méritent vraiment la victoire. Seulement, l'arbitre en avait décidé autrement en nous refusant un but valable inscrit par Belgherbi, sans oublier un pénalty tout aussi valable. Ceci dit, je reconnais qu'il nous reste encore beaucoup de choses à régler au sein de notre compartiment offensif qui a fait preuve, ce vendredi, d'un manque de réalisme flagrant », a-t-il dit en substance. Bouguerra pense aussi que l'expérience des

joueurs de Chlef a prévalu, surtout la performance réalisée par son gardien Salhi qui a évité plusieurs buts à son équipe. « Pour moi, c'est un résultat qui ne prête pas à conséquence, et la performance de mes jeunes joueurs face à un adversaire aussi chevronné que l'ASO Chlef a été bien appréciée par nos supporters, puisque ces derniers les ont ovationnés à la fin de la rencontre. Et c'est ce qu'il faut retenir. Le championnat est encore long et l'ABS aura l'occasion de rectifier le tir », a-t-il ajouté. Et pourquoi pas au cours de la prochaine rencontre à Béjaïa contre la JSMB ? « Mais entre temps, il faut continuer à travailler », estime notre interlocuteur qui veut profiter de l'arrêt du championnat le week-end prochain pour programmer un match amical, jeudi prochain, contre un adversaire qui reste à désigner.

A. Mallem

OM Arzew

Quel avenir après le départ de Khelladi ?



Ph.: Arch.

M. Zeggai

Le nul concédé vendredi dernier au stade Bouakeul devant le MCS s'est avéré préjudiciable à l'OM Arzew qui devait confirmer sa victoire acquise à Médéa devant l'OM. Cette contre-performance a suscité le courroux des supporters qui s'en prirent à l'entraîneur Khelladi. Ce dernier, touché dans son amour propre, a réagi aux insultes et au comportement inexplicable d'une partie du public. Résultat ? Le désormais ex-coach Khelladi, ne pouvant travailler dans un tel climat de confusion où personne ne respecte plus personne, a fini par céder et a déposé sa démission. Cette décision n'arrange pas les affaires du promu qui, après trois journées de championnat, compte cinq points. Sur le plan comptable, l'OMA a réalisé une belle entame, même si les Olympiens auraient pu mieux faire n'étaient-ce les deux semi-échecs à domicile face à l'ASK et au MCS. A la veille du déplacement à Bordj Bou Arreridj, la situation ne prête pas à l'optimisme alors que l'objectif assigné n'est autre que le maintien.

Ainsi donc, le flou continue de planer sur l'avenir de la formation d'Arzew. On croyait que l'accession en Ligue 2 acquise la saison écoulée allait constituer un élan en vue de la structuration du club pour une meilleure représen-

tativité dans l'antichambre de l'élite, mais en vain. De nombreux observateurs estiment que cette situation est la conséquence directe d'une gestion anarchique des dirigeants.

Au départ, Khelladi avait menacé à plusieurs reprises de partir. Ensuite, il y a eu le conflit entre le président Sahli Omar et l'un de ses proches collaborateurs, Radja Boubakar. Il a fallu l'intervention du président de l'APC pour que les deux hommes reviennent à de meilleurs sentiments. Une autre négligence, et pas des moindres : Les U 21 ont perdu leur premier match à domicile devant l'ASK en raison de l'absence du médecin. Toujours dans cette même catégorie, la direction du club a consommé depuis le début de la préparation trois entraîneurs, Hemaïzi a pris la place de Boughina qui avait auparavant remplacé Azzî Othmane. Les dirigeants de l'OMA sont appelés à prendre leurs responsabilités, d'autant plus que l'équipe est confrontée à un calendrier très difficile à négocier contre des prétendants à l'étage supérieur. Alors, les joueurs de l'OMA parviendront-ils à réagir après tout ce qui se trame autour de l'équipe ? C'est du domaine du possible, à condition qu'il y ait une prise de conscience collective mais surtout une gestion à la dimension des objectifs assignés en tenant compte de la valeur des équipes adverses.

Espagne

James et Bale affolent le Real,
Vermaelen libère le Barça

Deux doublés de James Rodríguez et Gareth Bale ont permis au Real Madrid de retrouver l'étincelle offensive samedi face au Betis Séville (5-0) pour la 2e journée du Championnat d'Espagne, tandis que le Belge Thomas Vermaelen a libéré le FC Barcelone contre Malaga (1-0). Un coup franc magistral de James (39e), un incroyable ciseau dos au but du Colombien (50e) et une passe décisive pour Bale (2e), également buteur d'une belle frappe en fin de match (89e): par leurs gestes de classe, ces deux-là ont rendu à la «Maison blanche» son efficacité perdue la semaine dernière à Gijón (0-0). Cette belle victoire à domicile permet en outre au Real (4 pts) de rester à portée du duo de tête, composé du Barça (2e, 6 pts) et du Celta Vigo (1er,

6 pts), qui a dominé le Rayo Vallecano (3-0). Au stade Santiago-Bernabeu, le Real a balayé les doutes nés cet été autour de l'animation offensive souhaitée par le nouvel entraîneur Rafael Benitez. Seul Cristiano Ronaldo, maladroit dans la finition, a passé une mauvaise soirée. Mais ce n'est pas ce que retiendra le public madrilène, emballé par la prestation du gardien Keylor Navas, qui a stoppé un penalty provoqué par Raphaël Varane (61e) alors que la presse espagnole spéculait toujours sur la possible arrivée du portier espagnol David de Gea (Manchester United). Tout va mieux au Real, et tout va bien au Barça, qui s'est montré patient pour battre Malaga grâce au tout premier but en Liga de Vermaelen (73e). C'est une libération

pour l'ancien défenseur d'Arsenal (29 ans), transféré au Barça l'été dernier pour un montant non négligeable (jusqu'à 20 M EUR) mais blessé pendant quasiment toute la saison. «On savait que c'était un joueur de haut niveau», a commenté l'entraîneur barcelonais Luis Enrique. «Il n'est pas encore au top mais il a fait beaucoup de bonnes choses.»

La demi-volée de Vermaelen a aussi libéré d'un poids le trident offensif «MSN» (Messi-Suarez-Neymar), muet pour sa première association de la saison en match officiel. Ces trois-là se sont longtemps heurtés au gardien camerounais Carlos Kameni, qui a entretenu une épatante invincibilité face au Barça: plus de 250 minutes sans encaisser de but contre les Catalans en Liga!

Angleterre

Manchester City s'échappe, Chelsea en état d'alerte

Manchester City a profité des surprenants revers à domicile de Liverpool et Chelsea, décidément bien inquiétant, pour accentuer samedi son avance en tête du Championnat d'Angleterre lors de la 4e journée. Après trois matches bien négociés, les Citizens sont restés sur leur dynamique de début de saison en s'imposant à domicile contre le très défensif promu Watford (2-0), et totalisent désormais 12 points. Une avance de huit unités sur Chelsea (13), qui a concédé contre Crystal Palace sa 3e défaite (2-1) en cinq matches depuis le Community Shield, et de cinq sur Liverpool (6), dont l'embellie estivale a brutalement été interrompue (3-0) à Anfield par West Ham (7). Dominateur mais brouillon, Arsenal (5) s'est imposé (1-0) plus tôt chez le nerveux Newcastle, désormais reléguables (18). Pendant que City s'échappe,

Arsenal remonte donc un peu et double même les Reds. L'inquiétude est bien présente à Londres, après la 2e défaite des Blues, la 2e pour Mourinho à Stamford Bridge qui faisait son 100e match de Premier League à domicile. Sans Terry, suspendu, les Blues ont d'abord été dominateurs, puis leur jeu s'est délité, dans le sillage d'un Hazard encore bien léger, alors que Pedro n'a cette fois-ci pas pu sauver les apparences. Meilleure équipe en déplacement en 2015 avec 25 points pris (comme Arsenal), l'équipe d'Alan Pardew, provisoirement 2e, a donc fait valoir une certaine logique. Manchester City, d'abord accroché par Watford, a su insister et débloquer la rencontre au retour des vestiaires, grâce au premier but de sa recrue-phare Sterling (47e). Toujours dans l'attente de Bruyne, arrivé en Angleterre, l'équipe de Ma-

nuel Pellegrini s'est ensuite rapidement mise à l'abri par Fernandinho (56e). Avec cette dixième victoire à domicile en Championnat à cheval sur deux saisons, le vice-champion 2015 établit un nouveau record pour le club et se montre rassurant. Après des débuts presque parfaits (deux victoires et un match nul), les Reds ont eux coulé, encaissant trois buts à domicile contre West Ham, qui avait déjà torpillé Arsenal à l'Emirates lors de la 1re journée. Liverpool n'avait plus perdu à Anfield contre les Hammers depuis 1963 et cette défaite risque de faire jaser, avant d'affronter ensuite le grand rival Man United. Dans les autres rencontres, Stoke (17), qui s'est retrouvé à neuf dès la 31e minute, s'incline logiquement 1-0 contre West Bromwich Albion (14). Leicester recule lui à la 3e place après son nul 1-1 chez le promu Bournemouth.

Allemagne

Müller et le Bayern corrigent Leverkusen

Le Bayern Munich, avec un doublé de Thomas Müller, a fait plier Leverkusen (3-0), samedi à l'Allianz Arena, troisième succès de rang pour le triple champion en titre, qui reprend provisoirement les commandes de la Bundesliga. Avec les 9 points possibles en caisse, le «Rekordmeister» reprend deux longueurs d'avance sur Wolfsburg, vainqueur la veille de Schalke (3-0), mais reste sous la menace de Dortmund qui peut également faire le plein de points dimanche contre le Hertha Berlin. Leverkusen n'a pas démerité mais, limité en défense, le club rhénan a payé cher ses erreurs, avant de concéder sa première défaite de la saison en championnat. «On s'est créé de nombreuses occasions, mais la dernière passe n'était pas assez bonne. C'est pour-

quoi on n'a gagné que 3-0, mais ça va. On a gagné contre un gros rival», a commenté Pep Guardiola, qui a débuté la rencontre avec un onze où ne figuraient que trois joueurs allemands: le capitaine Philipp Lahm, le portier Manuel Neuer et l'attaquant Thomas Müller. Et c'est le plus Bavarois d'entre eux qui a fait la différence! Pour son 200e match de Bundesliga, Müller s'est offert ses 4e et 5e buts, pour conforter son rang de leader des artilleurs. De quoi réjouir le sélectionneur Joachim Löw à six jours d'un choc avec la Pologne en reprise des qualifications à l'Euro-2016. Douglas Costa a été une fois encore intenable sur le flanc gauche de Franck Ribéry, toujours aux abonnés absents, régulant même son public d'un superbe geste technique.

Plus tôt, Cologne, avec Anthony Modeste buteur, a préservé son invincibilité en battant Hambourg (2-1), réduit à dix, alors que le compteur de Stuttgart reste bloqué à zéro après sa lourde défaite (4-1) contre Francfort. Avec 7 points, Cologne pointe provisoirement sur la 3e marche du podium. Stuttgart a vécu une après-midi cauchemardesque devant son public et se retrouve lanterne rouge, derrière Mönchengladbach. Plus convaincant fut la victoire de Mayence sur Hanovre (3-0), la deuxième de la saison, grâce à un doublé de la nouvelle recrue japonaise Muto (15, 29). Invaincu en sept matches officiels, Dortmund et sa défense hermétique (aucun but encaissé en championnat) tentera de régaler son public aux dépens du Hertha Berlin.

Italie

L'AC Milan ouvre son compteur, Balotelli patiente

L'AC Milan, sans Mario Balotelli resté sur le banc, s'est péniblement imposé 2-1 contre Empoli samedi lors de la deuxième journée de Serie A. Après sa défaite d'entrée face à la Fiorentina, le Milan de Sinisa Mihajlovic avait besoin de points face au modeste Empoli. Il les a obtenus, mais il reste beaucoup de travail. Les satisfactions viennent de devant et si Mario Balotelli a promis qu'il se tiendrait bien à Milan, il va devoir aussi faire preuve de patience. Car les deux buts milanais ont été inscrits par les attaquants titulaires. Le premier par le Colombien Carlos Bacca (16e), plus rapide que la défense centrale d'Empoli, et le deuxième par le Brésilien Luiz

Adriano d'une belle tête sur corner (69e). Si en attaque, le Milan a donc des options de qualité, sa défense et surtout son milieu de terrain sont en revanche apparus en chantier. La défense a été régulièrement mise hors de position, comme sur la remarquable action Maccarone-Saponara qui a abouti au but d'Empoli (20e). Quant au milieu de terrain, il a semblé sans imagination ni beaucoup de qualité technique. Dans le premier match de cette deuxième journée, Sassuolo s'était imposé 1-0 dans les dernières minutes sur la pelouse de Bologne. Le but d'Antonio Floro Flores offre la première place provisoire à Sassuolo, qui a remporté ses deux matches.

AS Monaco

Le Tunisien Abdennour rejoint le FC Valence

Le défenseur tunisien de Monaco Aymen Abdennour a été transféré à Valence où il s'est engagé pour les cinq prochaines saisons, a annoncé samedi le club de Liga, en quête depuis plusieurs jours d'un remplaçant pour l'Argentin Nicolas Otamendi, vendu à Manchester City. «Le Valence CF est parvenu à un accord avec l'AS Monaco pour le transfert du défenseur Aymen Abdennour. Le joueur tunisien, âgé de 26 ans, a passé la visite médicale ce samedi et a signé un contrat de cinq saisons, jusqu'au 30 juin 2020», a fait savoir le club espagnol dans

un communiqué. Cet accord intervient quatre jours après la qualification de Valence pour la phase de poules de la Ligue des champions aux dépens de Monaco, éliminé en barrage (3-1, 1-2). Abdennour, convoité par plusieurs grosses écuries européennes, n'avait pas disputé ces deux matches. Selon le site internet du quotidien espagnol As, le montant de l'opération s'élèverait à 25 M d'euros. Le défenseur international tunisien remplace numériquement Otamendi, transféré la semaine dernière pour 45 millions d'euros à Manchester City.

France

Lyon impressionne, Reims en tête



Lyon et Nabil Fekir, auteur d'un triplé, ont réalisé un véritable festival à Caen (4-0) et se sont relancés en Ligue 1 alors que Reims a écrasé Lorient (4-1) pour s'installer provisoirement en tête, samedi lors de la 4e journée. Battu à domicile par Rennes la semaine dernière (2-1), l'OL était sommé de réagir pour effacer ce déchet de saison maussade. L'équipe de Hubert Fournier n'a pas failli à sa tâche, s'adjugeant son 2e succès en L1 pour remonter à la 5e place. Privé d'Alexandre Lacazette, touché au dos et au moral, Lyon a pu compter sur la forme étincelante de Fekir, en tête du classement des buteurs avec 4 réalisations et dont l'entente avec Valbuena, transfuge du Dynamo Moscou, commence à faire mal. Ce qui doit aussi ravir le sélectionneur Didier Deschamps avant les deux rencontres amicales de l'équipe de France au Portugal et face à la Serbie, les 4 et 7 septembre. Si Lyon arrive à garder le même rythme, il sera, comme la saison passée, le principal danger pour le triple champion de France en titre parisien, le PSG. Par ailleurs, Reims, à égalité avec

le PSG (2e) et Rennes (3e) mais leader à la faveur d'une meilleure différence de buts, n'a pas les moyens de se mêler à cette lutte mais il fait de la résistance. Les Champenois ont enregistré leur 3e victoire avec la manière contre Lorient (4-1). Rennes, qui a vaincu Toulouse (3-1), s'accroche également. Le promu angevin (4e), toujours invaincu, a lui raté le coche face à Nice (1-1), ne parvenant pas à tenir son avantage et manquant du même coup un retour au sommet du classement. Lille (12e) a arraché sans gloire son premier succès face à la lanterne rouge, le Gazélec Ajaccio, promu et plus petit budget de l'élite (1-0). Hervé Renard, double champion d'Afrique, n'a pas encore trouvé la bonne recette depuis son arrivée dans le Nord. Montpellier vit de son côté un calvaire. Le club de Louis Nicollin a enfin obtenu un point à Troyes (0-0) mais il occupe une inquiétante avant-dernière position. Champion de France en 2012 au nez et à la barbe du PSG des Qataris, Montpellier est en crise et l'entraîneur Rolland Courbis déjà en grande difficulté.

Mondiaux d'athlétisme - 1500 m «Messieurs» Taoufik Makhloufi se contente de la 4e place

Le champion olympique algérien Taoufik Makhloufi s'est contenté de la quatrième place hier en finale du 1500 m, aux championnats du monde 2015 d'athlétisme, organisés du 22 au 30 août à Pékin (Chine), derrière le kényan Asbel Kiprop, et son compatriote Elejah Montonei Manangoi, au moment où le marocain Abdelaati Iguider a arraché la 3e place. L'enfant de Souk-Ahras a réalisé un chrono de 3 :34.76, tandis que Kiprop a conservé son titre mondial, après ceux de 2011 et 2013, en 3 :34.40. Le 2^e kényan, Elejah Montonei Manangoi a réalisé 3 :34.63, suivi du marocain Iguider (3 :34.67).



MC Saïda

L'accession comme seul leitmotiv

M. Z.

Pour le Mouloudia de Saïda, c'est la saison de tous les espoirs. C'est dire que les Saïdiens nourrissent de grandes ambitions en vue de cet exercice qui a été abordé avec la ferme intention de réaliser le rêve des inconditionnels du club. Pour cela, la direction du club s'efforce de mettre tout en œuvre pour que le MCS retrouve sa place parmi l'élite et ce, dès la saison prochaine. C'est sûr que ce ne sera pas une tâche aisée dans la mesure où l'équipe n'est pas encore convaincante en ce début de saison et également au regard de la présence de plusieurs postulants et surtout des turbulences vécues par le club en raison du conflit entre le président et quelques actionnaires. Mais ceci ne devrait pas constituer une excuse pour le Mouloudia qui, après avoir raté la

saison dernière son billet pour la Ligue 1, tâchera d'éviter de revivre ce scénario et table sur un parcours honorable pour répondre à l'attente de son public. Après trois journées de compétition, c'est certain que nous ne sommes qu'au début de la saison, ce qui signifie que les protégés de l'entraîneur Mihoubi peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, mais il faut dire que les trois premiers matches n'ont pas toutefois manqué de susciter quelques interrogations dans les milieux du club. Certains émettent des réserves sur la qualité du recrutement qui n'a pas été, nous a-t-on dit, équilibré au vu du niveau de certaines recrues. Le président Bouaâraâra estime que son équipe s'est renforcée d'une manière bien étudiée pour combler le déficit constaté dans certains postes

clés. Avec une défaite concédée à El Eulma, une victoire à domicile devant l'USMMH et un nul à Oran contre l'OMA, le MCS a réalisé un parcours jugé encourageant sur le plan psychologique à la veille de deux réceptions consécutives face à l'OM et la JSMB. Cela pourrait constituer une belle aubaine pour les Saïdiens pour rester dans le groupe de tête et gagner en confiance pour le reste de la compétition. Face à l'OMA, le MCS a failli passer à la trappe après avoir été mené au score. Mais à la reprise, les gars des Hauts plateaux se sont bien rachatés en réalisant une belle prestation en seconde mi-temps et leurs efforts furent récompensés par une égalisation tout à fait méritée sur un but de Zouari (transfuge de l'ESM Koléa). A noter que le MCS disputera un match amical jeudi prochain à Mascara face au GCM.

AS Aïn M'lila

Une situation complexe

A. Mallem

Selon Sebti Guerdoud, le président de l'ASAM, avec lequel nous nous sommes entretenus samedi, les dirigeants du club font face actuellement à des problèmes financiers, juridiques et administratifs inextricables, tous hérités des gestions des anciens responsables qui se sont succédés à la tête du club depuis plus de cinq ans. « Le problème le plus difficile est celui des comptes bancaires qui sont aujourd'hui bloqués par des créanciers, ces derniers ayant travaillé à un moment ou un autre au sein du club. Tel cet ancien président décédé, qui avait contracté des dettes auprès de ses frères au profit du club en leur signant des reconnaissances de dettes et n'a pu, de son vivant, les rembourser. Et ces créanciers ont dû recourir à la justice pour récupérer leurs fonds en procédant au blo-

cage des comptes du club », expliqua ce responsable. Et d'ajouter : « C'est la même procédure utilisée par deux techniciens. Tout ce beau monde a été le club en justice et ces affaires sont en cours de traitement. A cela est venu se greffer le problème réglementaire provoqué par les anciens responsables du directeur qui était à la tête du club la saison passée, lesquels n'ont pas encore déposé les bilans de leur gestion devant l'assemblée générale. Vous conviendrez alors que nous vivons une situation des plus complexes ». Notre interlocuteur a considéré que s'il n'y avait pas l'aide financière consentie sous forme de prêts par quelques membres de la direction actuelle du club, il aurait mis la clé sous le paillason. Il dira que les dirigeants pataugent chaque jour dans ce genre de problèmes.

« Nous manquons énormément d'argent pour faire face aux dépenses du club », dira-t-il en résumé. Toutefois, le président de l'ASAM a affirmé que, pour l'heure du moins, l'équipe se trouve dans les meilleures conditions de préparation qu'elle poursuit sans relâche sous la direction de l'entraîneur Zekri Hocine. « Ce dernier est en train de mettre les bouchées doubles : rattraper le retard sur les autres équipes et pour que l'ASAM soit prête pour la compétition le jour J », a affirmé notre interlocuteur. En terminant, ce dernier a signalé que l'ASAM se rendra jeudi prochain à Oum-El-Bouaghi pour un second match amical contre l'équipe de l'US Chaouia et ce, après avoir disputé la semaine passée le premier à Guelma contre l'équipe d'El-Fedjoudj, match que les hommes de Zekri ont gagné sur le score de 1 à 0.

Jeux africains 2015

Le premier contingent de la délégation algérienne depuis hier à Brazzaville

Deux-cent-sept personnes, athlètes et encadrement, composaient le premier contingent de la délégation algérienne qui s'est envolé tôt dans la matinée d'hier pour le Congo Brazzaville où auront lieu les 11e Jeux Africains du 4 au 19 septembre. Les athlètes de six (6) disciplines sportives : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball ont embarqué à bord d'un vol charter de la compagnie nationale, Air Algérie. Le 2e contingent de la délégation algérienne, composé de 183 membres, embar-

quera le 9 septembre pour Brazzaville, avec six disciplines sportives à son bord : cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte et athlétisme, ainsi que les sélections nationales d'handisport (athlétisme et powerlifting, ndlr). Tous les sportifs prenant part aux JA-2015 seront hébergés au village africain de Kintélé, d'une capacité de 7800 lits, se situant à quelques kilomètres seulement du lieu de la compétition. A Brazzaville, l'Algérie sera représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés

dans dix-neuf disciplines : athlétisme, volley-ball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting). Lors de précédente édition JA-2011 à Maputo (Mozambique), l'Algérie avait participé avec un effectif de 265 athlètes, dont 122 dames, représentant 19 disciplines. Elle avait remporté un total de 84 médailles (22 or, 29 argent et 33 bronze), terminant 5e au classement final.

Sidi Bel-Abbès - Quatrième Excellence nationale de pétanque Alger devance Tlemcen et Mascara

Kadiri M.

La Ligue des sports de boules de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, et en collaboration avec la Fédération algérienne des sports de boules, vient d'organiser la compétition dite « Excellence nationale de pétanque dans la catégorie seniors triplètes ». C'est au boulo-drome dit « Miami » situé dans le quartier Sakia El Hamra (ex-Thiers) que 24 ligues du pays étaient présentes dans une ambiance conviviale. Par ailleurs, selon notre source, 47 triplètes, soit 141 participants, ont pris part

à cette manifestation qui a suscité un réel engouement durant trois journées. Il y a lieu de noter que certaines délégations sont venues de loin.

La cérémonie d'ouverture qui a eu lieu vendredi, a été marquée par la présence des autorités locales. Cette compétition, très suivie par un nombreux public, s'est achevée par la victoire des représentants de la capitale, suivis par les équipes de Tlemcen et Mascara. En organisant cette compétition nationale, la ligue locale de Sidi Bel-Abbès entend vulgariser cette discipline.

Tennis - US Open 2015 Djokovic, Williams et les autres



Après Melbourne en janvier, Paris en juin et Londres en juillet, Serena Williams veut faire chavirer New York et l'US Open à partir d'aujourd'hui pour entrer un peu plus encore dans l'histoire du tennis féminin. A New York, elle est chez elle. Serena, l'accro à la mode et au shopping, adore l'ambiance électrique de la « Big Apple », Williams, la reine du tennis féminin, fait la loi à Flushing Meadows depuis 2012 sans interruption. « Quand j'étais enfant, l'US Open était vraiment le tournoi que je rêvais de gagner », a-t-elle rappelé cette semaine. Mais l'édition 2015 du rendez-vous new-yorkais n'est pas un tournoi du Grand Chelem comme les autres : en cas de succès, elle sera seulement la quatrième joueuse de l'histoire à avoir remporté les quatre tournois majeurs la même année, la première depuis l'Allemande Steffi Graf en 1988. Mais cette perspective ne semble pas lui faire perdre le sommeil. Ni l'éventualité d'égaliser le nombre de titres en Grand Chelem de Graf avec un 22e sacre. « Autant j'ai rêvé de remporter l'US Open, autant réussir le Grand Chelem, je ne peux pas dire que j'y ai pas rêvé, mais ce n'est pas la même chose (...) Il y a toujours un autre record à battre », a-t-elle remarqué. Parce que son dernier revers à Flushing Meadows remonte à la finale de l'édition 2011, parce qu'elle n'a concédé que deux défaites en 2015, parce qu'elle gagne des matches même sans jouer particulièrement bien, Williams, 33 ans, est la grande favorite. Pour sa part, le

Serbe Novak Djokovic a disputé dix finales lors de ses dix derniers tournois et son plus mauvais résultat en 2015 est son quart de finale à Doha en début d'année ! Ni Murray ni Federer peuvent se prévaloir d'un tel bilan, mais l'un et l'autre ont montré cet été qu'il ne faisait aucun complexe face au N.1 mondial. Murray a décroché à Montréal le 35e titre de sa carrière avec la manière après une finale où il a étouffé « Djoko ». Federer a fait encore plus forte impression à Cincinnati avec un tennis enthousiasmant et spectaculaire qui a écoeuré le Serbe. L'ancien N.1 mondial espère à 34 ans mettre fin à trois années sans titre du Grand Chelem depuis son sacre à Wimbledon en 2012, une anomalie presque dans son palmarès XXL. Le N.1 mondial réalise une incroyable année 2015 avec ses sacres à l'Open d'Australie et Wimbledon et ses quatre victoires en Masters 1000, mais il a connu deux retentissants accrocs en août. Il s'est d'abord incliné en finale à Montréal face à Andy Murray, puis a subi la loi de Roger Federer une semaine plus tard à Cincinnati. Pour compliquer sa tâche, le tirage au sort a placé sur sa route dès les quarts de finale l'Espagnol Rafael Nadal qui a certes perdu de sa superbe (8e mondial, deux quarts de finale pour meilleur résultat en Grand Chelem en 2015), mais reste un sacré client. « Je veux gagner chaque tournoi du Grand Chelem que je dispute, je suis très ambitieux, parce que mes résultats des dernières années m'incitent à l'être », a insisté « Djoko ».

LOCAUX

■ A louer un beau Restaurant - Pizzeria centre-ville d'ORAN à côté Royale - Tél : 0557.82.92.87

■ Loue plusieurs Locaux Comm. - 180 m². 05 rideaux. B. Dzir - Local 230 m². 3 F. 4,5 m H. B. Dzir - Local sur Bd 110 m². 02 rideaux. 4,5 m H. sis Général Ferradou - Ag. Immo. LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46

■ Vends local sup. 20 m². Acté + soupenne Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ A louer Local. Sup. 57 m² à la Cité Radieuse - équipé de : Force motrice - Eau - Toilettes et Gaz - Tél : 0558.86.13.84

■ Vds Local commercial 45 m² avec sanitaires et arrière-boutique. Toutes commodités (Electricité - Eau - Gaz) - Situé à l'Hippodrome - ORAN - Tél : 0779.19.81.68

■ TLEMEN - OUJLIDA : Loue local sur façade 27 m², bien situé à l'entrée d'Oujlida, aménagé avec toutes commodités - Tél : 0560.52.16.99 / 0774.39.45.28

■ Location d'un Hangar de 1000 m² avec un Bloc administratif à Belgaïd à côté du 5ème Périphérique - Prix après visite - Tél : 0550.59.26.10

■ Location Salon de coiffure et d'esthétique complet à Cité Lescure ou bien Vente Matériel état neuf - Tél : 0771.62.82.29

■ A louer Local commercial bien situé à Sidi El Bachir - Bir El Dzir - Idéal : Pharmacie - Contact 0771.91.89.65

■ A vendre Local commercial. Double façade. Sup. 27 m². Cité CNEP 870 Logts Athmania - ORAN - Prix 450 unités négociable - Possible Promesse de vente - Tél : 0559.35.42.41

■ Vds à MOSTA Cité Zaghoul : Local commercial - Idéal pour toute activité libérale - Sup. 28 m² - Refait à neuf - P.O. 400 U - Tél : 0558.04.58.71

■ A louer 02 Locaux : RDC : 150 m². 1er : 180 m² - Idéal : Bureaux - Cabinet médical - Assurance - Opérateur téléphonique - Banque - Société ou autres à ORAN - Tél : 0661.20.66.32

■ A vendre Parking couvert au centre-ville d'ORAN - Sup. 845 m² - Prix au m² : 5 U - Acté - Tél : 0780.80.48.51

■ A vendre Café double façade - Grande surface - Haï Yasmine - ORAN - Tél : 0675.28.67.77

■ Vente de Locaux Commerciaux - Actés - à Haï Sabah, Résidence El Afrah, d'une surface de : 458,15 m² / 49, 50 m² / 106,42 m² - Veuillez nous contacter au : 0791.99.69.65

■ A louer Local 40 m² à Bel Air - ORAN (Bureau - Coiffeuse - Stock... etc.) - Tél : 0774.98.94.64

■ TLEMEN - REMCHI : Loue Local 170 m² au RDC, bien situé entrée Nord REMCHI. Toutes commodités (Elect. - Eau - Gaz) - Idéal pour activité médicale - Tél. (Pour visite) : 0551.90.69.69 / 0774.20.80.31

DIVERS

■ Vends Groupe électrogène " HEINKEN ", sans moteur, avec Génératrice 350 KVA - Tél : 0551.95.26.57

■ A vendre un Groupe électrogène marque d'origine " KUBOTA " ASK - 3150-50, 15 KVA, 03 phases 380, très bon état - Tél : 0550.82.82.65

■ Loue Licence de Café à ORAN - Contacter : 041.25.35.75

■ Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0778.25.71.64

■ Pour Puits ou Forage eau : Ingénieur grande expérience localise avec Appareil profond exacte Eau - Choix du site - Profondeur Max 200 m - Tél : 048.54.08.63 - 0772.41.12.44

■ A vendre Banquettes avec Tables en fer forgé avec cuir rouge pour Pizzeria et Four ventilé électrique - Contacter : 0669.31.92.13 - 0550.09.47.11

■ Vends diverses P. détachées pour Métiers circulaires + Bobinoir 4 broches avec Paraffineur et Système à échiveaux - Tél : 0776.44.80.58

■ Bonjour : Je vends un Lot de Canapés de luxe de marque Cuir Center appartenant au Groupe Roche Bobois - Contactez-nous au : 0033.781.561.362 et au : 0542.399.880

■ A vendre Chaîne complète pour Fabrication de Gaine toute dimension - Trait de Nouveaux - Tuyaux d'arrosage - Marque allemande - état rénové à neuf - Tél : 0559.45.97.51

■ L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie Agréée par l'Etat forme : Cuisinier - Pâtissier - Bricoleur - Pizzaiolo - Gâteaux orientaux... Cité Bon Accueil - ORAN - Tél : 041.42.34.46 - 0696.19.56.53

■ Société à MOSTAGANEM vend : Grue Mobile et sur Chenilles 30 tn, 35 tn, 45 tn, 120 tn. Marque : TADANO - GROOVE - LIEBHERR - Etat : Bonne Occasion - Contact : 045.30.85.48 - Mob : 0770.942.602

■ OUFOK SCHOOL - Ecole primaire privée agréée par l'Etat : Maternelle - Préparatoire - Préscolaire - Enseignement primaire - Prix compétitifs - Mobile : 0560.285.413 - 041.24.20.93 - Adresse : Bd Chakib Arselane - Choupot - ORAN

■ Récup. de Déchet Plastique, nouvellement installé à H. EL-GHELLA désire entrer en contact avec Pers. en vue d'une relation commerciale - Vente ou Achat de Plast. de Récup. - Tél : 0553.91.45.72

■ A louer ou en Partenariat 150 m² à Bel Air - ORAN avec Brodeuse informatisée 20 têtes Confection Tissus - Tél : 0774.98.94.64 - Intermédiaire s'abstenir

■ Maçon avec équipe prend tous les Travaux Maçonnerie : Béton - S/Sol - Plate Forme - Voile - Pierres - Dalle - Finition - Hangar avec la Charpente - Tél : 0772.03.08.23 - 0541.41.60.05

■ Vends Machine de découpage et gravure laser marque « PUJIE » format 1 m20 x 0,80 m (X.Y.Z.) avec Aspirateur + Refroidisseur + Souffleur. « Machine neuve » - Tél. 0777.42.49.01

■ Vends des Incinérateurs (Four) ni odeur ni fumée - N° Tél : 0550.78.69.72

■ ETS NEW WORLD - Sécurité et Télé-surveillance - Alarme : Anti-incendie. Anti-intrusion - Réseaux informatiques - Antivol et Pointeuse informatique - Fixe : 041.74.55.33 - Mob : 0557.87.36.03

■ Vends : Briques Réfractaires - Ciments - Dalles - Groupe Elect. 200 KV COMATHU bon état - Tél : 0771.92.73.42

Société à Oran Recrute

* **Secrétaire**
* **Agents de sécurité**
* **Technicien en Informatique**
* **Licenciées en sciences commerciales ou économiques**

Résider à ORAN Ville
Expérience exigée
Envoyer CV + photo par
Fax : **041.23.25.21**

خزانة زجاجية فاخرة

PROMOTION

PROMOS

لعرض منتجاتكم (بضوء ومفاتح وعجلات) إمكانية صنع خزائن حسب مقاييسكم !

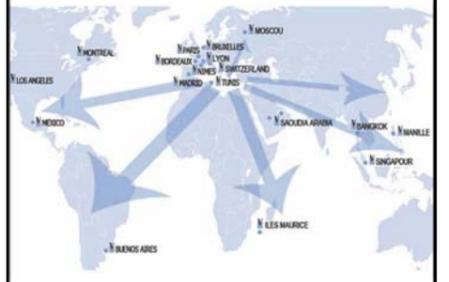
تصل بنا على الرقم التالي : 0550.57.63.41-0550.41.49.21

برج الكيفان - الجزائر - commercialepstar15@gmail.com

ENTREPRISE DISTRIBUTION CERAMIQUE
Zone Activité El Kerma ORAN
Recherche
(01) Technico Commercial

Conditions :
● Diplôme dans la filière ou universitaire.
● Expérience exigée.
● Sérieux, dynamique et motivé (e).
● Maîtrise du Français et OFFICE.
● Libre de tout engagement.
● Lieu de travail : Zone d'Activité El Kerma.
● Transport assuré.
● Salaire selon compétence.
CV détaillé + Lettre de motivation :
job@amenagement-interieur.net
ou au N° Fax : 041 55.90.12

Etudier à VATEL TUNIS
passer une année
à VATEL en FRANCE,
en SUISSE ou au CANADA
dans le cadre du programme
MARCO POLO



VATEL
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
HOTEL & TOURISM MANAGEMENT

VATEL TUNIS
Avenue du Japon, cité Montplaisir 1073 Tunis
Tél: (00216) 71 951 499 Fax: (00216) 71 951 567
e-mail: admissions@vatel.tn

www.vatel.tn

PENSÉE

Triste pour nous cette journée du 19 Juillet 2015 qui t'a vu disparaître à jamais laissant derrière toi un vide incommensurable, très cher ZAOUI HABIB.

Malgré la fragilité de ta santé, tu as été le remplaçant incontesté de notre défunt père, de par ton esprit de responsabilité et la générosité de ton cœur. Tout le monde savait que tu souffrais doublement, de la maladie et des effets dévastateurs de la cigarette que tu regrettais d'y avoir touché et qui a eu finalement raison de ta santé. Personne n'a voulu que tu nous quittes de sitôt, mais on ne peut rien contre La Volonté de Dieu, Seul à décider de notre destinée.

En cette douloureuse circonstance, les familles ZAOUI, GUESBAOUI, SEMGHOUNI et TASFOUT s'associent pour un moment de recueillement en ta mémoire, priant Dieu de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ton frère Abbas

PENSÉE

Pour MELIANI AZZEDDINE. 2012 - 2015 - 3 années passées sans toi mon cher oncle maternel, mon confident, mon ami de toujours, moi ton neveu Himed depuis ta disparition tragique, je me sens triste et déprimé.

Cher oncle et frère, je ne peux vivre sans toi mais, hélas, la mort nous a séparés pour toujours. Depuis ton départ, tout est vide mais tu resteras vivant dans nos cœurs et nos pensées. Ta maman qui n'a pas pu oublier ton beau visage.

Repose en paix cher fils et frère.
Tes parents, tes frères et sœur.
Familles MELIANI - BOUDJOURF - MEKIKI - et ton beau-frère Nacer

REMERCIEMENTS

Suite du décès de Mme Vve SABRI née BELHANDOUZ KHEÏRA (Âgée de 103 ans) le 28-08-2015, son fils SABRI FAWZI remercie toute sa famille.

CONDOLEANCES

Le Professeur Abderrezak DAHDOUH, président de la Société Algérienne d'Urodynamique et de PelviPérinéologie «SALUDPP», ainsi que tous les membres, attristés par le décès de

La Mère de leur collègue et ami,

le Docteur Ahmed MECIBAH

Présentent à toute la famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

PENSÉE

A la mémoire de notre cher et regretté fils, frère et oncle **LEKBAD HAMMOU HADJ DEBI.**

Ta disparition tragique du 31 Août 2004, à l'âge de 59 ans, nous déchire le cœur, toi mon unique fils, mon ami, mes yeux, mon homme, le battement de mon cœur. A 94 ans j'attends toujours que justice soit faite.

ALLAH Youmhill Wa La Youhmil. Repose en paix mon fils, «Rahimaka ALLAH Wa Askanaka Fassiha Jinanihi».

Je demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Ta mère, tes sœurs, nièces, neveux et beaux-frères

Importante Société Nationale & Internationale de Services dans l'Industrie des Hydrocarbures

RECHERCHE POUR PLUSIEURS SITES DANS LE SUD ET SUR ALGER

- HSE Opérations Forage
- Chef de service Forage / Chef de Service Puits
- Ingénieur Forage Méthode / Forage Planning
- Ingénieur Fracturation / Ingénieurs Production
- Superintendant Forage / Fluides / Puits
- Superviseur / Ingénieur Puits
- Sup. Work Over / Completion / SlickLine / Wireline / Coiled Tbg
- Superviseur Senior Rig / Junior Rig
- Drilling Operations Coordinator / Drilling Operations Controllers
- Superintendant Puits / Contremaître Puits / Superviseur Puits
- Superviseur Matériel Forage / Warehouse Pipeyard Drilling
- Technicien Maintenance Vannes / Opérateur Puits / Well Technician
- Géologue de Sonde Rig / Géologue d'Opération
- Géologue de Réservoir / Géophysicien de Réservoir

Les candidats devront obligatoirement :

- Justifier d'une expérience confirmée de 10 ans minimum dans l'industrie des hydrocarbures.
- Justifier leur profil par un diplôme et des certificats de travail pour un poste similaire.
- Maîtriser l'Anglais et le Français.
- Certificat IWCF valide, exigé pour les postes «1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10»
- pour les services **FORAGE & OPERATIONS PUIITS.**

Merci d'envoyer votre candidature par e-mail : **(CV DETAILLE EN VERSION WORD)** à l'adresse :

petroleum.proj2015@gmail.com en indiquant le poste visé.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées conformes au poste requis.

Mokhtar Kerkeb, raconté par sa fille (2) Le héros discret

Par Djazia Kerkeb

L'INDÉPENDANCE :

J'ai beaucoup de photos de mon papa de l'Indépendance dont une où il défile avec son bataillon le 01/11/62 dans les rues d'Alger prise par le reporter de guerre Serbe Stevan Labudovic où on le voit en tenue militaire, au garde-à-vous, très fier. Il est suivi de près d'un autre chef de Bataillon en kachabia, très grand qui porte une barbe, ainsi que de toutes les compagnies du 21^{ème} Bataillon 'Didouche Mourad'. Une photo que j'affectionne tout particulièrement. En 1964, le Capitaine Mokhtar Kerkeb effectue, en compagnie de 24 autres officiers, le stage à la fameuse Ecole d'état major de l'Académie Frounzé à Moscou. Il s'agit de la 1^{ère} promotion d'officiers algériens qui compte des lieutenants, des capitaines et 1 commandant. Mon père va en garder un très bon souvenir. Il va aussi y croiser un officier de l'armée de l'air égyptienne un certain Hosni Moubarek dont il dira qu'il était hautain. A la fin du stage, le chef d'état major de l'armée soviétique va, au cours de la remise des diplômes, dire sur mon père et devant tous les officiers : voici votre futur chef des armées. Je crois que c'est depuis ce jour que certains officiers vont le jalouser et peut-être, demander, des années plus tard, à ce qu'il soit mis à la retraite à l'âge de 51 ans.

Une photo célèbre va immortaliser cette promotion de Frounzé : on y voit Guenaizia, Nezzar, Bekka, Lakehal, Belkheir, Benmaalem...

A leur retour de Moscou, chaque officier sera affecté à son poste. Le Capitaine Mokhtar Kerkeb devient, en 1965, le 1^{er} chef d'état major de la 1^{ère} Région militaire. Il a 31 ans. Il est l'adjoint de Said Abid qui est membre du Conseil de la Révolution. Un ancien chef de Bataillon et ancien ministre m'a dit, dernièrement, que le défaut de mon père est qu'il était sensible à la condition humaine. Il était très généreux et a sorti du pétrin bon nombre de djounouds et d'officiers. Il n'aimait pas se mettre en avant.

Il respectait ses subordonnés. Même s'il lui arrivait de les bousculer, il n'avait aucune arrière pensée. Il disait même que tous les cadres et djounouds qu'il avait eu l'honneur de commander ont, toujours, eu du respect et de la considération pour lui. Je ne crois pas que c'est un défaut, bien au contraire ce sont les qualités d'un grand chef.

Un jour où il était Contrôleur général des armées au ministère de la Défense, au Tagarin, juste avant sa mise à la retraite forcée, il va descendre dans les couloirs en hurlant sur un haut gradé dont je tairais le nom pour lui signifier que les djounouds doivent bien manger. Il ne voulait pas voir les djounouds sortir à l'extérieur pour acheter des boîtes de fromage et de sardines et se trimbaler avec des sachets en plastique.

Il me manque, aujourd'hui, mais en réalité il m'a toujours manqué car souvent loin de nous. Au cours d'une des très courtes permissions où il revenait de Tindouf pour rendre compte directement à Boumediene, de l'avancée des opérations, je vais insister pour repartir avec lui pendant les vacances scolaires où

je me suis photographiée avec des enfants sahraouis dans les camps du Polisario.

LE COUP D'ETAT DU 14 DÉCEMBRE 1967 :

Revenons à la 1^{ère} Région militaire. C'est une région complexe occupant une position stratégique à proximité de la capitale. Cette région est rendue difficile, conséquence des séquelles de l'affaire du Colonel Chaabani. C'est aussi à la 1^{ère} Région militaire que Ben Bella se trouve, en résidence surveillée. Il fallait faire attention et redoubler de vigilance pour le protéger et prendre toutes les mesures pour l'empêcher de s'évader car le président Ben Bella jouissait, à l'époque d'une grande audience et popularité, au sein du peuple algérien.

Des tentatives d'évasion ont échoué, notamment celle organisée par Boulegraa avec l'aide financier du président égyptien Djamel Abdelnasser, à hauteur de 17 millions grâce à la défection de certains commandants de la wilaya 4 et la bonne maîtrise du sujet de la part des hommes de la 1^{ère} Région militaire.

Beaucoup de personnes jalousaient Said Abid et Mokhtar Kerkeb, ainsi que la 1^{ère} Région. Ils étaient bons, voire très bons. Boumediene venait souvent leur rendre visite à l'improviste, l'après-midi, pour prendre le thé avec eux.

Tahar Zbiri a écrit un livre, en 2011, relatant cette période. Je l'ai lu et relu à plusieurs reprises et je n'ai pas très bien compris le déroulement du coup d'Etat, en lui-même, ni même les motivations exactes. Ce que j'ai compris en revanche, c'est qu'il avait une haine, sans limite et qui reste encore d'actualité jusqu'à ce jour, envers les déserteurs de l'armée française. Lors de la sortie du livre, beaucoup d'anciens officiers sont venus voir mon père pour lui demander de répondre à Zbiri. Mon père n'a pas souhaité le faire. C'était quelqu'un de très sage, qui ne voulait, surtout pas, se mettre en avant en remuant des plaies encore très vives.

Ironie du sort, Tahar Zbiri reviendra en Algérie par la grande porte et deviendra plusieurs fois sénateur alors que Mokhtar Kerkeb, sera mis à la retraite forcée par Chadli, à l'âge de 51 ans, avec le grade de lieutenant-Colonel.

En juin 1967, Israël attaque l'Egypte, la Jordanie et la Syrie. Le Conseil de la Révolution décide d'envoyer, sur le champ, des soldats algériens au front.

Boumediene désigne le Capitaine Mokhtar Kerkeb au commandement de la 5^{ème} Brigade. Elle doit être acheminée au Moyen-Orient par plusieurs 'Hercule' pour remplacer la 1^{ère} Brigade commandée par Abderezak Bouhara, déjà sur place. Basée à Chlef (El Asnam), elle est composée de 4 bataillons dont 1 de blindés. En tout 1.500 hommes. Ltayef Mabrouk, Capitaine de la 5^{ème} Brigade ainsi que Layachi Houasnia, chef du bataillon blindé, étaient des proches de Tahar Zbiri.

J'ai rencontré 2 personnes qui m'ont dit que mon père leur avait proposé de faire partie de cette Brigade. Ce sont des hommes qui avaient fait leur preuve au niveau des frontières pendant la guerre de



libération. Mon père ne les avait pas contacté par favoritisme ou régionalisme mais bien pour leur compétence et peut-être aussi un peu parce qu'il n'avait pas confiance en plusieurs éléments de la 5^{ème} Brigade. A ce moment là, mon père n'était plus Chef d'état major de la 1^{ère} Région militaire. Boumediene lui avait donné l'ordre de mutation mais pas l'ordre de mouvement et Tahar Madaoui l'avait déjà remplacé à son poste d'adjoint de Said Abid.

Quelques jours avant le coup d'Etat, mon père était en permission et il se préparait à rentrer, une nouvelle fois dans l'histoire, en allant combattre à des milliers de kilomètres pour une cause juste et peut-être aussi pour y mourir. C'est dans cette période de transition que Tahar Zbiri va agir vite, même trop vite.

Les événements s'étant précipités le chef d'état major Tahar Zbiri a tenté son coup d'Etat, le 14/12/67, tentative malheureuse n'ayant entraîné que les gens de sa tribu et de son entourage immédiat : Lieutenant Layachi, Lieutenant Maa-mar, Lieutenant Mebarakia.

LA LIQUIDATION PHYSIQUE :

Le 12 décembre au soir, 2 hommes arrivent au domicile du Capitaine Kerkeb, situé au 76 avenue Ben Boulaid, à Blida. Le soldat détaché au domicile du Capitaine en reconnaît un, il s'agit de Hassan Enmar. Ils demandent à voir le Capitaine, ils ont une lettre pour lui de la part de Said Abid. Le soldat se méfie. Il leur répond que le Capitaine est à Chlef. Sous leur veste ils ont une arme. En réalité, mon père était à la maison avec ma mère et une nièce. Le soldat avait un Mat et mon père une kalachnikov, un fusil à lunette et 4 pistolets. Ces 2 hommes le savaient.

Le lendemain, vers 06h00 du matin, on trouve dans la cour de la maison un coq mort ainsi qu'une tenue militaire tachée de sang. Le scénario se met tout de suite en marche, les 2 hommes étaient revenus dans la nuit. Ils ont voulu empoisonner le chien berger allemand afin de rentrer dans la maison. Le chien très bien entraîné n'a pas mangé la viande empoisonnée et a mordu grièvement un des 2 hommes. Vraisemblablement les 2 hommes étaient venus pour liquider mon père.

LE JOUR J :

A minuit du 13 au 14 décembre, les chefs de bataillons dissidents de la 1^{ère} Région militaire se dirigent vers le quartier général de la 1^{ère} Région militaire à partir de Mi-

liana, de Chlef et de Médéa.

Les blindés de la 5^{ème} Brigade sont en route vers El Affroun. Ils sont mal préparés puisque certains d'entre eux vont s'embourber dans la boue. D'autres à court de carburant vont aller jusqu'à s'arrêter à des pompes d'essence.

Arrivés aux quatre chemins de Boumedfa, 2 gendarmes sont tués à bout portant.

Boumediene donne l'ordre qu'aucun char ne doit traverser le pont d'El Affroun.

C'est la débandade, les officiers dissidents se sauvent laissant les chars au bord de la route.

Dans la nuit du 14 décembre Said Abid monte au ministère de la Défense, Boumediene lui demande de retourner dans son bureau de la 1^{ère} Région militaire et d'attendre les ordres.

Un officier travaillant à la 1^{ère} Région militaire me raconte qu'il était à Alger. A 01h00, il arrive au PC de la région. On l'envoie à El Affroun où il a trouvé les militaires en accrochage avec les hommes de Zbiri sur le pont de Bouroumi. Le directeur du Génie Rachid Medouni, lui demande de remonter à Blida pour demander du renfort. Il trouve Said Abid dans son bureau avec Madaoui vers 02h00-03h00 du matin. Said Abid lui dit « Ok pas de problème j'envoie les renforts ». L'officier s'en va.

Mon père est convoqué à la Défense vers 10h00. Il y trouve Boumediene et Chabou.

Après une discussion houleuse et musclée avec Chabou qui voulait faire porter la responsabilité de cette crise au commandement de la 1^{ère} Région militaire à savoir : Said Abid et Mokhtar Kerkeb : « Tu as marché avec eux ». Mon père répond : « vous faites de la politique, moi je suis un militaire de carrière. Je ne suis pas dans les coups, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, car ce qui compte c'est l'unité du peuple et de l'armée et éviter toute effusion de sang ». Sur cela, mon père a arraché ses grades et a demandé à quitter la 1^{ère} Région militaire et servir dans d'autres lieux.

Un des 2 officiers auxquels mon père avait proposé de faire partie de la 5^{ème} Brigade me raconte : « J'ai été affecté à la 5^{ème} Brigade pour une mise en route le 14/12. Devant les événements je ne suis pas parti. A mon arrivée 15 jours plus tard, je rencontre Madaoui qui n'avait pas été inquiété. Je n'ai pas trouvé Mokhtar. Mokhtar Kerkeb n'a donc jamais pu rassembler la 5^{ème} brigade, en grande partie, en dissidence. Elle a été dissoute, quelques jours plus tard et qui ont suivi

la tentative avortée du coup d'Etat. L'affaire Tahar Zbiri a failli diviser l'ANP et a semé un mauvais état d'esprit en son sein.

Cette affaire va porter préjudice à la carrière de mon père qui s'annonçait brillante. Elle a entraîné la mort de Said Abid.

LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION AFRICAINS :

En 1963 le premier ambassadeur d'Algérie en Afrique de l'Est, Noureddine Djoudi, est chargé de créer un camp d'entraînement pour adapter la formation, en Algérie, des combattants d'Afrique Australe, aux conditions du terrain. Le camp de Morogoro, en Tanzanie, a été créé grâce à l'apport technique effectif de Mokhtar, assisté du Capitaine Moussa Traoré (futur Chef d'Etat du Mali).

Après son altercation avec Chabou, mon père est mis hors cadre. N'ayant aucune fonction, il va rester à son domicile. Je vais venir au monde le 21 janvier 1968.

Lors de la guerre de Libération de l'Angola, l'OUA a demandé à cinq pays membres de désigner un officier pour enquêter sur la réalité des combats menés par le MPLA ou le FLNA. Boumediene l'a convoqué dans son bureau pour lui annoncer qu'il devait aller dans les maquis angolais. C'était le seul officier, qui de plus connaissait Agostinho Neto, Alberto Chipande, Obasanjo, Sam Nujuma, Chissano et bien d'autres et qu'il n'y avait que lui pour faire ce job. Le lendemain, lorsqu'il est arrivé à la Villa Henriette, il a pris état du détail de cette opération en présence de Slimane Hoffmann, Rafik Bensaci et Yahya Nekli. Ils ne l'ont plus revu pendant un mois et lorsqu'il est revenu, il leur a dit : « je suis prêt. »

Au départ de mon père vers l'Angola, ma mère a subi des intimidations et des menaces. Mis hors cadre, les nouveaux responsables de la 1^{ère} Région militaire et notamment le Colonel Belhouche, avaient envoyé des hommes pour perquisitionner le domicile, au 76 Avenue Ben Boulaid. Toutes les armes de mon père avaient été dérobées y compris celles du maquis. Ma mère était surveillée. D'autres officiers de la 5^{ème} Brigade, en permission au moment du coup d'Etat, avaient été inquiétés, interrogés et suivis.

J'ai compris bien plus tard que suite au coup d'Etat, où mon père n'y était pour rien, il avait subi un exil forcé. C'était soit qu'il restait et là il était sûr de mourir, soit c'était l'Afrique dans des opérations périlleuses et là il n'était pas sûr d'y revenir. Mon père est arrivé à Dar As-Salam, en février 1968.

Officiellement c'est un représentant de l'Algérie auprès du Comité de Coordination de l'OUA, comité qui avait pour tâche, le suivi des Mouvements de Libération en Afrique. A son arrivée, mon père va cohabiter avec Mohamed Redjam qui travaille à l'Ambassade d'Algérie comme Attaché de Presse. Redjam se rendait à l'Ambassade, quotidiennement et mon père allait au Comité de Coordination de l'OUA.

Suite en page 21

Sahara occidental et Grand Maghreb Le choc des utopies



Zarrougui Abdelhak

Réagissant aux contributions publiées sur vos colonnes le 24 et 26 du mois en cours, je me permets d'énoncer quelques réflexions par rapport au sujet débattu. Les deux articles expriment deux positions au sein de l'opinion publique algérienne à savoir la croyance, car c'en est une, en le Grand Maghreb et l'importance du soutien à la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui. Ces deux positions se trouvent souvent associées. L'auteur du premier article, tout en déplorant que le « colis piégé » du conflit du Sahara occidental sera « légué aux futures générations maghrébines », prône la constitution salvatrice d'une union réelle entre les pays de la région.

LA PANACÉE DU GRAND MAGHREB

L'aboutissement de ce projet entraînerait, selon l'auteur de la contribution, ipso facto le règlement de la question sahraouie. Recourant à la comparaison, il évoque le cas basque en Espagne et lie l'intégration de ce pays à l'Union européenne à l'abord du dossier conflictuel « sous un angle différent et moins « passionnel » ». Selon l'intervenant, l'organisation basque ETA a changé de stratégie suite à l'appartenance de l'Espagne à l'Europe. Une assertion loin de la réalité, car les raisons de ce revirement sont intrinsèques aussi bien à ETA qu'à l'Etat espagnol. L'organisation a annoncé, en octobre 2011, l'abandon définitif de la lutte armée et a promis, ce dernier juin, son auto-dissolution. Ceci est dû en premier lieu au mouvement des pacifistes basques qui désavouait, depuis 2001, l'action jugée inefficace des nationalistes armés. Aucun rapport avec Bruxelles n'est à évoquer dans le changement de cap du côté basque. La politique régionaliste espagnole y est pour beaucoup dans l'amélioration du pay-

sage politique avec l'ensemble des minorités du pays. L'auteur passe ensuite à l'éloge de la construction de l'UMA. Pour lui, la formation d'une identité-mère ferait en sorte que « ces maudites frontières, objets de nos querelles incessantes et de nos soucis permanents, seront tout bonnement « gonflées », poussées vers l'extérieur du périmètre du Grand Maghreb ». L'auteur déplore l'échec des « antérieures tentatives d'unification » au sein du monde arabe et en donne les causes. Il invoque comme modèle de réussite l'Union européenne. Au-delà du fait que le projet européen tend à se transformer en une géante machine bureaucratique ne répondant pas aux aspirations démocratiques des peuples de l'union, il est utile de préciser qu'au sein de cette entité aucun pays n'accuse un autre de le déstabiliser. C'est le cas, hélas, dans le couple algéro-marocain. Le différend entre les deux pays touche à l'intégrité territoriale de l'un d'entre eux et non à des intérêts d'ordre secondaire. Le problème est si profond que toute comparaison avec d'autres cas à travers le monde devient insensée. Le Maroc accuse l'Algérie d'entretenir un groupe séparatiste et de prendre des citoyens marocains en otage dans les camps à Tindouf. Rien de moins !

UN MAGHREB À SIX !

Aucun pays ne se conçoit faisant partie d'une union avec une partie de lui en moins. Ce que semble négliger l'avocat sahraoui, auteur du deuxième article. Pour lui, « l'Union du Maghreb arabe se bâtira à six ». Il est dur, du moins pour moi, d'imaginer le roi chérifien sourire à côté du premier président de la République arabe sahraouie démocratique... L'intervenant, comme celui à qui il a réagi, ne manque pas d'évoquer les exemples européens et celui du Conseil de coopération des pays du Golfe où « les grands pays sont appelés à respecter ceux de

moins importance par rapport à leur démographie ». L'assertion est pertinente s'il parle de la Tunisie qui reste, jusqu'à nouvel ordre, le plus petit du Maghreb. Car la RASD reste toujours une utopie comme, bien entendu, le Grand Maghreb. Dans une phrase pleine d'esprit, l'auteur décrète que l'indépendance du Sahara occidental « contribuera certainement au parachèvement de l'édification d'un Maghreb arabe fort »... Entre ces deux chimères, l'Algérie se trimballe. Entre ces deux projets « en construction qui s'éternise », l'Algérie se trouve broyée. L'implication de notre pays dans le conflit du Sahara occidental est un héritage direct de la guerre froide. Toute respectueuse des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, toute solidaire avec la volonté des peuples qui s'estiment colonisés, l'Algérie n'a pas à être plus sahraouie que les Sahraouis. Il importe de rappeler, comme l'a bien fait l'avocat sahraoui, que la question du Sahara occidental relève du champ d'application de la résolution 1514 (XV) portant « Déclaration d'octroi de l'indépendance aux peuples et pays coloniaux », c'est-à-dire de la responsabilité directe de l'ONU. Cet organisme mondial a pour obligation, conformément à sa charte, « de mener à son terme le processus de décolonisation de ce territoire ». Entre-temps, quid des relations algéro-marocaines ? Faut-il s'accrocher à cette double utopie et perdre de vue ce qui est concret, à savoir l'existence de deux Etats voisins ? Il ne s'agit point de parler d'une normalisation urgente ni d'une ouverture impérative des frontières. L'objectif va plutôt dans le sens d'une prise de conscience des intérêts propres de l'Algérie loin des considérations volontaristes. La raison d'Etat impose l'étude froide et objective de nos besoins et de notre intérêt. La décision importe moins que ses motivations. Pacifique ou belliqueuse, l'attitude de l'Algérie doit servir ses intérêts et non ses convictions.

Mokhtar Kerkeb, raconté par sa fille (2) Le héros discret

Suite de la page 20

A cette époque, Dar Es-Salaam est une petite ville dont on pouvait faire le tour complet en moins d'une heure. Il en a profité pour apprendre le Swahili et à connaître les modes de vie des différents groupes ethniques africains.

Dar-Es-Salaam c'était aussi le fief de tous les mouvements de Libération : MPLA, FREMLO, ANC... C'était aussi le fief de beaucoup d'espions qui voulaient savoir ce qui se passait, exactement, à Morogoro.

Mon père n'a jamais parlé de son travail, ni de sa mission à quiconque pas même à son colocataire. Il ne l'informait que des 2 éléments Kermad et Bachir Chouchane (dont il était le supérieur) et de leur mission. Ces deux éléments se trouvaient à Morogoro. Leur tâche, donner des cours militaires à certains mouvements de Libération. Mon père devait se rendre, très souvent à Morogoro. Ses déplacements étaient motivés par le souci de voir, sur place, si tout allait bien pour nos deux amis.

Avec ses contacts, mon père a été sollicité pour partir en Angola (probablement pour se rendre compte des avancées militaires du MPLA (Mouvement de Libération de l'Angola). Donc, un jour il est parti escorté par des éléments du MPLA à travers la jungle et la savane, car eux seuls connaissaient le chemin. A son retour, il a seulement confié que le trajet était très long et très éprouvant et qu'il s'était rendu compte, sur le terrain, de ce qu'endureraient les combattants de la liberté du MPLA.

M. Nourredine Djoudi que je cite comme témoin direct et crédible raconte que seul Mokhtar est entré, au risque de sa vie, à l'intérieur des maquis angolais où il y a passé de longues semaines : pour preuve ses photos à l'intérieur des zones de combat sont affichées dans le musée angolais, à la mémoire du 1^{er} président de l'Angola libéré, le Dr Agostino Neto. Il se souvient que le président Neto lui avait confié que la présence de mon père parmi les maquisards du MPLA avait, non seulement, apporté ce souffle de confiance hérité de son passé de moudjahid mais qu'il symbolisait à leurs yeux, par sa présence physique sur le terrain, l'engagement total de l'Algérie.

Le rapport de Mokhtar fut déterminant pour prouver l'authenticité de la lutte armée menée par le seul MPLA. Aujourd'hui les Angolais n'ont toujours pas oublié ce qu'ils doivent à mon père.

Par 2 fois mon père a échappé à une tentative d'assassinat qu'il a attribué aux Portugais. Une fois dans un ascenseur où il a pu s'en sortir à temps et une autre fois dans la rue. Pour se rendre sur Alger, il passait souvent par Paris et là il a été, à plusieurs reprises, suivi par des étrangers qui voulaient sû-

rement savoir avec qui il prenait contact. Entre 1969 et 1972, mon père va effectuer plusieurs missions à la demande de Boumediene concernant l'Afrique :

- Participation à 2 commissions de Défense d'Afrique (Nigéria et Ethiopie (1969/1972))

- Réunion des experts militaires, en juillet 1969 à Dakar (Sénégal) pour l'étude et l'évaluation de l'action de l'ensemble des mouvements de Libération d'Afrique

En 1973, après avoir terminé toutes ses missions, il va être nommé Directeur central à la présidence de la République. C'est une période assez intense puisque c'est la période de la Conférence des Non Alignés, à Alger (PAN) et de la Ligue des Etats arabes (LEA).

En 1974, Abdelghani le contacte et lui dit que Boumediene souhaite sa réintégration au sein de l'Armée. Boumediene regrettait la traversée du désert de mon père. Il est promu au grade de Commandant, en juin, de la même année et devient commandant de secteur de Sétif. Il serait, pratiquement, resté 12 ans, avec le grade de Capitaine et sera de retour dans l'armée avec un poste inférieur à celui qu'il avait, en tant qu'adjoint de région.

Tout s'enchaîne à ce moment là, Mokhtar Kerkeb va effectuer un stage à l'Ecole de guerre à Paris, de septembre 1974 à Décembre 1975. Il va y rencontrer un Officier de l'armée mauritanienne un certain Mouaouia Ould Sid Ahmed Taya qui deviendra, un peu plus tard, président de la Mauritanie avec qui va se nouer une profonde amitié.

En janvier 1976, à la fin de son stage, le commandant Mokhtar Kerkeb, dès sa descente d'avion, va aller directement à la Présidence où il va rencontrer Boumediene. Il ne passe qu'une nuit à Alger. Le lendemain matin, un motard vient lui remettre un pli. Il y trouve sa nomination en tant que chef d'état major de la zone opérationnelle de Tindouf.

Muni de son paquetage, il est immédiatement conduit à l'aéroport militaire de Boufarik.

Lors de son entrevue avec Boumediene, celui-ci va lui confier que Chadli ne voulait pas aller en zone opérationnelle et qu'il passait son temps à Béchar à manger des méchouis et à boire du thé.

Au décès de mon père, Nourredine Djoudi a écrit un très bel article sur lui, intitulé : *l'Afrique pleure un Juste*. Et c'est tellement vrai. Il aimait l'Afrique et les combats pour les causes justes. Il lui était insupportable de voir des peuples sous les jougs de l'occupant. C'était un vrai révolutionnaire et avait beaucoup d'affections pour ses amis, ses subordonnés. Sa foi en Dieu et son amour aveugle pour l'Algérie l'ont aidé à surmonter tout cela.

D. K.



09.00 Bonjour d'Algérie (best of 2015)
10.00 Djourouh el hayet
10.30 Moudoun min ale aâlem
11.00 Dessin animé
11.20 Assrar el madhi II
12.00 Journal télévisé en français

12.25 El aahd e'tamine
13.45 Tiyarate el mouhit el hadi
14.30 Adra'e el djabel
Feuilleton algérien
15.15 Séquences d'archives
16.25 Dessin animé
17.20 Algérie mémoire et miroir
Reportage
18.00 Journal télévisé en amazigh

18.20
Djourouh el hayet
Feuilleton algérien
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Couscous bladi
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Assrar el madhi II
Feuilleton algérien
21.30 Djirah el ayam
Film algérien



19.57 Castle



Saison 7 - Episode 2

- Montréal
Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Susan Sullivan, Tahmoh Penikett
Castle fait la promotion de ses deux derniers romans et participe à une émission télévisée au cours de laquelle l'animatrice l'interroge sur sa disparition. Se sentant pris au piège, il fait une offre inattendue aux téléspectateurs... Parallèlement, il réintègre l'équipe pour une nouvelle enquête sur la découverte d'un corps dans l'East River.
22.55 La part des anges
00.30 13h15, le samedi...

10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
13.00 Toute une histoire
14.05 L'histoire continue
14.35 Comment ça va bien !
16.15 Dans la peau d'un chef
17.15 Joker
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.55 Météo 2



19.50 Les anges gardiens



Avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Alexandre Eskimo
Patron d'un music-hall célèbre, Carco est un homme d'affaires avisé et égoïste. Un jour, La Pince, un vieil ami qui lui a jadis sauvé la vie, lui demande un service : convoier 40 millions de francs de Hongkong à Paris, et ramener dans la capitale française un petit garçon, Bao. Mais à Hongkong, Antoine est pris en chasse par la mafia chinoise. Il trouve alors refuge dans une mission dirigée par le père Tarain.
21.45 Soir 3
22.25 Le printemps des Arméniens
23.35 15 francs, des fleurs et une culotte...
23.50 27
00.05 L'invention des jours heureux

09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.55 Un cas pour deux
15.05 Un livre, un jour
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.50 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.20 Plus belle la vie



12.00 Des trains pas comme les autres
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Vues d'en haut
14.40 Du sel dans mon moteur
15.35 Les routes de l'impossible
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.15 Gros plan sur la nature
19.43 Fiction
19.45 Marie Besnard l'empoisonneuse
21.40 C dans l'air
22.45 Avis de sorties
22.55 Des trains pas comme les autres
23.50 Médicaments, la vieillesse en otage
00.40 Prédateurs Les chasseurs des mers

10.40 Le monde mystérieux des serpents
11.25 360°-GEO
12.20 Arte journal
12.35 Casablanca
14.15 Humanima
14.40 Le berceau des baleines
15.25 U-455, le sous-marin disparu
16.20 X.enius
16.45 Enquête d'ailleurs
17.15 Planète corps
18.00 La vie secrète des lacs
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Blindness
21.40 Alibi meurtrier
23.05 Archipels nitrate
00.10 Les derniers jours de l'homme

12.50 Mini-ninjas
13.05 Un homme de paroles, étienne roda-gil 1941-2004
14.00 Questions pour un champion
14.35 L'homme de rio
16.30 64' le monde en français
17.35 Amyu, l'armée des hommes-guêpes
18.30 Le journal de France 2
19.05 Sur le fil
21.00 TV5monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Lulu femme nue
23.25 La lumière du phare
00.00 TV5monde le journal



CANAL+ 21.55

SPÉCIAL INVESTIGATION

- Géants du net : ennemis d'Etat
Présenté par Stéphane Haumont
Facebook, Google, et Twitter, les leaders mondiaux de la high-tech et des réseaux sociaux ont installé leur siège social respectif et leurs bureaux aux alentours de San Francisco. Google emploie 50 000 employés dont 1200 qui sont millionnaires. En trois ans, l'inflation des salaires des cadres du Net a provoqué une explosion des prix de l'immobilier dans la ville. En 2013, le nombre de familles expulsées à San Francisco a augmenté de 25%. Par ailleurs, les nombreuses navettes de luxe privées, destinées aux employés des géants d'Internet perturbent les transports en commun en utilisant impunément les arrêts de bus public.

W9 19.55

ENNEMI D'ETAT



Avec Will Smith, Gene Hackman, Jon Voight, Lisa Bonet, Loren Dean
Un député américain, opposé à un projet de loi liberticide, est assassiné. Unique témoin du crime, Daniel Zavitz disparaît à son tour. Avant de mourir, il glisse des preuves dans le sac de Robert Dean, un brillant avocat. Le responsable du complot, Reynolds, chef de la NSA, la puissante agence de contre-espionnage, utilise alors tous les moyens pour discréditer Dean, qui reçoit l'aide du mystérieux Brill.

RTL9 19.40

POLICE ACADEMY 7



Avec George Gaynes, Michael Winslow, David Graf, Leslie Easterbrook
En Russie, le redoutable mafieux Constantin Konali règne sur la pègre. Ce dernier a le monopole de la distribution d'un jeu vidéo qui fascine l'ensemble du pays. Mais il développe un autre logiciel qui permettra d'accéder et de récupérer les données individuelles qui seront contenues dans les ordinateurs. Rakov, le préfet de Moscou, appelle à l'aide son vieil ami Eric Lassard, le chef de la police de New York.

TÉLÉVISION



19.55 Esprits criminels



Saison 10 - Episode 11

- Cryophilie
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, AJ Cook, Matthew Gray Gubler
Le corps congelé d'une femme est découvert dans les eaux du lac Mead, près d'un barrage, à Boulder City (Nevada). Une trace de brûlure électrique est retrouvée sur le thorax. L'assassin a tenté de réanimer la victime quand elle perdait connaissance pendant la séance de torture. L'équipe se rend sur place pour enquêter.
23.15 Les experts : Manhattan
01.40 Reportages



22.20 Nouveau look pour une nouvelle vie



Présenté par Cristina Cordula
Piercings, tatouages, sweats à capuche et treillis, tel est le look d'Hélène, 30 ans. Cette vendeuse de prêt-à-porter - qui affichait auparavant une allure bien plus sage - a voulu vivre, il y a deux ans, l'adolescence qu'elle n'avait jamais eue. Aujourd'hui assagie, Hélène a repris sa vie en main mais n'a rien changé côté style ! Quant à Isabelle, elle était coquette avant que certains complexes la conduisent à délaissé quelque peu son apparence.



19.55 Happy Valley



Saison 1 - Episode 1

Avec Sarah Lancashire, Derek Riddell, Steve Pemberton, George Costigan
Policrière aguerrie dans la petite ville de Nestling, dans le Yorkshire, Catherine vit avec sa sœur, ancienne droguée et son petit-fils Ryan qu'elle élève depuis la mort de sa propre fille. Parallèlement, Kevin Weatherill, comptable dans une petite entreprise de la ville qui s'est vu refuser une augmentation par son patron, décide de se venger.
21.55 Spécial investigation
22.50 L'oeil de Links
23.15 Par effraction
01.20 Le journal des jeux vidéo



12.55 Dr Pantastique
13.40 Angelo la débrouille
14.56 La famille Pirate
16.10 Slugterra : les mondes souterrains
17.15 Titeuf
17.45 Le meilleur d'une saison au zoo
19.50 Montreux Comedy Festival : The Bio Men Show
21.25 Virginie Hocq et Pascal Légitimus se marient à Montreux 2012
22.50 Assaut de bienfaiteurs
00.00 Drôle de famille !

10.30 Secret Story
12.30 Au coeur des secrets
14.00 Secret Story
18.50 Ma vie au zoo
19.50 Les randonneurs à Saint-Tropez
21.50 Tout doit disparaître
23.35 Secret Story

09.10 @ vos clips
10.40 W9 Hits
11.40 Malcolm
15.40 Un dîner presque parfait
17.55 Les Ch'tis vs les Marseillais : la revanche
19.15 Malcolm
19.40 Soda
19.55 Ennemi d'Etat
22.00 Sous haute protection



Ooredoo baisse ses tarifs au profit des pèlerins

Ooredoo rapproche les pèlerins de leurs familles et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant le Hadj, à des tarifs avantageux, indique un communiqué de cet opérateur. En effet, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux lieux saints de l'Islam du 27 août au 10 Octobre 2015. Les clients Ooredoo en pèlerinage pourront recevoir des appels à 20 DA TTC/minute seulement. Cette baisse des tarifs en Roaming est valable pour tous les clients Ooredoo qui peuvent bénéficier de cette tarification avantageuse, en toute simplicité, via tous les réseaux en Arabie Saoudite. Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs familles et proches durant le Hadj et partageront ainsi avec eux les moments de piété et de profonde ferveur de ce grand voyage.

En accompagnant les Algériens durant le Hadj, Ooredoo honore son statut d'entreprise citoyenne toujours proche de la société algérienne, conclut le même communiqué.

Arrestation d'un des principaux chefs de Boko Haram

L'agence nigérienne de renseignements a annoncé dimanche l'arrestation des hommes soupçonnés d'être de hauts responsables de Boko Haram, dont un des principaux commandants du groupe islamiste, qui seraient liés à plusieurs attentats-suicides à travers le pays. Le Département de la sécurité d'Etat (DSS) a indiqué dans un communiqué avoir arrêté Usman Shuibu alias Money, et d'autres membres de premier plan du groupe islamiste, entre juillet et août, dans les États de Lagos, Kano, Plateau, Enugu et Gombe. «Il convient de noter tout particulièrement l'arrestation le 8 juillet 2015, dans l'État de Gombe (nord-est), des responsables de la coordination et de l'exécution des attentats-suicides de Potiskum, Kano, Zaria et Jos», a précisé le DSS. «Shuibu a avoué être le chef de file d'une équipe de neuf membres de la secte, envoyés à partir de la forêt de Sambisa pour perpétrer des attaques. Il a révélé que quatre des neuf ont été utilisés comme kamikazes pour commettre des attentats-suicides», selon le communiqué.

Le DSS affirme que l'arrestation de Shuibu et des autres membres-clés de cette cellule ont mis un frein à la recrudescence d'attentats du groupe islamiste nigérien. Il ajoute également que des projets d'attaques des insurgés sur Lagos, la capitale économique, ont également été contrecarrés par ses agents. «L'afflux soudain de membres de Boko Haram dans l'État de Lagos souligne la détermination du groupe à étendre ses abominables activités terroristes au sein même de l'État et, en réalité, dans d'autres régions du pays», a-t-il précisé.

Le Quotidien

Édition Nationale d'Information

Une première en Arabie Saoudite, des femmes candidates aux municipales

L'enregistrement des candidatures municipales de décembre démarre dimanche: une première dans le royaume où les femmes restent fortement discriminées et n'ont même pas le droit de conduire. L'opération d'enregistrement des électrices, une autre première, a commencé le 22 août dans des centres séparés de ceux des hommes. La séparation entre les sexes est la règle en Arabie saoudite où les femmes sont astreintes à une tenue les couvrant de la tête aux pieds. Les femmes ne peuvent travailler, voyager ou avoir un passeport sans l'autorisation d'un homme de la famille,

comme le père, l'époux ou le frère. Pourtant, le défunt roi Abdallah avait décidé en 2011 d'autoriser les femmes à voter et à se porter candidates pour les municipales de 2015, en affirmant à l'époque «refuser de marginaliser la femme dans la société saoudienne». Le quotidien à capitaux saoudiens Al-Hayat a récemment indiqué que quelque 200 femmes ont manifesté de l'intérêt pour être candidates aux municipales prévues en décembre. Les femmes ont 17 jours à partir d'hier pour se porter candidates. Elles pourront le faire dans les centres qui leur sont réservés de 05H00 à 21H00 locales. Lors des prochaines élections, les

électeurs vont désigner les deux tiers des conseils municipaux. Le dernier tiers sera désigné par les autorités. Le roi Abdallah avait introduit les élections municipales en 2005. Les électeurs d'alors, des hommes exclusivement, ont choisi la moitié des conseils municipaux alors que l'autre moitié a été désignée par les autorités. En février 2013, le même roi avait imposé un quota de femmes, désignant 30 Saoudiennes, dans cette assemblée consultative non élue. Le roi Salmane a succédé à Abdallah en janvier dernier et les spécialistes du royaume se demandent s'il poursuivra les timides réformes engagées par son demi-frère.

2.700 réfugiés ont passé la frontière serbo-hongroise samedi

En dépit de la clôture en barbelé, les réfugiés continuent d'arriver massivement en Hongrie par la frontière serbo-hongroise: ils étaient 2.700 samedi, selon les chiffres de la police communiqués dimanche. Quelque «2.700 personnes ont traversé la frontière serbo-hongroise samedi de manière illégale», a indiqué la police nationale hongroise dans un communiqué. «La situation est calme dimanche matin, et il n'y a pas eu d'incidents dans la nuit de samedi à dimanche», a ajouté le communiqué. Selon l'information du correspondant serbe de l'agence hongroise de presse MTI, le flux des migrants continuait. Par ailleurs, quatre hommes - trois Bulgares et un Afghan - arrêtés vendredi en Hongrie dans le cadre de l'enquête sur le camion charnier trouvé en Autriche avec 71 corps, ont été présentés samedi devant le tribunal de Kecskemét, ville située à mi-chemin entre Budapest et la frontière serbe. La justice les soupçonne d'être



les «petites mains» d'un gang de trafic d'êtres humains et le parquet réclamait que les quatre hommes soient maintenus en détention en raison de la «nature exceptionnelle» du crime dont ils sont accusés. Ils sont en détention préventive jusqu'au 29 septembre. A Budapest, plusieurs centaines de réfugiés issus en majorité de la Syrie,

campaient à la gare Keleti (de l'Est), attendant de pouvoir quitter le pays pour l'Allemagne. Mais les autorités hongroises ne les laissent embarquer que dans les trains en partance pour les camps de réfugiés de Debrecen ou Bicske. «On veut partir!», «Allemagne!», figuraient sur plusieurs pancartes tenues par les réfugiés.

Egypte: découverte du «plus grand» gisement de gaz en Méditerranée



Le géant italien de l'énergie ENI a annoncé dimanche la découverte du «plus grand» gisement offshore de gaz naturel en Méditerranée dans les eaux territoriales de l'Égypte. Le gisement pourrait représenter un potentiel de 850 milliards de mètres cubes, sur «un secteur de 100 kilomètres carré», assure la compagnie dans un communiqué, précisant que cette découverte, «après son développement total», va aider à couvrir «les besoins en

gaz naturel de l'Égypte durant des décennies». «Il s'agit de la plus grande découverte de gaz jamais faite en Égypte et en mer Méditerranée», affirme ENI dans un communiqué, précisant que cette découverte pourrait également «devenir l'une des plus grandes réserves de gaz naturel au monde».

Le ministère égyptien du Pétrole a confirmé dans un communiqué la découverte, faite à 1.450 mètres de profondeur.

Chantage contre le roi du Maroc, «un mauvais film»

L'affaire des deux journalistes français accusés d'avoir voulu faire chanter le roi du Maroc «est un mauvais film», a estimé dimanche le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, en assurant que les relations bilatérales n'en étaient pas affectées. «C'est un mauvais film», a déclaré le ministre lors d'une interview aux médias Europe 1, I-Télé et Le Monde. «Cela ne secoue pas du tout les relations entre nos deux pays (...), c'est une affaire de droit commun». «La coopération marche très bien, on a eu l'an dernier une difficulté mais les choses sont rentrées dans l'ordre», a précisé Laurent Fabius. Eric Laurent et Catherine Graciet, deux journalistes indépendants et auteurs de plusieurs ouvrages, qui préparaient un livre sur le roi du Maroc dont la sortie était prévue en début d'année prochaine, ont été mis en examen dans la nuit de vendredi à samedi pour chantage et extorsion de fonds. Le Maroc avait au préalable porté plainte, les accusant d'avoir demandé trois puis deux millions d'euros en échange de la non-publication du livre. L'un des deux journalistes a dénoncé une «manipulation». Selon une source proche du dossier, «il y a eu remise et acceptation d'une somme d'argent». Cette affaire survient alors que le président français François Hollande doit effectuer une visite officielle au Maroc à la mi-septembre, afin de sceller la réconciliation entre les deux pays après une brouille diplomatique qui a duré près d'un an. Le réchauffement bilatéral s'est traduit par la signature il y a quelques mois d'une nouvelle convention d'entraide judiciaire, qui a suscité l'inquiétude des organisations de défense des droits de l'Homme.

Des milliers de Japonais manifestent contre une réforme militaire



Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées devant le Parlement dimanche à Tokyo pour protester contre de nouvelles lois visant à élargir les prérogatives de l'armée japonaise, a constaté un journaliste de l'AFP. Cette manifestation témoigne d'une mobilisation grandissante dans le pays alors que le Premier ministre conservateur Shinzo Abe et son Parti libéral démocrate (PLD) espèrent faire adopter ces lois au cours de la session parlementaire qui se termine fin septembre. Elles sont actuellement en discussion au Sénat après avoir été approuvées en juillet par la Chambre basse. Malgré un temps pluvieux, les manifestants s'étaient déplacés nombreux, brandissant des pancartes disant «oui à la paix, non à la guerre». Dans la foule, une immense banderole ornée de ballons de couleur blanche et noire, réclamait la démission de Shinzo Abe. À travers cette réforme, le gouvernement souhaite étendre à un théâtre de conflit extérieur la notion de défense des intérêts du pays, au lieu de la cantonner au seul territoire national. L'armée japonaise aurait ainsi la possibilité d'épauler à l'extérieur un allié en difficulté, en premier lieu les États-Unis, les États-Unis, dans le cadre d'un schéma dit de «défense collective», même si le Japon n'est pas directement menacé. Pour Shinzo Abe et ses partisans, ces lois - saluées par les États-Unis - sont nécessaires face à une Chine qui monte en puissance et une Corée du Nord imprévisible. Les États-Unis ont pour leur part salué l'initiative.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

CES ÉLUS LOCAUX DONT PARLE SELLAL

Quand le Premier ministre affirmait, ce samedi, qu'«il est temps de redonner aux élus locaux leurs pleines prérogatives», on se demande de quels élus il parle. Des élus qui ont défrayé les chroniques judiciaires du pays, passant plus de temps dans un tribunal que dans leur municipalité, poursuivis pour des chefs d'accusation aussi nombreux que les nids-de-poule jonchant une route nouvellement asphaltée après les premières pluies de saison. De quels élus parle Sellal alors que le niveau intellectuel des composantes humaines des assemblées locales donne déjà un aperçu sur leurs véritables compétences de responsabilité ?

La plupart des mairies dans l'arrière-pays souffrent en silence de l'incompétence criarde de leurs gestionnaires qui ne sont là que pour mener à bien leurs affaires et réaliser des profits le temps d'un mandat voire de deux si on échappe à l'appareil judiciaire. Une mauvaise gestion qui n'éclate au grand jour que lorsque les habitants, excédés par l'immobilisme de leurs responsables, manifestent en bloquant les routes et en exigeant la présence d'un chef de daïra ou d'un wali. Elec-

trification rurale, revêtement des chemins communaux, alimentation en eau potable ou encore le logement, tous les dossiers deviennent explosifs aux mains d'élus incapables de les régler.

Quelques chiffres rapportés par la presse nationale pour illustrer cette situation : 65 présidents d'assemblée populaire communale sont en prison, 1.423 élus locaux ont été entendus par la justice pour mauvaise gestion, dilapidation des deniers publics, passation de marchés publics non conforme à la réglementation en vigueur ou encore pour fautes professionnelles, dont 532 ont été jugés et condamnés tandis que les autres sont en instance de jugement, leurs affaires faisant toujours l'objet d'enquête judiciaire. Même si en termes de pourcentage ces chiffres sont loin de constituer une majorité d'édiles ou d'élus locaux malhonnêtes, il n'en demeure pas moins qu'ils donnent une

mauvaise image de la gestion locale de la chose publique. Rendre leurs pleines prérogatives aux APC est une bonne initiative sur le chemin de la décentralisation, mais il faut savoir de nouveau de quels élus on parle. De ceux qui ont été élus frauduleusement, on connaît tous le mode de fonctionnement des élections en Algérie ou de ceux dont le niveau d'instruction est minimal ?

Par ailleurs, il faut tordre le cou à l'idée reçue que les maires des localités des petites villes sont les plus concernés par ces affaires de justice puisque la wilaya d'Oran arrive en tête au niveau national par le grand nombre d'élus poursuivis. 13 maires de cette wilaya, qui compte 26 communes, sont poursuivis en justice notamment pour détournement de biens immobiliers, l'exemple d'élus de la Corniche y est édifiant. Là, on est loin des détournements du coffre du ramadhan qui a définitivement enterré l'image de l'Élu local. D'un autre côté, 10% des 26.000 élus des APC et APW du pays n'ont pas fait une déclaration de biens malgré les dispositions de la loi. Alors de quels élus parle encore Sellal ?